

La Grande Guerre vécue à Vitrolles

En ces années 2014 à 2018, sera commémoré le centenaire de la Première Guerre Mondiale appelée dès 1914 « la Grande Guerre ».

Le service des Archives vous propose, dans ce '**Carnet Bleu**', non pas une analyse des causes et des conséquences de ce conflit au niveau national ou mondial – cela, vous le trouverez dans la documentation générale qui ne cesse de s'étoffer de jour en jour – mais quelques clés pour vous permettre d'appréhender ce qu'était la vie à Vitrolles dans les années 1910 / 1920, comment la guerre y a été vécue pendant et après...

Nous avons voulu privilégier le 'document d'archives' plus que 'l'analyse du document' ; vous trouverez donc beaucoup de transcriptions et peu de commentaires.

Dans un premier temps, nous brosserons un rapide « portrait » de la commune, dans son contexte politique, démographique, économique et sociologique.

Dans un second temps, nous évoquerons l'entrée en guerre et ses conséquences '*inévitables*' - départ des hommes jeunes, réquisitions, restrictions alimentaires et deux conséquences plus '*inattendues*' - le cantonnement des prisonniers allemands et l'arrivée des Réfugiés du Nord de la France.

Ce qui nous entraînera vers **le troisième temps** : l'élan de solidarité, envers ces populations déplacées, envers les soldats au Front - 'au Feu' - ou en captivité en Allemagne.

Dans un quatrième temps, nous avons répertorié les Vitrollais qui, à notre connaissance, ont été mobilisés. Sous forme de tableau, nous avons transcrit le plus de renseignements possibles, les concernant. Nous en avons peut-être oubliés, auquel cas, merci de nous le signaler.

Puis, **nous balayerons rapidement le chapitre intitulé** 'Quelles nouvelles du Front' – rapidement, car, dans le '**Carnet Rouge**', nous nous concentrerons sur la correspondance et les carnets des Poilus issus des 'archives privées' collectées en 2013.

La différence entre '*archives publiques*' et '*archives privées*', réside dans la provenance du document : les documents provenant de l'Administration (commune, département, Etat... sont des '*archives publiques*' – les documents provenant des familles, sont des '*archives privées*'). Les deux sources sont bien évidemment complémentaires et ô combien enrichissantes pour notre propos.

Nous tenons à remercier chaleureusement les familles Busnel, Delaleau, Dozance, Lataud, Malarte, Martin et Verlaque qui ont accepté de vous faire partager les précieux souvenirs en leur possession.

Nous terminerons par le retour des soldats, l'honneur qui leur est, ou non, rendu...

Dans le '**Carnet Rouge**', à travers la collecte des archives de familles, nous restituerons ce que le mari, le père, le fils mobilisé vivait loin du foyer familial...

Nous avons choisi le terme '*Carnet Bleu*' et '*Carnet Rouge*', plutôt que '*Première Partie*' et '*Seconde Partie*' ou '*Tome 1*' et '*Tome 2*', comme un hommage à Joséphin Deleuil, qui a donné ce titre tout simple à ses écrits quotidiens.

Le choix de la documentation, les regards portés, les analyses demeureront, somme toute, subjectifs ; un bon prétexte pour venir contrôler, compléter ?

Le service des Archives vous est ouvert !

Elisabeth Baudin, archiviste de la Ville de Vitrolles – novembre 2014

La Grande Guerre vécue à Vitrolles

Chapitre 1 le contexte local des années 1910

1) Contexte administratif et politique

Vitrolles appartient, en ces années 1910, au canton de Berre et à l'arrondissement d'Aix.

Vitrolles est une commune '*Rouge*' ou Républicaine, c'est-à-dire, antimonarchiste et anticléricale – opposée à l'influence de l'Eglise dans la vie publique. A contrario, les '*Blancs*' sont monarchistes et cléricaux. Ces tendances se retrouvent dans les '*Cercles*' – lieux de réunions réservés aux hommes majeurs – âgés de 21 ans et plus - . Les '*Rouges*' au Cercle de l'Union et les '*Blancs*' au Cercle Démocratique.

Il n'y aura jamais de manifestations haineuses entre eux, seulement beaucoup de '*piques*'.

De 1878 à 1912, 4 maires républicains se succèdent : François Hilaire Touche (**doc 1**), premier maire républicain élu de 1870 à 1874 puis de 1878 à 1892 ; Vital Rouard (**doc 2**) maire de 1892 à 1904 ; Pierre Constant (**doc 3**) maire de 1904 à 1912 et Cyprien Abdon Touche (**doc 4**), fils de François Hilaire Touche, qui gèrera la commune de 1912 à 1925.

Petit village sans envergure, les conseils municipaux traitent de dossiers courants (assistance aux vieillards, aux femmes en couche, réparations aux chemins, budgets...); nous n'évoquerons que 3 sujets qui, sans doute, échauffèrent les esprits:

- * les Relations avec l'Eglise
- * L'Ecole du Repos
- * L'attribution du service de l'assistance médicale gratuite à un seul médecin

* les Relations avec l'Eglise

Extraits de délibérations du Conseil Municipal.

5 juin 1904 « *La municipalité républicaine de Vitrolles s'associant au grand mouvement démocratique des élections municipales de 1904, qui sont une éclatante réponse aux adversaires de la République, adresse respectueusement à M. le Président de la République, à M. le Président du Conseil et aux membres du gouvernement, l'expression de son inaltérable dévouement à la République et au progrès social* »

Les Maires « Rouges » de Vitrolles entre 1878 et 1925



Doc 1 François Hilaire TOUCHE
Maire de 1878 à 1892



Doc 2 Vital ROUARD
Maire de 1892 à 1908



Doc 3 Pierre CONSTANT
Maire de 1908 à 1912



Doc 4 Cyprien Abdou TOUCHE
Maire de 1912 à 1925

1^{er} mai 1909 Les processions sont interdites :

« Attendu que maintes fois des manifestations bruyantes se sont produites sur la voie publique et des coups de fusils ont été tirés en l'air par des manifestants sur plusieurs points du parcours de la procession ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer le maintien du bon ordre et la sûreté publique dans la rue,

*Arrêtons : art. 1^{er} – **les processions sont interdites dans tout le territoire de la Commune...** »*

Cette interdiction sera maintenue jusqu'à la Première Guerre Mondiale...

M. Martin, ancien archiviste de la Ville, écrit : « Avant l'interdiction des processions, - arrêté municipal du 11 août 1904 – la fête religieuse de l'Assomption revêtait un éclat extraordinaire. Le 14 août au soir, la vénérable statue de Notre Dame de Vie, revêtue de ses plus beaux habits et parée de tous ses bijoux, était descendue processionnellement de sa chapelle jusqu'à l'église St Gérard. Chaque maison était éclairée par des lampes à huile, veilleuses ou bougies posées sur le rebord des fenêtres ou suspendues en travers de la rue. Des couvertures piquées ou de simples draps pour les moins fortunés étaient accrochés aux murs. Lorsque l'ouverture de la chasse coïncidait avec la fête du 15 août, les chasseurs formaient une haie d'honneur à la Vierge devant le Café de l'Union (avenue Camille Pelletan) et tiraient des coups de feu en l'air pour honorer Notre Dame. Même si l'ouverture de la chasse était plus tardive, il y avait aussi décharge de mousqueterie. Ce sont ces coups de fusil qui sont évoqués dans l'arrêté municipal de 1909»

Mais quand la Patrie est en danger, ces dissensions cessent, du moins, 'sur le papier' ; le maire, Cyprien Touche, déclare le **9 août 1914**, lors du conseil municipal :

*« Pour ma part, j'ai toujours tenu à l'honneur de ne connaître ici dans cette enceinte que des administrés ayant chacun les mêmes droits. **Je dis bien haut et à tous : trêve aux partis, aux mesquines dissensions locales : n'ayons tous qu'un même idéal : la sauvegarde de la Patrie, l'intégrité de notre sol,** et remplaçons au foyer familial, les pères, les époux, les fils que le devoir à rappelés sous les plis glorieux du Drapeau Tricolore, emblème de Paix, de Justice, de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. »*

*** L'École du Repos**

Le grand sujet qui court sur plusieurs années (depuis 1881) concerne la construction d'une école intercommunale pour les hameaux de Pinchinades¹, Repos et Tuilière.

16 février 1908 Par décision de son Conseil Municipal, *« M. le Maire de la Commune des Pennes-Mirabeau avise la Commune de Vitrolles, qu'à partir de Pâques 1908, la fréquentation des écoles de la commune des Pennes-Mirabeau ne sera plus tolérée aux enfants de la commune de Vitrolles. Comme conséquence de ces vœux, il s'engage à verser sa quote-part pour l'édification d'une école intercommunale pour les communes des Pennes-Mirabeau et de Vitrolles »*

7 novembre 1908 *« M. le Maire a reçu un grand nombre de demandes émanant des pères de familles des quartiers ruraux de la Tuilerie, du Repos, du Griffon et de Pinchinades, éloignés d'environ 6 km du chef-lieu, qui sollicitent la création d'une école intercommunale mixte au point le plus central. D'après une enquête à laquelle il a procédé, il résulte que ces quartiers fournissent plus de 35 enfants des deux sexes d'âge scolaire dont la moitié à peine*

¹ A cette époque, Pinchinades s'emploie sans article : on va 'à Pinchinades', le hameau 'de Pinchinades'...

va à l'école soit aux Pennes, soit à St Victoret et l'autre ne fréquente aucune école et se trouve ainsi privée des bienfaits de l'instruction ; un seul enfant fréquente l'école du chef-lieu. Les classes des écoles des Pennes sont surchargées à tel point que le conseil municipal de cette commune a émis en février dernier, le vœu qu'à partir de Pâques 1908, la fréquentation de ses écoles ne serait plus tolérée aux enfants de la commune de Vitrolles. Et comme conséquence de ce vœu, cette assemblée s'engage à verser sa quote-part pour l'édification d'une école intercommunale pour les deux communes des Pennes et de Vitrolles. Dans ces conditions, la création d'une école dans ces quartiers ruraux devient très urgente et il serait à désirer qu'elle s'ouvre dans les plus brefs délais possibles. Un immeuble, actuellement disponible, pourrait être utilisé dans les conditions les meilleures d'hygiène et d'économie pour la commune. »

Le conseil municipal s'active afin de mener à bien cette entreprise philanthropique. En 1909, il se voit dans l'obligation de réaliser cette œuvre sans l'aide de la commune des Pennes :

« L'administration académique avait reconnu il y a quelques mois que la création d'une école intercommunale du Repos répondait à de réels besoins. Mais ensuite, les deux municipalités se sont trouvées en désaccord au sujet du local dans lequel devait être installée cette école et la question est restée en suspens. Sans chercher du côté de quelle municipalité se trouvent les plus grands torts, il faut reconnaître que la situation ainsi faite à cette agglomération, comprise dans sa majeure partie dans la commune de Vitrolles, n'est pas tolérable. M. le Maire est d'avis de renoncer au projet de création d'une école intercommunale et il invite le conseil à demander purement et simplement la création d'une école mixte. »

En attendant que la décision formelle et officielle de construire une nouvelle école soit prise, les petits écoliers sont installés à partir de 1910 dans une maison située sur le domaine de Fontblanche. La commune paie pour cette installation de fortune, un loyer annuel de 200f.

Après moult considérations et débats, la décision est définitivement prise en 1913. L'école se situera **(doc 5)** *«en bordure du chemin de grande communication n°44 [devenue RN 113 et aujourd'hui Avenue De Lattre de Tassigny], en surélévation de 1m50 par rapport au chemin ; la surface du terrain est de 800m² avec :*

- 1) un pavillon principal de 10m / 8m50 ayant au rez-de-chaussée une classe pour 40 élèves minimum et un vestiaire avec garde paniers de 3m/2m10 ; à l'étage, un logement de 5 pièces savoir : cuisine, salle à manger, cabinet de travail et deux chambres ainsi qu'un WC.*
- 2) un préau couvert d'une surface de 60m²*
- 3) une cour de 250 m² non compris les à-côtés*
- 4) des privés établis dans le fond du préau de manière à être facilement surveillés*
- 5) l'installation des eaux du canal pour l'alimentation*
- 6) enfin, une surface de 100m² est réservée pour le petit jardin de l'instituteur. »*

La Société Coopérative des Maçons Marseillais emporte l'adjudication et les travaux commencent en juillet 1914 mais, comme l'écrit l'entrepreneur M. Delos, *« la guerre s'étant déclarée sur ces entrefaites, au mois d'août, et mes six camarades ayant été mobilisés, nous avons été obligés de suspendre momentanément les travaux».*

Les enfants pourront cependant intégrer les locaux en 1915.

Les 'cabinets', les enduits extérieurs, les murs de clôture mettront quelques années à être réalisés sans compter les malfaçons dont se plaint l'institutrice, Mlle Rocchia, en 1917 : « Dans la classe, deux volets menacent de tomber et je suis obligée de laisser les persiennes fermées, ce qui n'est pas sans danger parce que le vent violent qui souffle les agite malgré tout d'une façon inquiétante. Au premier étage, un volet est tombé complètement d'une des fenêtres de derrière la maison. De plus, trois vitres ont été cassées malgré toutes les précautions prises ; une pourrait à la rigueur ne pas être remplacée, mais les deux autres laissent établir un courant d'air désagréable. Je tiens à vous rappeler aussi la question des vidanges. Les garçons vident les tinettes seulement parce qu'on les paie ; j'ai donné l'année dernière 4f75 à cet effet et je continue à leur donner 2f par mois, en tenant compte des vacances où ce service ne se fait pas »

Les années de guerre passées, les travaux reprendront et l'école sera terminée en 1924.



Doc 5 L'école du Repos (aujourd'hui av. De Lattre de Tassigny)

*** L'attribution du service de l'assistance médicale gratuite à un seul médecin**

31 août 1913 *«Il est de toute nécessité pour les habitants de la commune qu'un médecin vienne s'y installer ; le conseil municipal donne mandat à M. le Maire de faire toutes démarches nécessaires pour arriver à ce résultat et vote le principe d'une subvention dont le montant sera fixée au mieux des intérêts de la commune et du docteur ou officier de santé qui viendra s'y installer. »*

29 décembre 1913 *«Le conseil municipal, voulant mettre fin à la rivalité qui existe de plus en plus entre les deux médecins chargés du service de l'assistance médicale gratuite, rivalité qui, à chaque fin de trimestre, amène des contestations et même des protestations injustifiées et tendancieuses auprès de l'autorité préfectorale ; estimant que ledit service et surtout les assistés ont à souffrir de cet état de choses ; que les indigents auront tout à gagner à être soignés uniquement par un docteur en médecine de préférence à un officier de santé ; attendu que le premier vient journellement dans le pays, où il a sa famille (père, mère et enfants) et que, disposant de plusieurs automobiles, il peut accourir très rapidement en cas d'urgence, tandis que M. Guiraud, officier de santé, qui a cabinet de consultation plusieurs jours par semaine à Marseille et à Aix, peut être appelé en vain ces jours-là et ne visite la commune qu'à plusieurs jours d'intervalle, n'ayant d'autre moyen de locomotion que cheval et voiture ; qu'il est souvent absorbé, d'ailleurs par ses fonctions de conseiller général ; vu les précédents créés dans d'autres communes du canton où la faculté d'assurer le service de l'assistance médicale gratuite s'exerce au profit d'un seul médecin, malgré l'avis exprimé par plusieurs assistés et la distance kilométrique moindre séparant ces communes du domicile du docteur exclu de ce service ; décide, à l'unanimité des membres présents, qu'à partir du 1^{er} janvier 1914, ledit service sera assuré par un seul médecin, M. le D^r Bauzan, qui a la confiance du plus grand nombre d'assistés, soit les deux tiers environ. Toutefois, les indigents des hameaux du Repos, Pinchinades, la Tuilière etc... pourront, s'ils le désirent, se faire soigner par M. Aldibert, docteur en médecine aux Pennes-Mirabeau qui accepte le tarif de notre abonnement. »*

1^{er} février 1914 *« le conseil municipal approuve le procès-verbal de la précédente séance (29 décembre 1913) sauf la délibération prise au sujet de l'attribution du service de l'assistance médicale gratuite qui sera modifiée et remplacée par la nouvelle délibération qui suit :*

① *considérant que les médecins concourant actuellement au service médical n'habitent pas la commune*

② *considérant qu'il convient aux indigents malades d'être soignés par un médecin constamment à leur portée*

Décide que ledit service sera uniquement assuré par M. Casabianca qui vient de s'établir à Vitrolles à partir du 1^{er} février. »

Et le débat s'arrêta là... En février 1918, il sera remplacé par le médecin aide-major 1^{ère} classe, M. Maestraggi.

2) Contexte démographique

Les recensements de 1901 à 1921 donnent les chiffres suivants :

1901 : 892 habitants

1906 : 880 habitants

1911 : 819 habitants

1921 : 794 habitants

La situation de Vitrolles n'a rien d'exceptionnel : les communes rurales proches de grandes agglomérations voient leur population décroître de la fin du XIX^{ème} siècle au premier tiers du XX^{ème} ; c'est l'exode rural de la campagne vers les villes dû, à Vitrolles, aux conditions de vie très dures (terre peu fertile, pas d'eau...).

1909 « Notre territoire très aride, est sujet presque toutes les années par suite de la sécheresse, à subir la perte d'une bonne partie de nos principales récoltes.

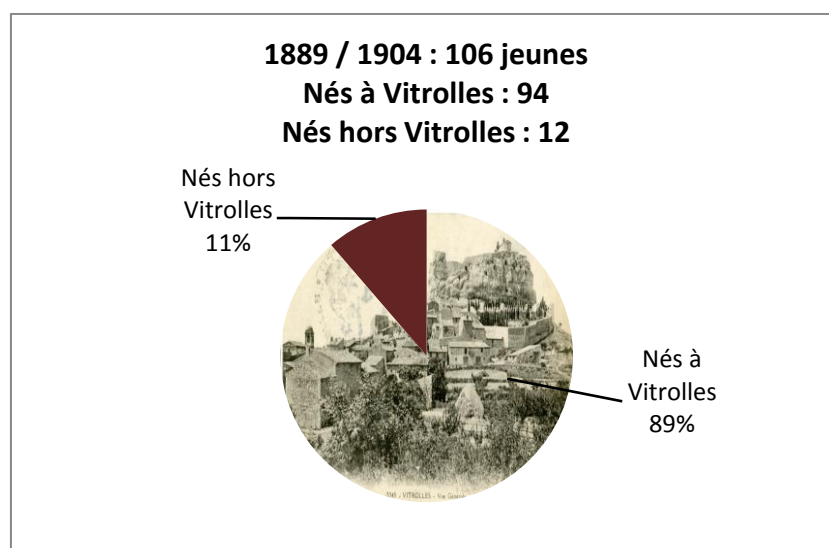
Nos braves paysans, très laborieux et économes, malgré tous leurs efforts, ne peuvent la plupart du temps, non seulement faire face aux dépenses occasionnées par la fumure des terres et des arbres, mais même pourvoir à la subsistance de leur famille.

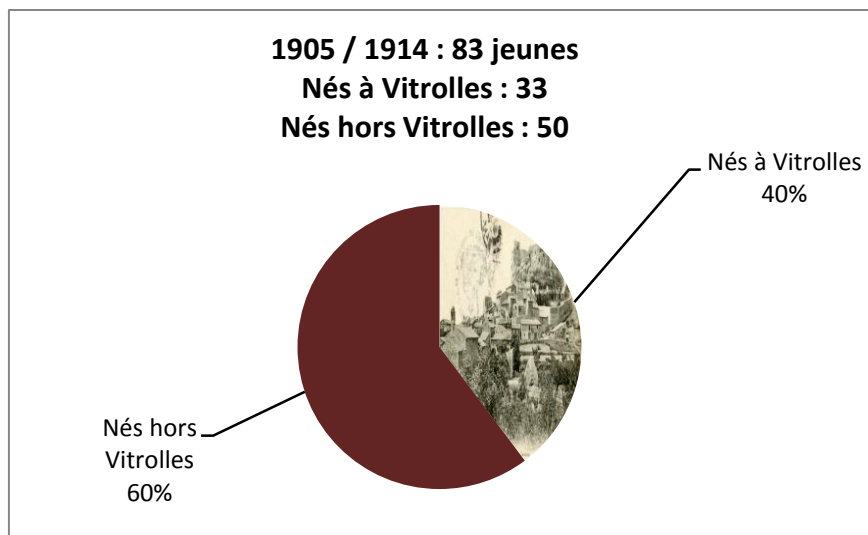
De cet état de choses, il en résulte que notre population diminue chaque année pour aller s'expatrier dans les grandes villes, croyant y trouver des ressources plus suffisantes et nos terres restent de plus en plus incultes.

Cela ne se produirait certainement pas si une partie de notre territoire était soumise à l'irrigation... »

Paradoxalement, le Recensement Militaire, nous apprend qu'entre 1889 et 1904, sur 106 jeunes gens de 20 ans recensés, seulement 12 sont nés hors Vitrolles ; par contre, entre 1905 et 1919, sur 83 jeunes recensés, 50 sont nés hors Vitrolles.

D'après certains noms de familles, il semblerait que ce soient les enfants ou petits-enfants qui reviennent 's'installer' sur les terres de leurs ancêtres.





3) Contexte économique

Budget de la Commune : 1911 : 13 600F traitement annuel du garde-champêtre 700F
 Budget de la Commune : **1914** : 17 700F traitement annuel du garde-champêtre 700F
 Budget de la Commune : **1918** : 19 700F traitement annuel du garde-champêtre 709F

L'agriculture : Vitrolles est une commune rurale au sol pauvre et aride ; le climat méditerranéen implique des '*cultures qui viennent au sec*' – oliviers, amandiers, vignes, un peu de céréales. Elevage : des moutons, quelques chèvres et un troupeau de 30 vaches. 5 moulins à huile : Chassaud, Goirand, Constant, Touche et Giraud
 2 moulins à farine : familles Giraud au Repos (**doc 6 et 7**) et Fontblanche (**doc 7**)

Situation en 1918	753 habitants : 121 enfants <16 ans et 63 vieillards >65 ans	
134 exploitations agricoles	500 moutons – 67 chevaux – 26 mulets – 35 vaches – 123 porcs	
Cultures : Rendements à l'hectare	1918	2010
Blé	1 tonne	7 tonnes
Orge	1 tonne	6 tonnes
Avoine	900 kg	4 tonnes
Seigle	700 kg	5 tonnes
Pommes-de-terre	2.5 tonnes	4.5 tonnes

L'Industrie : Elle est quasiment inexistante :

En 1911, les marais salants (**doc 8**) ne produisent que quelques 730 tonnes de sel par an. La carrière de marbre (**doc 9**) emploie une dizaine d'ouvriers, immigrés italiens pour la plupart...

Le niveau de vie : les $\frac{3}{4}$ des agriculteurs et des artisans sont pauvres.

On ne compte qu'une quarantaine de voitures hippomobiles [tractées par un cheval ou un mulet].

Quant aux voitures automobiles, seul le docteur Bauzan possède une Mors, une Cottererau et une Delage qu'il fait conduire par son chauffeur, Marius Constant.

En 1914, s'ajoutent Eugène Rouard avec une Régence conduite par Fernand Rouard et Léon Berjoan, nouveau propriétaire des bords de l'Etang, avec sa Torpédo, qu'il conduit lui-même.

4) Contexte territorial

Un village aggloméré, blotti au pied du Rocher, qui concentre un peu plus de la moitié des habitants, avec une partie *intra-muros* en ruine, quelques habitations avenue Vital Rouard, des cabanons d'estivants sur l'avenue de Marseille ou au bord de l'Etang et des hameaux ou 'écarts' : (**doc 10 et 11**)

- * l'Agneau, le Mouton, la Bernarde tournés vers Rognac
- * Pinchinades, le Repos tournés vers les Pennes
- * la Tuilière, la Frescoule tournées vers St Victoret et Marignane

Grâce à la fontaine édifée en 1894 sur la Place² et alimentée par le canal de la Durance, les villageois ont accès à '*l'eau en tout temps*' c'est-à-dire, qu'ils ne sont plus obligés d'aller chercher l'eau aux deux puits communaux situés à la sortie du Village³, et de se limiter selon les époques de l'année.

L'électricité n'arrive au Village qu'en 1907.

20 octobre 1907 - Etat du Vieux village

« À 7h du matin, une vieille maison habitée par la demoiselle Marie Cotton, sise dans une ruelle qui traverse les vieux quartiers du village, vient de s'écrouler en partie, causant un accident mortel.

La dame Marie Lataud, épouse Audibert Henri, venait, peu d'instant avant, de quitter sa maison d'habitation pour aller faire ses provisions de ménage et s'était engagée dans cette ruelle à pente rapide lorsqu'un bruit significatif se fit entendre. Elle n'eut pas le temps de se rendre compte de la situation et de continuer sa course qu'une grêle de pierre tomba, l'ensevelissant presque entièrement.

À ses cris, les personnes présentes étaient accourues et s'empressèrent de la dégager et lui prodiguer les meilleurs soins. Malgré l'empressement dont elle a été l'objet, la victime succombait quelques heures après des suites de ses nombreuses blessures. »

² À cette époque, quand on parle de La Place, il s'agit de la place de la République, seule place aménagée...

³ Le Bon Puits et le Puits Neuf situés Place du Parc - avenue Vital Rouard

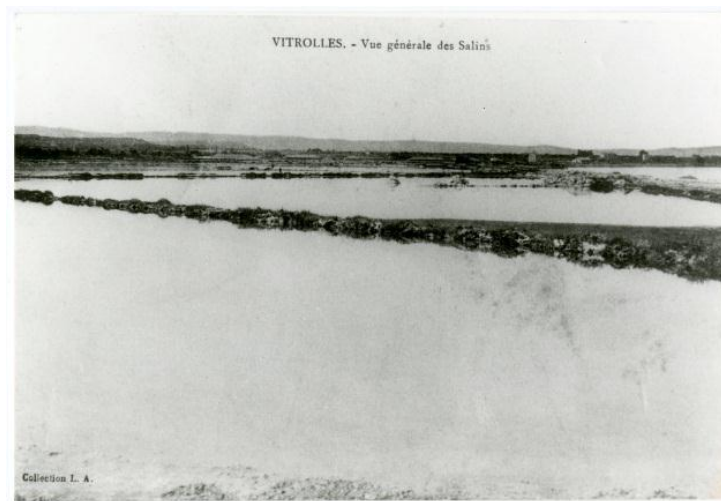
Peu de ressources économiques



Doc 6 Moulin du Repos



Doc 7 Entête du Moulin du Repos
Entête du Moulin de Fontblanche



Doc 8 Les Salins

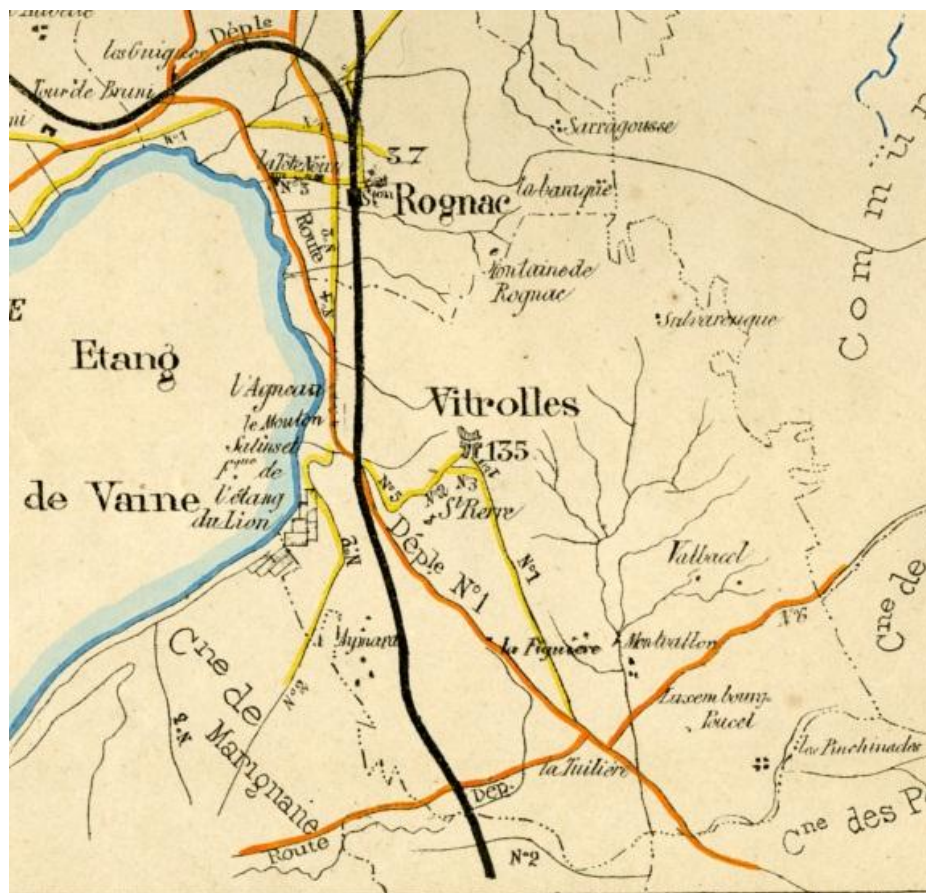


Doc 9 Carrière de Marbre sur le Plateau

Une commune étendue avec un chef-lieu et des écarts



Doc 10 Un village aggloméré (chef-lieu) dont la partie ancienne tombe en ruine



Doc 11 Quelques hameaux ou 'écarts' éloignés du Village

Au Village se trouvent toutes les *'infrastructures'* : la mairie-école des garçons (**doc 12**), l'école des filles (**doc 13**), l'église (**doc 14**) et le cimetière, le bureau de poste (**doc 15**) ... et les commerces :

2 boulangers : Amable Béraud et Théodore Salen

6 *'comestibles'*⁴ [épiciers] : Elise Aymard, la Veuve Brémond, Victorin Béraud, Germain Deleuil, Fortuné Gameau et Gérard Tronc

4 bouchers : Noël Basset, Léon Baron, Mérentier et Ferdinand Martin

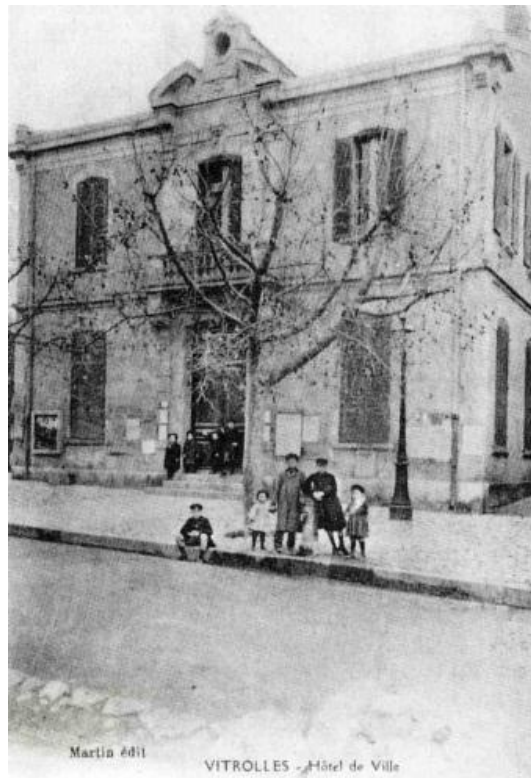
2 cafés : Hippolyte Aymard et Gustave Rouard

5) En 2 mots...

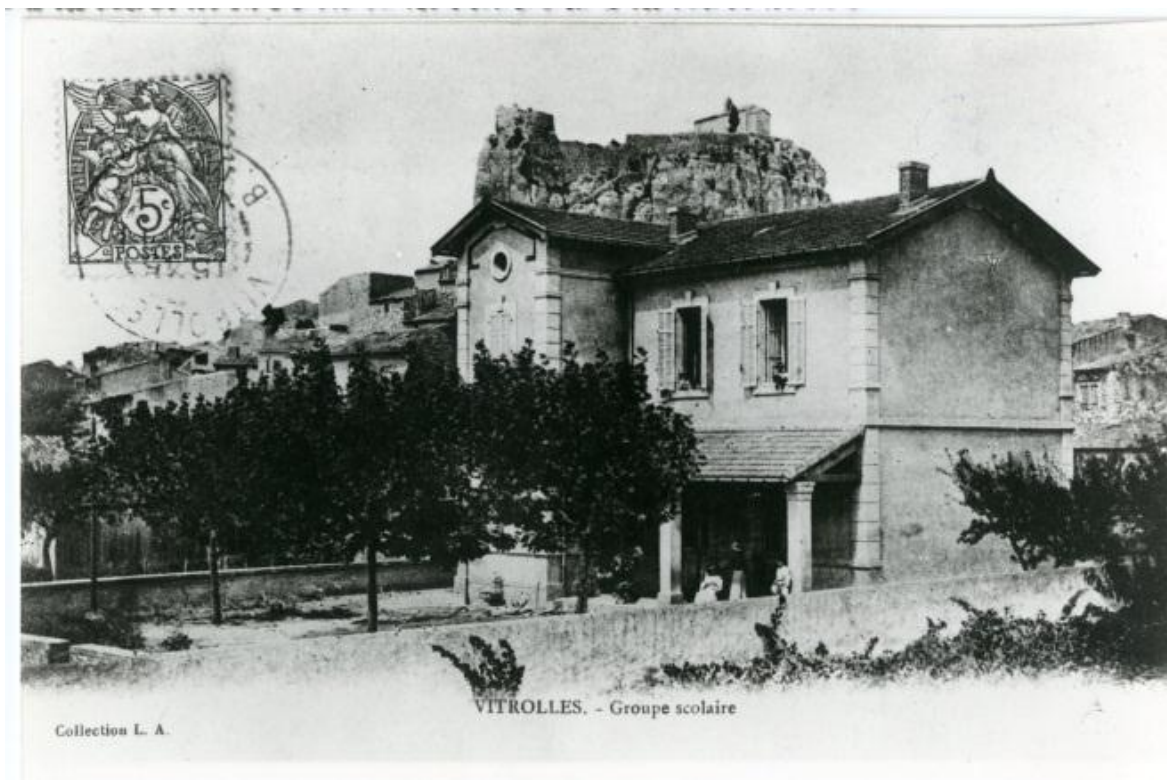
Le contexte local des années 1910 nous dévoile un petit village rural, loin des grandes voies de communication, peuplé principalement d'agriculteurs ; village qui se dépeuple d'années en années, village qui vit des tensions politiques somme toute *'bon enfant'*, village qui n'a pas de grands projets structurels, village qui ne peut prévoir les épreuves qu'il va vivre...

⁴ Le terme *'Comestible'* pour *'Epicier'* sera utilisé jusqu'après la Guerre

Les infrastructures sont au Village



Doc 12 La Mairie – École des Garçons

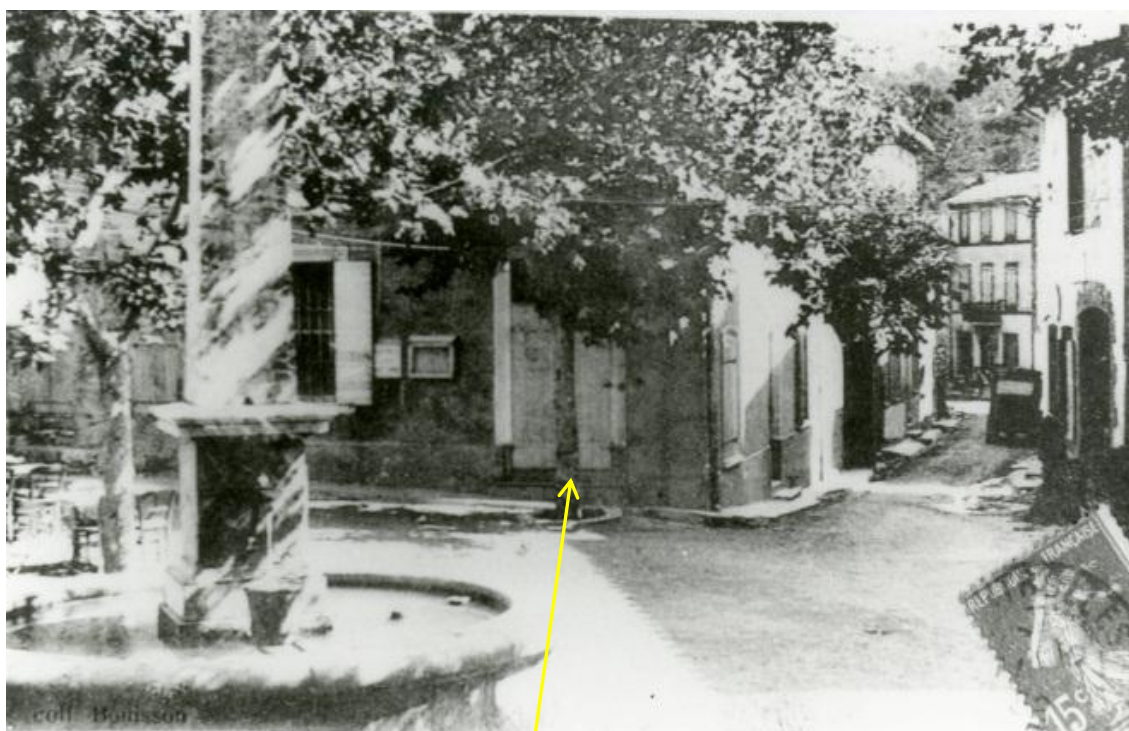


Doc 13 L'École des Filles

Les infrastructures sont au Village



Doc 14 L'Église Saint Gérard



Doc 15 La Poste (angle Rue du Vallon des Roses)

Chapitre 2 : L'entrée en guerre et ses conséquences

Une semaine après le décret de Mobilisation, le dimanche 9 août, à 11 heures du matin, le maire convoque le Conseil municipal – la délibération est transcrite à l'encre rouge [ce sera l'unique fois dans toute l'histoire de Vitrolles] (**doc 16**)

En lisant attentivement chaque terme, on comprend combien il fut aisé, sur le moment, de se laisser gagner par ce patriotisme conquérant.

Séance du 9 août 1914

Session extraordinaire Mesures à prendre en vue de la déclaration de guerre

« L'an mil neuf cent quatorze et le neuf du mois d'août, à onze heures du matin, le Conseil Municipal de la commune de Vitrolles s'est réuni dans la salle de ses délibérations à l'Hôtel de Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents

MM. Touche Cyprien, Maire

Baret Marius, Decloître Louis, Martin Ferdinand, adjoint, Bérard Marius, Deleuil Germain, Audibert Jean, Bérenger Désiré, Germain Baptistin

Excusés appelés par la Mobilisation : Cotton Victor et Rouard Léon

Secrétaire : Bérard Marius

*M. le Maire prenant la parole, indique que : devant la situation qui nous est faite, par **le plus imposteur des monarques, le perfide, le lâche assassin Guillaume**, qui se voyant déjoué, pris à son propre piège, n'hésite pas à **faire fusiller des innocents**, femmes et enfants, voulant écraser la noble Belgique, pour nous envahir, il a cru de son devoir de convoquer le conseil municipal, **faisant appel à son ardent patriotisme**, pour prendre toute disposition utile pour **secourir les nécessiteux, assurer l'existence aux familles de nos concitoyens appelés par la mobilisation, sauvegarder les récoltes présentes et futures.***

*J'adresse **un salut fraternel à nos deux collègues qui plus favorisés que nous par l'âge ont été rappelés** et à votre nom aussi j'y associe tous ceux de nos concitoyens à qui **la Patrie menacée, attaquée traîtreusement, a confié l'honneur de la défendre.***

*Nous devons, aide, secours et assistance aux femmes, enfants, mères, sœurs restées sans soutien, nous ne nous déroberons pas à la **tâche sacrée qui nous incombe** ; assuré de la délibération que vient de prendre la commission administrative du Bureau de Bienfaisance, qui ne marchand jamais ses subsides aux nécessiteux, je vous propose, messieurs et chers collègues, de prendre une délibération ouvrant un crédit de tous les fonds encore disponibles au budget communal du présent exercice, afin de faire face dans la mesure de nos faibles moyens, à toutes les éventualités.*

*Prenant **l'engagement sacré** qu'en aucun cas, quoi qu'il arrive, nous ne faillirons à la tâche qui nous incombe de par la confiance que nous ont témoignée nos mandants. Aujourd'hui plus que jamais, quoique pour ma part j'aie toujours tenu à l'honneur de ne connaître ici dans cette enceinte que des administrés ayant chacun les mêmes droits, **je dis bien haut et à tous : trêve aux partis, aux mesquines dissensions locales : n'ayons tous qu'un même idéal : la sauvegarde de la Patrie, l'intégrité de notre sol, et remplaçons au foyer familial, les pères, les époux, les fils que le devoir a rappelés sous les plis glorieux du Drapeau Tricolore, emblème de Paix, de Justice, de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.***

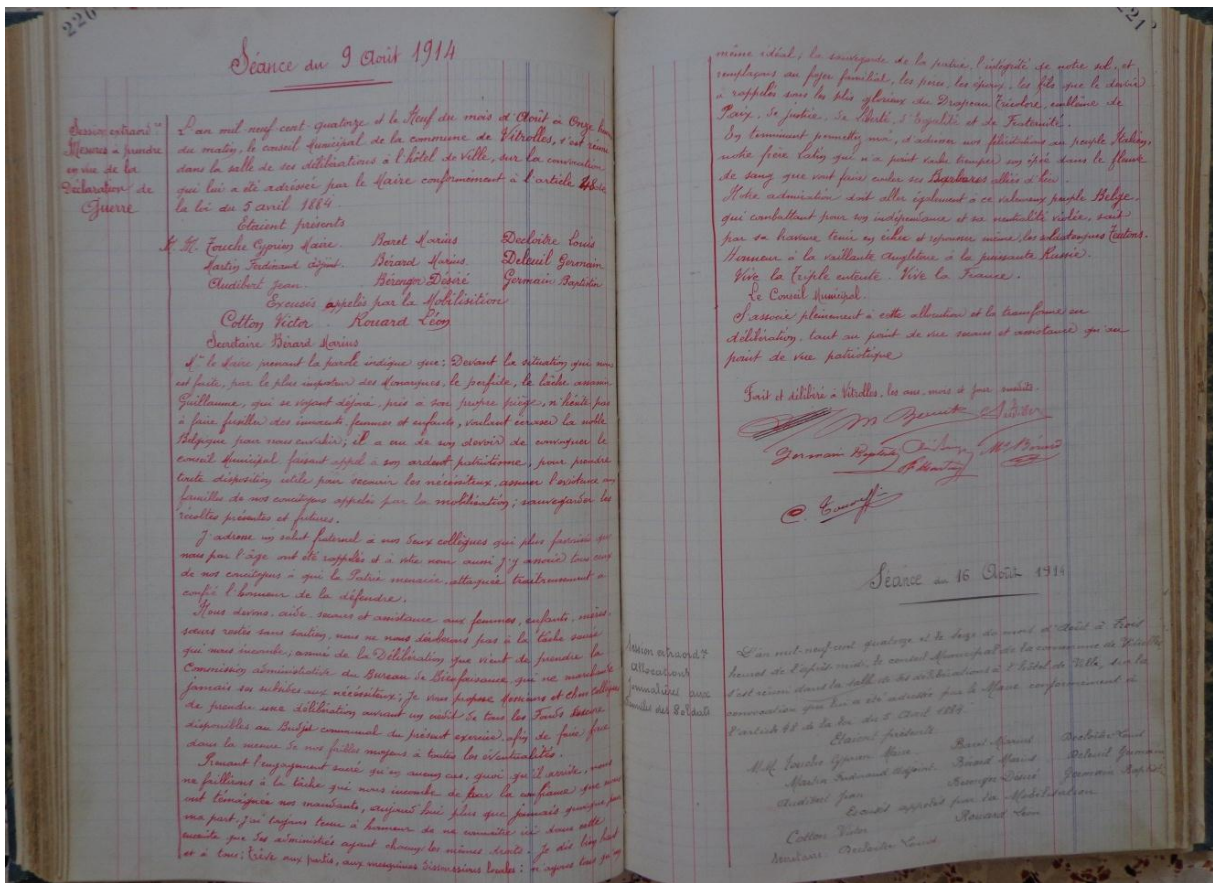
En terminant, permettez-moi d'adresser nos félicitations au peuple italien, notre frère latin qui n'a point voulu tremper son épée dans le fleuve de sang que vont faire couler ses barbares alliés d'hier.

Notre admiration doit aller également à ce valeureux peuple belge, qui combattant pour son indépendance et sa neutralité violée, sait par sa bravoure tenir en échec et repousser même, les soldatesques Teutons.

Honneur à la vaillante Angleterre et à la puissante Russie.

Vive la Triple entente. Vive la France

S'associe pleinement à cette allocution et la transforme en délibération, tant au point de vue secours et assistance qu'au point de vue patriotique. »



Doc 16 Séance du Conseil Municipal du dimanche 9 août 1914

En effet, une fois les hommes partis, comment pallier leur absence ?

1) Allocations aux familles des mobilisés

Pour aider les familles des mobilisés les plus nécessiteuses, la commune leur versera une allocation journalière, après examen des demandes :

16 août 1914 : « *le Parlement vient de décider, par la loi du 5 août 1914, que toute famille dont le soutien indispensable est sous les drapeaux ou y a été rappelé, aura droit pendant toute la durée de la guerre à une allocation journalière de 1F25⁵ augmentée de 0F50 par enfant de moins de 16 ans, à la charge du militaire* »

« *M. le Maire indique que vu la gravité de l'heure présente, il a tenu à ce que ce soit le conseil municipal tout entier qui prenne ses responsabilités et que dans un esprit de juste équité, discute l'une après l'autre de l'opportunité des allocations demandées, n'ayant que 26 demandes sur 80 appelés ou rappelés. Cela indique assez clairement que pas mal de familles même nécessiteuses assez imbues de patriotisme ont très bien compris l'esprit de la loi.*

Le conseil, après mûres discussions, admet les demandes suivantes :

MM Bertotto indigent – Benet Joseph, garde-chasse – Mallet Félix – Seren Marius – Durand Joseph – Raynard Gabriel – Brémond Edouard – Allemant Joseph – Chave Vincent – Chave Edmond – Audibert Pascal – Pellas Marceau – Boyer Jean – Put Joseph

Admet partiellement, vu le nombre des enfants, les familles :

Aimard Urbain dit Belluguet – Panisson Edouard – Chassaud Baptistin – Cotton Victor – Giraud Casimir

Rejette momentanément, indiquant que leur situation n'est pas nécessiteuse, celles-ci après : Rouard Marius Louis – Martin Antoine – Deleuil Emile – Porry Baptistin – Aimard Julien – Giraud François.

4 octobre 1914, deux mois à peine après le début des hostilités :

« *Vu la durée probable de la guerre, il y a lieu de revenir sur la décision prise le 16 août dernier en donnant un avis favorable à toutes les demandes d'allocation qui seront présentées par les familles des agriculteurs mobilisés* »

2) Comment s'organiser ?

L'absence de main d'œuvre masculine se fait rapidement sentir ; la mobilisation perturbe la fin des moissons, et le conflit qui devait se terminer en très peu de temps, s'enlise. Outre les vendanges, et la récolte des olives, il faut s'organiser pour l'ensemencement :

8 novembre 1914 « *Quant aux mesures de main d'œuvre à prendre pour faciliter la totalité des ensemencements, notre Comité de Secours sur l'initiative de M. le Maire, a, il y a un mois déjà, donné une réunion publique où toutes les dispositions avaient été prises, afin que chacun s'entraide et fasse surtout et d'abord, le travail de nos concitoyens mobilisés. Il s'ensuit que ces travaux s'exécutent avec la plus grande célérité, à la satisfaction de tous.* »

En 1916, les pouvoirs publics enquêtent sur l'impact de la mobilisation :

⁵ Environ 37F50 par mois – le garde-champêtre gagne environ 58F

Télégramme du Préfet du 11 février 1916

« Préfet à Maires BdRhône – Existe-t-il dans votre commune exploitations agricoles abandonnées dont exploitants ou chefs de culture appartenant à territoriale ou à sa réserve sont actuellement mobilisés dans zone armée – stop - quelle est pour chacune surface laissée inculte ? le retour de l'exploitant ou du chef cultures aurait-il pour résultat la remise en culture de la propriété – stop – prière cas échéant me faire connaître par télégramme nom classe corps secteur postal des exploitants ou chefs culture dont s'agit »

Ce à quoi le Maire répond par une liste de 18 personnes totalisant environ 324 hectares incultes ou semi-incultes, soit environ le quart des terres cultivées.

Les soldats ou leur famille peuvent demander des 'permissions agricoles' pour venir vendanger ou cueillir les olives ... En 1917, 38 demandes sont adressées au Maire qui doit en certifier le bien-fondé :

Courrier du **23 juin 1916** de Léon Berjoan, Campagne Rivebelle :

« Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de venir solliciter de votre obligeance, un certificat pour obtenir une permission agricole, mon fermier m'ayant quitté, laissant tout en train, et n'ayant personne, il vous sera facile de faire constater que cette permission me serait très utile.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes meilleurs sentiments. »

Courrier du **16 novembre 1917** de François Cornand (retranscrit tel quel) :

« Monsieur le maire,

Je mais la main a la plume pour vous demander un certificat pour ramacée les olives ; aujourd'hui, il est parue l'ordre de donner des permission pour ramacé les olives. Par conséquent, vous aurait la bonté de m'envoyer ledit certificat au plus tôt que vous le pourrait, il faut qui mentionne propriétaire exploitant, le nombres d'hectares ; j'ai 2 hectares et 5 ares le nombres des pieds d'oliviers entres ceux qui sont a moi et ceux que j'ai dans les terres loué le nombres et de 700 pieds.

Par conséquent, je conte sur votre bonté pour faire le nécessaire faite moi parvenir ledit certificat au plus tôt que vous le pourrait.

Toute mes salutations

Cornand françois au 113^{ème} Territorial 35^{ème} Compagnie La Seyne Var »

Le maire doit certifier le bien-fondé de la demande et l'accord est souvent donné : il est bien spécifié, sur le certificat, que « **la permission agricole n'est pas une faveur individuelle, mais elle répond à un besoin collectif**. Les intéressés ont le devoir de travailler non pas seulement leurs terres, **mais aussi celles des combattants du front qui ne peuvent pas obtenir de permissions** » (doc 17)

Le maire peut demander des sursis d'appel :

« Vu le manque total de main d'œuvre agricole, la fabrication des huiles d'olive ne pourra point se faire dans ma commune cette année, **n'ayant qu'un personnel de fortune ne connaissant rien à ce travail, et les 5 moulins exploités ayant les contremaîtres tous mobilisés**. Je viens donc solliciter de votre haute bienveillance, la mise en sursis de quelques-uns d'entre eux pour la **période de fabrication, soit du 10 ou 15 novembre jusqu'à fin décembre**.

Moulin Goirand Justin – contremaître Sallier Henri, soldat auxiliaire
 Moulin Touche Cyprien – contremaître Cotton Victor, 115^{ème} territorial
 Moulin Constant frères – Rouard Gustave
 Moulin Chassaud Angèle – Rouard Marius, soldat
 Moulin Giraud Frères – Cotton Albert, 115^{ème} territorial »



Doc 17 Le Maire certifie qu'Emile Gonin a besoin d'une permission agricole

Les minotiers s'inquiètent : M. Giraud écrit le 16 juillet 1915 « M. le Général commandant la XV^{ème} région militaire – Nous avons l'honneur de vous informer que nous exploitons, depuis de nombreuses années, deux moulins plusieurs fois centenaires, connus dans le pays sous les noms de Moulin de Fontblanche et Moulin du Repos. Deux des nôtres, les plus jeunes, sont sur le front depuis le début des hostilités. Depuis de nombreux mois, et surtout depuis l'entrée en campagne de l'Italie, **il nous est impossible de nous procurer des ouvriers**. Quand nous avons vu la récolte de blé s'approcher, nous avons informé M. le maire de Vitrolles d'avoir à nous procurer pour ce moment-là des meuniers, ou nous nous trouverions dans la triste nécessité de fermer nos usines, ce qui serait une perte considérable pour nombres de personnes et une grande gêne pour les habitants du pays.

Le maire de Vitrolles vous a adressé, à la date du 22 juin une demande de mise en sursis pour quatre meuniers ; pour faciliter vos services, il en a même désigné nominativement, choisis parmi des territoriaux ou des auxiliaires. Aucune réponse n'étant parvenue, M. le maire a adressé une lettre de rappel le 14 juillet. Nous nous sommes rendus hier dans vos bureaux où après de minutieuses recherches, il nous a été déclaré qu'on n'avait rien reçu.

Comme il y a **urgence extrême**, car si nous n'avons pas rapidement le personnel nécessaire, nous ne pourrons satisfaire les agriculteurs de la région en remisant leurs blés dans nos hangars, et toute notre clientèle sera perdue, nous venons vous supplier de nous procurer aussi rapidement que possible, les 3 ou 4 meuniers qui nous sont indispensables en mettant des militaires de ce métier en état de sursis.

- Conte François, classe 1896 (39 ans) - Prima Antoine, classe 1890 (45 ans)
- Porry Victorin, classe 1897 (38 ans) - Vachier Honoré, classe 1889 (46 ans)

Nous espérons, Mon Général, que vous prendrez en considération tous les intérêts qui sont en jeu dans ce qui fait le but de notre demande et nous accorderez satisfaction.

Daignez agréer, Mon Général, l'assurance de notre respectueux dévouement. »

Les soldats bénéficient donc d'un sursis de quelques semaines et ensuite, repartent au front.

3) Les réquisitions

Dès le début de la guerre, des réquisitions s'effectuent pour les troupes de passage :

Lors du passage du 42^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale, 15 litres de lait pour les malades, 15 chevaux et voitures pour le transport de troupes à Lançon et 3500 kg de paille. **(doc 18)**

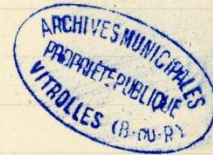
Tout est indemnisé mais souvent avec du retard et outre la pénurie de moyens humains, s'ajoute la réquisition des chevaux et mulets et de certaines récoltes :

8 novembre 1914 « M. le Maire communique au Conseil la lettre de M. le Préfet, ainsi que la notice rédigée par M. le Directeur des Services Agricoles, où sont brièvement résumées les principales mesures d'ordre technique s'appliquant aux cultures des céréales. Le conseil, après délibérations, conclut que ces conseils ne peuvent être suivis que par la grande culture et par les cultivateurs aisés ; car **vu la gravité de l'heure présente et la gêne où se débat le petit cultivateur qui, par suite de l'appel sous les drapeaux soit du chef de famille, de ses fils, de la réquisition de ses animaux qui n'étant pas payés encore, le mettent dans l'impossibilité de les remplacer ; de la réquisition aussi et de la mévente des produits récoltés, ne peut en aucune façon se procurer les engrais préconisés dont on exige le paiement comptant.**

Commune
des
Vitrolles
Bouches du Rhône.

Réquisitions opérées en 1914

Détachements d'animaux
Avoine 60 k^o à F: 20^f =
Fourrage 48 - - - 10. =



Passage du 42^e Rég^t d'Inf^{erie} Coloniale.

15 litres de lait pour les malades à 0^f.40 le litre = 6^f.00
15 chevaux et voitures pour transport à la maison
à 10^f. l'une 150^f.00
3,000 k^o de paille à 4^f. = 14.

Orreété le présent état se montant à la somme
de

Vitrolles le

Le Maire



[Signature]

Emet le vœu que l'Etat réquisitionne lesdits engrais et les cède ensuite au petit cultivateur...

Le conseil se permet d'émettre le vœu suivant : que dans un intérêt pécuniaire national d'abord, et agricole ou commercial ensuite, **tous les chevaux et mulets réformés ou seulement fatigués ou blessés soient vendus directement par l'Etat aux cultivateurs ou commerçants pour leur usage, au lieu de passer d'abord par l'intermédiaire des courtiers et négociants en bestiaux qui, en vrais maquignons, spolient l'Etat aux adjudications et qui ensuite, après retouches et maquillages exploitent les acheteurs, en leur mettant le couteau sous la gorge.** »

Réquisitions de blé, paille (**doc 19**), avoine, vin, laine et peaux de mouton entre 1915 et 1918 et même varech en 1916 (**doc 20**) – le varech, lavé et broyé, pouvait servir de liant dans la construction d'abris pour les soldats.

Tout est contrôlé par l'Intendance militaire, service du ravitaillement :

25 juillet 1917 : Télégramme du Président de la Commission du Ravitaillement au Maire :
« *Par ordre des autorités chargées du ravitaillement, vous rappelle qu'il est formellement interdit de disposer des blés nouvelle récolte, d'en envoyer au moulin ou ailleurs sans mon autorisation – recevrez incessamment instructions utiles destination à donner à ces blés* »

En 1917, les récoltes s'élèvent à :

Foin : 115 tonnes

Paille : 550 tonnes

Blé : 365 tonnes

Pommes-de-terre : 100 tonnes

4) Les restrictions alimentaires et le ravitaillement

Une période de conflit engendre une désorganisation certaine et nécessite que soient prises des mesures d'économie et de répartition de certains *biens* car malgré les nombreux appels au civisme et au patriotisme, il en est toujours pour '*profiter de la situation* '.

28 février 1915 : « *Le conseil municipal, justement ému par la hausse disproportionnée du prix du pain, qui n'est nullement en rapport avec la valeur du blé acheté aux producteurs par la réquisition et par le commerce, S'élève avec la plus grande indignation contre les procédés usuriers et vu l'heure présente, anti patriotiques des accapareurs qui décuplent leurs capitaux en vendant 60F ce qu'ils ont acheté 30F au moment où le cultivateur attend cette récolte qui est la première de l'année dans notre région, pour solder le montant de ses impôts et de ses termes, et doit payer maintenant 50F ce qu'il a produit à la sueur de son front et vendu 30F*
Compte sur les pouvoirs publics pour mettre un terme à cet état de choses préjudiciable au premier chef à la population tout entière »

24 octobre 1915 : « *Le conseil municipal, vu la crise alimentaire actuelle et s'inspirant des plaintes des consommateurs, plus particulièrement au sujet de la cherté de la viande qui provient certainement et en majeure partie de ce que les commissaires en bestiaux qui reçoivent tous les jours des milliers d'animaux, n'en mettent sur le marché qu'un nombre*

Réquisitions - Recoltes 1915 - Paille et Foin

	adresses	Paille	Foin
Martin Antoine	Vitrolles	2,500 K ⁰⁰	
Cotton Octave	- d ^e -	2,000	
Mery Mathurin	- d ^e -	2,000	
Guydon Lucien	- d ^e -	1,500	
Arnoux Louis	- d ^e -	2,500	
Cholet Julien	- d ^e -	1,000	
Chastellu Baptiste	- d ^e -	1,500	
Bisard Marius	- d ^e -	2,500	
Audibert Adrien	- d ^e -	2,000	
Delcuil Justin	- d ^e -	2,500	
Giraud Pierre	grand cellier	12,000	
Gus Martin	Vitrolles	1,200	
Durand Jacques	Arpente		10,000 K ⁰⁰
Déclatke Louis	fontblanche		20,000
Guydon Romain	Vitrolles	1,500	
Bouche Cyrille	- d ^e -	14,000	
Chave Edmond	fosseville	2,000	
Chave Vincent	- d ^e -	2,000	
Ponsel Louis	Pepus	2,000	
Bouvier Fernand	- d ^e -	2,000	
		48,700 K ⁰⁰	30,000 K ⁰⁰
Audibert Marius	Vitrolles	2,000	
Les Réquisitions ont été admises aux contestations le 7 avril 1916.			
Brenon, Louis	Pepus	2,000	le 12 avril 1916

Doc 19
Réquisition paille et foin
1915

SÉRIE N° _____ Feuille n° 8

Le paiement des prestations comprises dans la présente réquisition ne pourra avoir lieu que sur la production de reçus qui seront délivrés par les autorités militaires pour les fournitures faites, ou de certificats établis par elles pour constater l'exécution du service requis.

ORDRE DE RÉQUISITION.

15^e armée. Région | État-major de

corps d'armée. | régiment de

division d | bataillon ou escadron.

brigade. | compagnie ou batterie.

Nom et grade du signataire } Drouineau sous-Intendant Militaire
(écrits très lisiblement). } 2^e sous-brigade 2^e sous-Intendance Armée

Le Maire de Vitrolles département des Bouches du Rhône
(ou, par exception, en l'absence de la municipalité)

le sieur _____ demeurant à _____
département de _____ est requis de fournir à (1) Vitrolles
le _____ à _____ heures du _____ les pres-
tations suivantes, savoir : la totalité de varech récolté et à
(2) récolter dans la commune de Vitrolles. Le varech
sera livré à heure due, pressé, mis en balles et
rendu en gare par les soins du récoltant. L'admini-
stration militaire fournira le fil de fer.

3.

Doc 20
Réquisition du varech
1916

limité. Ils forcent ainsi les acheteurs à payer les prix qu'ils fixent pour ainsi dire, eux-mêmes, par cette façon de procéder ; émet le vœu que les autorités compétentes prennent toutes les mesures qu'il pourra convenir pour faire cesser cet état de chose si préjudiciable au consommateur ».

La viande est chère, mais en même temps, il est interdit de chasser :

15 août 1915 : «Le conseil municipal, considérant que la chasse aux lapins, perdreaux, sangliers etc..., si elle était autorisée, débarrasserait certainement nos campagnes d'animaux qui, par leur accroissement, portent un préjudice énorme aux travailleurs des champs. Considérant d'autre part que les animaux ainsi détruits devraient, au moins pour une part, profiter à ceux qui ont subi les dégâts et non à ceux-là seuls qui font de la chasse un agrément et qu'il convient de considérer actuellement la chasse au seul point de vue de la préservation des récoltes, les agriculteurs en souffrant par trop profondément. »

En 1918, le ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement va prendre les choses en main, relayé par les préfets et les maires.

La carte individuelle d'alimentation (**doc 21**) et les tickets de consommation (**doc 22**) sont établis jusqu'en 1920 « parce que la prolongation des hostilités implique des ressources moins importantes et pour éviter le stockage inutile ou la spéculation » ;

5 catégories de bénéficiaires :

E : enfants de moins de 3 ans

J : enfants de 3 à 13 ans

A : personnes de 13 à 60 ans mais n'exerçant pas un métier de force

T : personnes de 13 à 60 ans exerçant un métier de force

C : à partir du 1^{er} octobre 1918 : nouvelle catégorie : travailleurs des champs figurant auparavant dans les catégories A, T et V

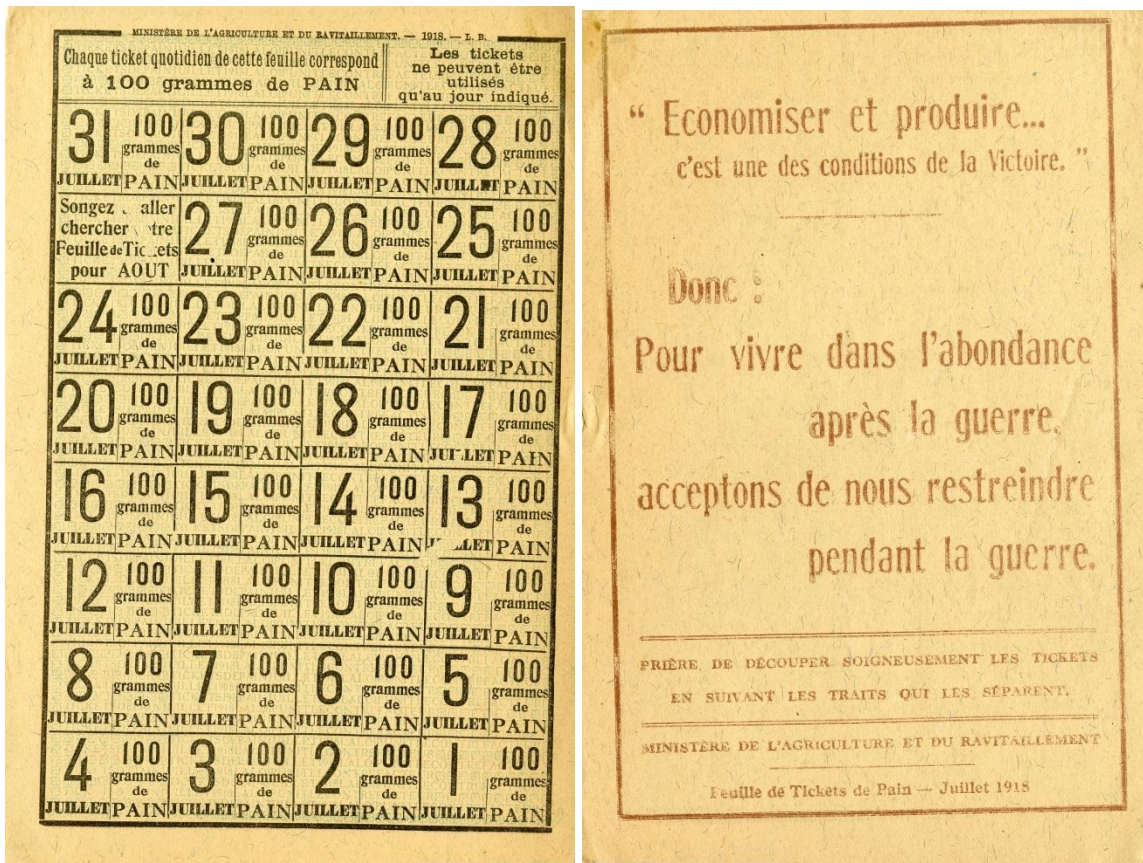
V : personnes de plus de 60 ans

En 1918, les Vitrollais se répartissent ainsi : (**doc 23**)

Catégorie	Personnes concernées	Nombre
E	Enfants de moins de 3 ans	11
J	Enfants de 3 à 13 ans	110
A	Personnes de 13 à 60 ans mais n'exerçant pas un métier de force	191
T	Personnes de 13 à 60 ans exerçant un métier de force	68
C	À partir du 1 ^{er} octobre 1918 : nouvelle catégorie : travailleurs des champs figurant auparavant dans les catégories A, T et V	304
V	Personnes de plus de 60 ans	63
	Total	747



Doc 21 Carte d'alimentation d'une personne exerçant un métier de force - cat. T - les mois d'avril et de mai ont déjà été utilisés



Doc 22 Tickets d'alimentation pour le pain - juillet 1918

N°	Noms et Prénoms	C	Nombre de Personnes	Categories					Cartes délivrées	familles	Cant.	M. Nour.				
				F	J	T	A	V								
	Reports		109	264	34	41	47	145	23	39	17	36	1206	1144		
106	Cotton, Leon	X	1	2				2	1				10	9	9	9
107	" Marie	X		1				1	1				5	5	5	5
108	" Octave	X	3	3				3					15	15	15	15
109	" Victor	X	3	7		2	2	4	1	1	1	1	32	30	30	30
110	Couaden, Joseph			1				1	1				5	5		
111	Cotton, Casimir	X	1	2						1	2		8	8	8	8
112	" Marin	X		3		1	1	2	1				14	13	13	13
113	Cyprien, Anne	X	2	2				2					10	10	10	10
114	Devoitre, Louis	X	2	6		3	2	4	1				28	26	26	26
115	Dedien, J. B ^e	X	1	2					1		2		8	8	9	9
116	Delenil, Alfred	X	1	2				2	1				9	9	9	9
117	" Denis	X	4	6		1	1	4		1	1		28	27	27	27
118	" Emile	X	1	2		1	1	1					9	8	8	8
119	" Eugène	X	2	2				2					10	10	10	10
120	" Felix	X		2						2	2		8	9	9	9
121	" Germain Ch ^x	X	1	3				2	2	1			14	14	14	14
122	" Germain, Jun ^r	X	2	4		1	1	3	1				19	18	18	18
123	" Joachim	X	1	2				1	1		1		9	9	9	9
124	" Joseph	X	2	2				2					10	10	10	10
125	" S ^r Justine	X	1	2				1	1		1		9	9	9	9
126	" S ^r Justin	X	1	2				1		1	1		9	9	9	9
127	" Siffroy	X	2	2				1			1		9	9	9	9
128	Demarque, Julien	X	1	2				2	1				10	10	9	9
129	Dépeyre, Kilanion	X	2	2							2		8	8	8	8
130	Doudon, Louis	X	3	5		1	1		1	4			20	19	19	19
131	Dupay, Alexandre	X	3	4		1	1	3					19	18	18	18
132	Durand, Françoise	X		1				1	1				5	5	5	5
	à Reporter			338	4	52	190	44	50		15	16	1144			
				149	338	3	56	21	86	23						

Doc 23 Liste des chefs de famille et répartition des cartes d'alimentation

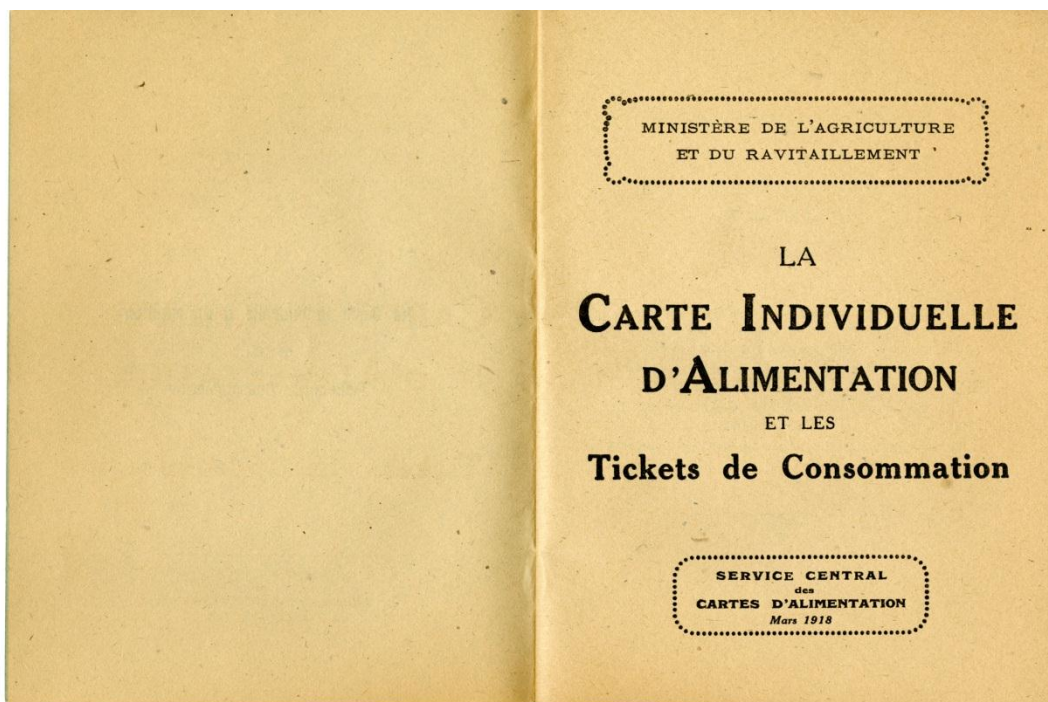
Chaque personne reçoit une carte d'alimentation nominative tous les 6 mois, avec 6 coupons par mois correspondant à une denrée déterminée (pain, sucre, pâtes...) et une feuille de tickets d'alimentation où sont spécifiées les rations. Un fascicule de 30 pages explique en détail la façon de procéder (**doc 24**). Les denrées sont à retirer à une date et un lieu précis : sur le verso de la feuille de tickets, des maximes encouragent l'effort patriotique :

« juillet 1918 : Economiser et produire... c'est une des conditions de la Victoire. Donc : pour vivre dans l'abondance après la guerre, acceptons de nous restreindre pendant la guerre »

« octobre 1918 : Le consommateur qui perd sa carte d'alimentation se trouve privé d'une partie de sa ration de pain et de la totalité de sa ration de sucre. Chacun a donc intérêt à conserver soigneusement ce document comme on conserve un livret militaire ou un livret de famille »

« février 1919 : La discipline alimentaire a hâté l'heure de la Victoire. Elle vous aidera à gagner la paix »

« juin 1919 : Pour éviter l'élévation du prix du pain, l'État, depuis longtemps, a pris à sa charge la différence entre le prix de vente aux consommateurs et le prix de revient : économiser le pain, c'est donc économiser les deniers de l'État et, par suite, ceux des contribuables »



Doc 24 Le Ministère du Ravitaillement édite un 'mode d'emploi' de la carte d'alimentation

Entrent dans les restrictions :

Le pain et la farine – le sucre – les pâtes alimentaires – la viande congelée – les pommes-de-terre de semence

Le charbon – le pétrole et l'essence – le soufre et le sulfate de cuivre

Le pain et la farine :

Le blé est réquisitionné – le minotier le transforme en farine qui est livrée aux boulangers en fonction du nombre d'habitants inscrits chez ces boulangers.

8 décembre 1917 : le Maire répond au Préfet «*En réponse votre télégramme ravitaillement en pain, vous informe que population 819 âmes **non compris dépôt prisonniers de guerre** – est entièrement composé de travailleurs agricoles ou de métiers de force – que réquisitions n'ont laissé aucune céréale pour la consommation du producteur, que toute notre population ne dispose que de ressources très modestes et souvent même insuffisantes, - que rationnement 600 gr pour hommes et 500 gr pour femmes est insuffisant et qu'il n'y a pas dans commune 20 personnes à qui cette quantité peut suffire y compris les enfants* »

20 décembre 1917 : Le Préfet au Maire « *A partir d'aujourd'hui, ration de 400 gr de pain, soit 320 gr de farine par habitant et par jour – cette allocation de 400 gr de pain est encore bien supérieure aux indications ministérielles, qui exigent que la ration soit ramenée à 325 gr par habitant. Ce taux s'imposera d'ailleurs à bref délai et c'est pour y préparer votre population que je fais appel à vos **sentiments patriotiques** pour faire comprendre à vos administrés que cette réduction ne peut être évitée et doit être observée par tous. En conséquence, la population de votre commune étant de 750 habitants, vous recevrez donc mensuellement la quantité de 7200 kg de farine, sans qu'il soit possible pour n'importe quel motif, d'en augmenter le chiffre [souligné dans l'original] »*

Ce à quoi, le conseil municipal répond sous forme de délibération :

13 janvier 1918 : « *Le conseil municipal, vu la lettre de M. le Préfet, attendu que le rationnement porté à 400 gr de pain pour nos travailleurs des champs, équivaut à très peu de chose près à une suppression de l'aliment le plus essentiel à la vie de l'ouvrier ;*

Attendu que, si malgré les protestations, cette restriction est maintenue, le travailleur insuffisamment nourri délaissera les champs qu'il n'aura plus la force de faire produire et de ce chef, les récoltes déjà très déficitaires deviendront presque nulles ;

Proteste énergiquement au nom des classes laborieuses **contre une restriction par trop forte** et demande instamment aux autorités compétentes de bien vouloir relever très sensiblement le taux de la ration de pain du **travailleur des champs qui n'emporte dans sa besace qu'un bout de fromage, un oignon et du pain** ; chose très facile si le gaspillage éhonté et voulu, semble-t-il, avait été évité ;

Proteste contre la spéculation du blé faite par les détenteurs qui n'ont point rempli leur devoir de Français, entendus avec les spéculateurs autorisés et ce, au dépens du **patriote** qui a porté son blé à la réquisition ;

Proteste enfin contre la façon de procéder du Ravitaillement qui rationne au même titre et à la même quantité tous les habitants sans tenir compte, soit de leurs moyens d'existence, soit de la somme de travail qu'ils doivent produire. »

Les Vitrollais peuvent s'approvisionner, soit chez les boulangers du Village : Amable Béraud et Théodore Salen, soit chez les boulangers des communes environnantes : Baptistin Coste à Rognac, Olivier Firmin et Xavier Martin à Marignane, Raoul Sacoman à Saint Victoret et François Conte, Louis Cyprien et Mistral aux Pennes. **(doc 25)**

Lors d'un décompte en 1918, 402 habitants sont desservis par les boulangers du Village et 330 par ceux des autres communes...

Le compte mensuel p. la Farines

330	habitants desservis par les boulangers des autres communes à 0.3209 f. par jour =	3168 ^k -
402	habitants desservis par les boulangers du Village =	3859-
		7027-
732	habitants	
Le ravitaillement nécessitant 7200 ^k de farine par mois		
la commune employant 7027-		
il reste <u>173^k</u> pour tous besoins		
ou 5 ^k 76 ^g par jour		
<i>Soit fournisseurs, passagers, etc.</i>		

Doc 25 Rationnement du pain : répartition des Vitrollais chez les boulangers

Le sucre :

La commune achète le sucre à des fournisseurs et via les épiciers (**doc 27**), le revend au prix fixé par l'Etat – distribution 3 fois par mois – rations 250 gr, 500 gr, 750 gr (**doc 29**) et 1 kg ; peuvent en avoir un peu plus : enfants de moins de 3 ans, vieillards de plus de 65 ans (**doc 26**), malades et indigents sur présentation d'un certificat médical (**doc 28**)

Les 7 épiceriers :

Mme Elisa Aymard, Mme Veuve Brémond

MM Victorin Béraud, Germain Deleuil, Fortuné Gameau, Gérard Tronc et Joseph Giraud au Repos

Les fournisseurs de la Commune :

- * Meynadier et Cie, 39 Rue de la République à Marseille
- * Société Nouvelle des Raffineries de la Méditerranée, 276 Boulevard national à Marseille (**doc 30**)
- * Peladan, dépositaire des Raffineries de Sucre de St Louis, 12 Boulevard de la République à Aix

Un courrier du Préfet, le 1^{er} décembre 1918

« Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il est attribué un contingent de 5 sacs sucre exotique [sucre roux] soit 475 kg.

Comme conséquence de l'attribution du mois d'octobre qui vous a été faite toute en raffiné [sucre blanc], la répartition ce mois-ci est toute en sucre exotique...

Ces denrées vous seront livrées...

Le délégué au Ravitaillement L. Sigaud

PS Votre attribution en sucre familial ce mois-ci ne vous donnait droit qu'à 450 kg

Je vous ai attribué un supplément de 25 kg

Pour vous permettre une distribution de sucre aux boulangers desservant votre commune

Ce sucre devra être employé, avec la farine supplémentaire faisant l'objet du bon ci-inclus, pour la fabrication exceptionnelle de pompes ou gâteaux du Noël de la Victoire. »

Les restrictions sur le sucre dureront jusqu'en décembre 1920

N°	Nom et Prénom	enfants de moins de 13 ans	Vieilles de plus de 65 ans	Malades Indigents	Total	N°	Nom x Prénom	enfants de moins de 13 ans	Vieilles de plus de 65 ans	Malades Indigents	Total
	Repart	48	66		114	Repart	48	66		114	
83	Omery Béatrix				1	111	Beranger Lucien d'		1		1
84	Lamuel F				1	112	Maguati Maxime	1	5 ans		1
85	d' Louise				1	113	d' Pauline	1	2 ans		1
86	Guignou Marie				1	114	d' Robert	1	2 d'		1
87	d' Gabriel				1	115	Decloux Denise	1	9 ans		1
88	Rouyer Victoire				1	116	Deluil Lucien		1	74 ans	1
89	d' Vito	1	10 ans		1	117	d' Louis		1	78 ans	1
90	Audibert Mirabelle	1	4 d'		1	118	Constant Potence		1	65 ans	1
91	d' Suzanne	1	11 ans		1	119	Bouzan Joseph		1	78 ans	1
92	Constant Jean				1	120	Omery Victorine		1	75 ans	1
93	d' Louise				1	121	Miraillet Auguste		1	74 ans	1
94	Barth Marie				1	122	d' Louis		1	83 ans	1
95	d' Baptiste				1	123	Aubert Pierre		1	71 ans	1
96	Juchaux Marie				1	124	Leton Parlett	1	5 ans		1
97	Bassal Germain	1	3 ans		1	125	d' Rosine		1	80 ans	1
98	Gras Albert	1	5 ans		1	126	Deluil Germain		1	71 ans	1
99	Jurionne Jean	1	2 ans		1	127	Constant Pauline		1	72 ans	1
100	d' Jean	1	4 ans		1	128	Jourdain Marie		1	75 ans	1
101	Gazel Jean	1	9 ans		1	129	Deluil Roger	1	7 ans		1
102	d' Albert				1	130	d' Albert		1	75 ans	1
103	d' Albert	1	5 ans		1	131	Gras Albertine		1	82 ans	1
104	d' Lucie	1	11 ans		1	132	Rouard Jeanne		1	71 ans	1
105	d' Ernest	1	7 ans		1	133	Deluil Marie		1	78 ans	1
106	Moussi Germain				1	134	Paris Reguerde	1	3 ans		1
107	Leton d'	1	1 ans		1	135	d' Lucienne	1	6 mois		1
108	Rouard Phélieux				1	136	Audoubert Jean		1	77 ans	1
109	d' Raoul	1	14 ans		1	137	Cartier Sophie		1	66 ans	1
110	d' Maurice	1	10 ans		1	138	Gard Julia		1	68 ans	1
	Beranger Constant	1			1	139	Calais Jeanne		1	68	1
		48	66	1	115	140	Piquet Henri	1	2 ans		1
						141	d'	1	6 ans		1
								58	87	1	146

Doc 26 Rationnement du sucre : liste des Vitrollais recensant enfants, vieillards et malades

Commune de Vitrolles
B. du R.

Repartition du Sucre.
Mois de

Bon pour de sucre
à prendre chez M. Le Maire

Le présent bon doit être retourné à la Mairie avec les coupons de sucre du mois correspondant.

Bon pour un supplément
de sucre à Madame
Favezjoly : malade,
2/16/1919
J. L. M. J.

EXTRAITS
du décret de M. le Préfet des Bouches-du-Rhône
en date du 11 janvier 1917

ART. 3. — Le carnet de consommation est nominatif et intransmissible. Le titulaire doit y apposer sa signature. Tout carnet prélevé ou vendu est confisqué. Les gratifications et les excédents sur le carnet sont interdits.

ART. 4. — Le carnet est établi pour une durée de six mois. Il donne droit à 250 grammes de sucre par personne et par mois, représentés par trois coupons de 50 grammes. Toute personne qui prend régulièrement l'un de ses précédents rations au delà de 175 grammes de sucre par mois. Celle qui prend régulièrement les deux précédentes rations au delà de 175 grammes de sucre par mois.

ART. 5. — Pour la fabrication des couloires de ménage, il pourra être accordé une quantité supplémentaire ne dépassant pas 1 kilogramme par personne et par an. Les carnets correspondant à cette quantité seront distribués aux époques appropriées.

ART. 6. — Les carnets sont renouvelés tous les six mois sur la présentation de la épave restant après détachement des coupons.

Signature du titulaire :

Corbel de M. le Maire.

JUN 1917	AVRIL 1917	FEVRIER 1917
750 gr. de sucre	750 gr. de sucre	750 gr. de sucre
13	7	1
JUN 1917	AVRIL 1917	FEVRIER 1917
750 gr. de sucre	750 gr. de sucre	750 gr. de sucre
14	8	2
JUN 1917	AVRIL 1917	FEVRIER 1917
750 gr. de sucre	750 gr. de sucre	750 gr. de sucre
15	9	3
JUILLET 1917	MAI 1917	MARS 1917
750 gr. de sucre	750 gr. de sucre	750 gr. de sucre
16	10	4
JUILLET 1917	MAI 1917	MARS 1917
750 gr. de sucre	750 gr. de sucre	750 gr. de sucre
17	11	5
JUILLET 1917	MAI 1917	MARS 1917
750 gr. de sucre	750 gr. de sucre	750 gr. de sucre
18	12	6

MARQUE DE FABRIQUE
P. MASSOT & FILS
MÉDAILLES D'OR
PARIS 1875 PARIS 1900 MARSEILLE 1901

SOCIÉTÉ NOUVELLE
DES
RAFFINERIES DE LA MEDITERRANÉE
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital: quatre Millions Deux Cent cinquante Mille Francs
SIÈGE SOCIAL: 24, Rue Montgrand

Toutes les lettres doivent être adressées et les effets cashés à Messrs les Administrateurs délégués

Marsaille, le 1/6 1918

Jun

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
RAFFI-MARSEILLE

Monsieur le MAIRE
Vitrolles

Doc 27 à 30 Rationnement du sucre

Fabrique de Pâtes Alimentaires
USINE ÉLECTRIQUE
MÉDAILLES D'OR
NICE 1889
DIPLOME D'HONNEUR
MARSEILLE 1901
GRAND PRIX D'HONNEUR
PARIS 1900

ULDARIC GIRAUD
SAINT CHAMAS

23 Novembre 1918

MANUFACTURE LYONNAISE DE PÂTES ALIMENTAIRES
LA PLUS IMPORTANTE PRODUCTION FRANÇAISE
EXPORTATION MONDIALE

FERRAND, RENAUD & C^{ie}

MARSEILLE-LE CANET le 19 Février 1918

Monsieur le MAIRE
de VITROLLES (B.-du-R.)

FARINE TIZELLE DE PROVENCE
ETUVÉE
POUR L'EXPORTATION

PÂTES ALIMENTAIRES AUX EAUX THERMALES
MAISON FONDÉE EN 1812
PAUL AUGIER
ERNEST RAYON SUCCRÉ
COMPTOIR A MARSEILLE
Rue Audinard, 3
AIX-EN-PROVENCE

ANALYSE de nos Caux Thermals

Monsieur le Maire
de Vitrolles

27 septembre 1918

Abram Frères
SUCCESSIONS D'ABRAM-CRÉMIEU & C^{ie}
TÉLÉGRAMMES: "ABRAM"

1918

Doc 31 à 34 Entêtes des fournisseurs de pâtes alimentaires

Les pâtes alimentaires :

Là encore, la commune, informée par le Préfet (**doc 35 et 36**) de la quantité et du lieu de retrait, achète les pâtes à des fournisseurs et via les épiciers, les revend à la population (environ 200 à 250 gr par mois et par personne) :

Février 1918 : 185 kg

Septembre 1918 : 205 kg

Novembre 1918 : 175 kg

Décembre 1918 : 150 kg

Janvier 1919 : 200 kg

Février 1919 : 200 kg

Mars 1919 : 200 kg

Parfois, les pâtes ne sont pas livrées car il y a eu du retard dans l'acheminement des semoules et par suite, dans la fabrication des pâtes :

1^{er} février 1919 : la société Abram Frères à Aix, écrit au maire de Vitrolles :

*« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que **je ne peux pas livrer immédiatement** les pâtes alimentaires faisant l'objet des instructions du Ravitaillement Départemental ; en effet, ma fabrication est en cours, mais non terminée, **les semoules m'étant parvenues tout récemment**. Dès que possible, je vous aviserai pour m'entendre avec vous au sujet de la date précise et des conditions de ma livraison... »*

Les fournisseurs de la Commune :

Uldaric Giraud à Saint Chamas (**doc 31**)

Ferrand et Renaud à Marseille (**doc 32**)

Paul Augier / Ernest Rayon à Aix (**doc 33**)

Abram Frères à Aix (**doc 34**)

Les viandes congelées :

En 1918, le boucher, Noël Basset ne peut tuer que 6 moutons par semaine ; un télégramme du Préfet du **2 juin 1918** spécifie : *« Délivrance aux consommateurs le mardi de chaque semaine pendant le mois de juin des 200 gr de viande auxquels ils ont droit au terme de l'arrêté du 17 mai 1918 ; ils pourront utiliser coupons numéros 4 de carte alimentation à savoir, le 4 juin, coupon juin, le 11, coupon juillet, le 18, coupon d'août, le 25, coupon septembre – prière vouloir bien vous conformer à ces indications »*

Ce n'est qu'entre 1919 et 1920 que furent vendues les viandes congelées (mouton, porc, bœuf en carcasse, bœuf désossé provenant de Madagascar ou d'Amérique du Sud) – une tonne par mois – gestion assurée par les services de la 1^{ère} Sous-intendance militaire, 9 rue Sainte Victoire à Marseille.

Le prix de revente est réglementé :

	13 février 1920	19 mars 1920
Bas morceaux jusqu'au collier	3f20	3f50
Côtelettes	4f50	5f00
Galinette et paleron	5f50	6f00
Bifftheac [écrit ainsi]	6f50	7f00
Filet	7f50	8f00

PREFECTURE
DES
BOUCHES-DU-RHONE

Cabinet du Préfet

Marseille, le 4 Février 1918

Le Préfet des Bouches-du-Rhône
à Monsieur le Maire de VITROLLES.

*Titre pour
Délivré le 6/2/18*

J'ai l'honneur de vous faire connaître que dans une répartition de pâtes alimentaires faite dans tout le Département il a été attribué à votre Commune la quantité de CENT QUATRE VINGT CINQ Kilos à prendre chez Messieurs HUGUES & CHASSAUD Rue des Cordeliers 61 Aix.

Je vous prie de répartir cette quantité entre un ou plusieurs épiciers de votre Commune de façon que votre population reçoive environ 250 Grs par personne.

Les épiciers désignés munis du bon que vous leur aurez délivré devront se mettre en rapport direct avec le fabricant pour régler avec lui les questions de détail relatives à la livraison et au paiement. (Taxe décret du 21 Août 1917 paiement comptant.)

[Signature]

Bon pour recevoir chez Messieurs Hugues
et Chassaud, Rue des Cordeliers 61 à Aix la quantité
de Cent quatrevingt cinq Kilogr. pâte alimentaire
pour le mois de Février 1918

Vitrolles le 5 Février 1918
Le Maire

Le Secrétaire

[Signature]



Cris du Rationnement du 4 février 1918
Retourné à M. G. Delenil par M. Hugues-Chassaud le 12/2/18

Doc 35 et 36 : Rationnement des Pâtes – note du Préfet et bon d'approvisionnement

Les bouchers de la Commune :
Noël Basset, Léon Baron, Mérentier, Ferdinand Martin

Les pommes-de-terre de semence :

La pomme-de-terre représente un aliment de base dans l'alimentation et nombreuses sont les familles qui en cultivent, parfois sur un petit bout de terrain (100 m²) ou en plus grande quantité (2 hectares) (**doc 37**)

Même les enfants de l'Ecole du Repos en récoltent ; hélas les rendements sont faibles.

Le **4 octobre 1917**, l'institutrice, Mlle Rocchia, écrit au maire :

« Monsieur le Maire, Les enfants ont arraché hier les pommes de terre. La récolte est bien loin de nos espérances et des efforts des enfants. Ceux-ci ont pesé eux-mêmes sous ma surveillance, afin que tout soit exact et juste - 77 kg – ce qui est piteux. Que dois-je faire de ces pommes de terre, dont la différence de prix entre la semence et la vente devait être versée aux Orphelins de la Guerre ? J'attends vos ordres ; M. l'Inspecteur Primaire m'a déjà demandé mon rapport à ce sujet... » (**doc 38**)

Réponse du maire *« Vendre pour les orphelins sans rembourser les 20 kg de semence »*

A partir de 1916, il est difficile de trouver des pommes-de-terre de semence et le maire s'enquiert de fournisseurs auprès de ses collègues de Miramas et Martigues ; 3 adresses lui sont communiquées : P. Leybraï à Loriol (Drôme) – P. Millet à Belfort et J. Mallard à Marseille représentant M. Chartre à Crémeaux (Loire).

C'est avec MM Chartre et Leybraï que la Commune traitera en priorité, mais il ne suffit pas de 'trouver' des pommes-de-terre, encore faut-il les acheminer – par train – jusqu'à Vitrolles, et là commencent les difficultés.

Le Maire doit d'abord expédier les 'toiles' (sacs) et parfois, il 's'en perd' ; puis il faut que le convoi soit autorisé à partir...

Courriers de M. Chartre :

10 novembre 1916 : *« M. le Maire, J'ai bien reçu votre lettre me disant que vous n'aviez pas de nouvelles de vos pommes-de-terre. Je vous dirai qu'elles sont prêtes depuis plus d'un mois à la gare de Boën-sur-Lignon (Loire). Il a été impossible de les embarquer jusqu'à présent, faute de wagon... »*

Finalement, les 10 tonnes arriveront à la fin du mois de novembre mais il manquera 13 sacs !

27 février 1917 : *« M. le Maire, En réponse à votre lettre du 20 courant, je vous dirai que je me suis occupé de trouver des pommes-de-terre avant de vous faire réponse car chez nous, il y en a beaucoup de gelées et les transports difficiles... »*

4 mars 1917 : *« M. le Maire, Je vous écris de suite pour vous dire de ne pas compter sur les pommes-de-terre car hier matin, la gare m'a refusé de me laisser charger et le soir, on m'a réquisitionné tout mon lot, malgré tous les certificats que j'ai montrés... »*

12 avril 1917 : *« M. le Maire, J'ai bien reçu votre lettre du 6 courant. J'ai assez insisté à la Cie du chemin de fer du Centre. On me refuse catégoriquement de laisser charger pour les Bouches-du-Rhône ; alors, voyant qu'il n'y a rien à faire, je vais vous renvoyer vos toiles. Mais croyez bien que ce n'est pas de ma faute car j'ai fait tout ce que j'ai pu... »*

Noms	Blancs	Roses	Jaunes	Superfici	Arpent.
Sabatier Jerome	300			24	
Parthenon Edouard	300			24	
V ^e Cormand	500			40	
Cornetto Henri	25			2	
Tombato Steuve	2400			2	
Berenger Lucien	200			16	
Brunaut Edouard	200			16	
Giraut Gabriel	50			4	
Delortie Louis	200			16	
Allo Pierre	800			64	
Poussel Louis	200			16	
Bonmarat Marcelin	400			32	
Chave Edouard	300			24	
Chave Vincent	400			32	
Pouret Marcis	600			48	
Mille Seraphin	200			16	
Chaper Louis	150			12	
Panisson Louis	1000			1	
Gymer aine	1200			1	
Pois Henri	800			64	
Orsi H. B ^e	1500			1	
Giraut Albert	250			40	
Dubray Alex.	150			20	
Bourrelty Vincent	300			24	
Poussel Frederic		25		2	
Berenger Lucien			50	4	
Berenger Fernin		300		24	
Berenger Lucien		200		16	
Auguste Auguste		50		4	
Arbi J. B ^e		500		40	
Gouant Eugene		50		4	
Deluil Eugene		50		4	
Boudon Louis	50	50		4	
Audibert Joseph		50		4	
Masse Louis	20	20		3	
Germani Raphaelin	250	250		20	
Navarre Noel		50		4	
Juliano Amato		50		4	
Bons Alfred	300			24	
Duveau Leon	50			4	
Audibert Celestin	100			8	
Gouant Eugene	50			4	
Rouant Eugene	50			4	
Ouvr J. B ^e	1060			1	
Cotton Thamas	25			2	
Cotton Victor	208			16	
Gros Martin	50			4	
Rouant Leon	50			4	
Bouche Cyprien	100			8	
Gouant Justin	50			4	
Deluil Paulin	80			3	
Colliack Jean	100	100		16	
Laurent Ferdinand	50			4	
Report ..	2260	465	150	4	42
Total ..	17.160	2210	200	30	0

Doc 37 Liste des Vitrollais cultivant des pommes-de-terre - variétés + surfaces cultivées

Vente p. l. Caphelin
sans remboursement le 20^{es} de la semaine

Le 4 Octobre 1917

A Monsieur le Maire,
Vicholle,

Monsieur le Maire,

Les engrais ont été arrachés hier. Les
pommets de terre, comme je vous en avais
fait précéder par M^r Vidau. La récolte
est bien de nos espérances et des efforts des
enfants. Ceux-ci ont pesé eux mêmes
sous ma surveillance après que tout soit
exact et juste - 77 kg - ce qui est pitoyable
Que dois-je faire de ces pommets de
terre, dont la différence de prix entre
la semence et la vente devrait être versée
aux orphelins de la Guerre ?

J'attends vos ordres, M^r l'inspecteur
Primaire m'a déjà demandé mon rapport
à ce sujet. Veuillez agréer mon respect
profond
M^r Rocchia

Mêmes difficultés du côté de M. Leybraï à Loriol :

3 mars 1917 : « M. le Maire, J'ai reçu ce matin les sacs au nombre de 30, que vous m'avez expédiés. J'allais m'occuper immédiatement de faire préparer votre expédition, mais la gare de Loriol (Drôme) m'annonce qu'elle n'accepte plus aucune marchandise (même avec un certificat) jusqu'à nouvel ordre. Je vais m'informer à la gare du Pouzin (Ardèche) si là encore on ne peut pas accepter les expéditions. Il est peu probable que je puisse réussir, car ce doit être des ordres pour toutes les gares... »

Le 7 mars, le trafic reprend et les pommes-de-terres arrivent...

Parfois, c'est le courtier qui avertit le Maire :

Ernest Paul, à Pas des Lanciers, le **1^{er} avril 1918** : « J'ai l'avantage de vous annoncer que j'ai en gare un wagon de pommes-de-terre dite « saussise » de très bon rendement. S'il intéresse vos administrés, j'attends leur visite aujourd'hui ou demain. Veuillez agréer ma considération et cordiale poignée de main »

Justin Chabaud, à Arles, le 17 avril 1918 : « Si vous désirez pour votre population un wagon de pommes-de-terre (9 à 10 tonnes), la Beauvais Blanche, qualité irréprochable, à 38F les 100 kg... je pourrais vous faire expédier ces pommes-de-terre de la Bourgogne ou de la Franche-Comté. Dans le cas où mon offre vous serait agréable, vous auriez la bonté de mentionner dans votre lettre de commande « que ces pommes-de-terre sont destinées à la culture » - sans cela, la Cie ne mettrait pas de voitures à notre disposition. J'ai déjà servi beaucoup de collègues de l'arrondissement... »

Le Charbon

En 1915, la maire évalue à 18 000 kg les besoins en charbons, tant pour les particuliers que pour les besoins communaux (école des filles, école des garçons, école du Repos, Cercle Démocratique) (**doc 39 - 40**)

Il semble qu'il n'y ait qu'une trentaine de familles qui utilise le charbon comme combustible. Les Salines en consomment aussi une bonne part.

En 1917-1918, c'est 30 000 kg qu'il faudrait.

L'approvisionnement se fait auprès de divers fournisseurs :

La Société Marseillaise de Houilles Agglomérées avec M. Savon (**doc 41**)

La Compagnie des Mines de la Grand'Combe (**doc 42**)

Les Mines de Charbon de Coudoux avec M. Carle (**doc 43**)

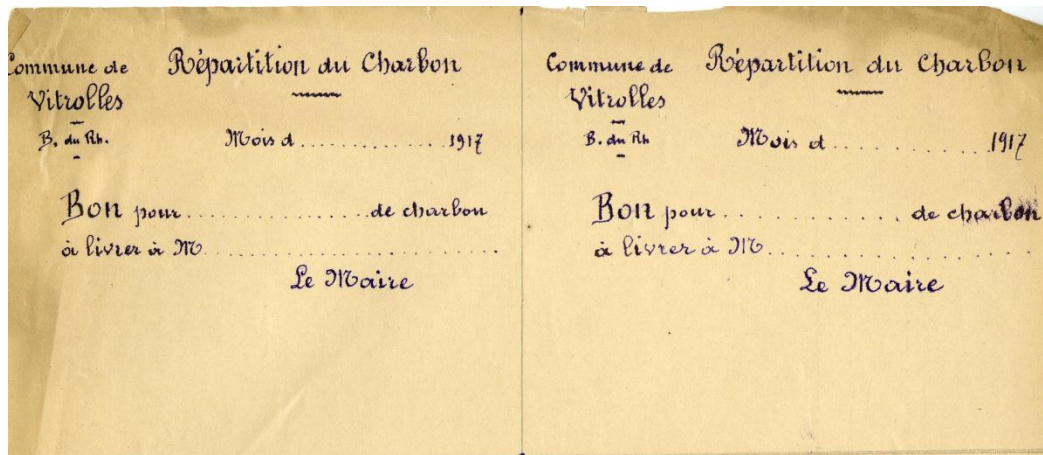
Bouches du Rhône

Commune
de Vitrolles

Charbons nécessaires pour l'hiver 1915-1916.
Services publics et consommation privée

Destinataires	Pierre	Brigne	Ovide	Condoux
M ^{rs} Jouse			300.	
M ^{rs} Baret, Marie		300.		
H. Pellet		1000.		1000 ^{kg} briques
M ^{rs} Havent Rose			1000.	500 ^{kg} - 1000 briques
Rouard, Gustave			1000	
Constant, Sabine	500.			
Mairie et écoles	2000.			1000
Bouche, C.	1000.			500 -
Aymard, Hyp.	500.			
Garnier Fortunio	300.			
Audibert Emilie			300.	
Cotton, Marius			500	
Cotton, Leon			500.	
M ^{rs} Bremond		300	300.	
Vidan			600.	
M ^{rs} Salen			400.	500^{kg} briques
Baron M ^{rs}			200.	
Gandin	500.			500 briques
Berard M ^{rs}		600.		
Baron, Leon		1000.		
Rouard, Vital	1000.			500^{kg} = 500 - briques
Constant, Michel			500.	
Aymard, Aimé		200.		
Astouin	500.			500 - briques
Audibert, Adrien	300.			
à Reporter	6600	3400	5600	

Doc 39 Charbon - Besoins de la Commune pour l'hiver 1915-1916



Doc 40 Charbon : bon de répartition



Doc 41 Charbon : entête de Etablissements Sacon - Marseille



Doc 42 Charbon : entête des Mines de la Grand'Combe



Doc 43 Charbon : entête des Mines de Coudoux

Le pétrole et l'essence

Les restrictions d'essence ne vont pénaliser que modérément les automobilistes puisque très peu de Vitrollais possèdent un véhicule automobile (voiture ou camion).

Par contre, beaucoup de foyers s'éclairent encore à la lampe à pétrole ; seuls 30 foyers utilisent l'électricité. (doc 44)

« Etat adressé à la Préfecture le 1^{er} juillet 1918

Nombre de foyers : 324

Eclairés à l'Electricité : 30

Foyers usant du Pétrole : 294

Demandé 600 litres par mois. » (doc 45)

À noter : possèdent l'électricité : le maire (Cyprien Touche) et les anciens maires (Vital Rouard et Pierre Constant) ; le Cercle Démocratique ; la mairie ; la Poste ; l'église et le presbytère ; les commerçants...

Eclairage Electrique

La mairie	
+ Rouard Edouard	+ Pascal Blaise
+ Delevil Germain	+ M. Gentili
+ Constant Michel	+ Lombard Eglise
+ Delevil Justin	+ Cottin Victor
+ Cercle Démocratique	+ Guaydon Lucien
+ Boiani Marius	+ Berenger Auguste
+ Chassaud Baptiste	+ Abel Crétien
+ Aimard Coiffeur	+ M ^{me} Bremond
+ Salen Léon	+ Martin Antoine
+ Constant Marius	+ Martin Ferdinand
+ Giraud Justin	+ Rouard Gustave
+ Teres Henri	+ Léon Baron
+ Constant Pierre	+ Barct, Paul
+ M ^{me} Bazan	+ Blanc, Augustine
+ M ^{lle} Navas Poste	
+ Astouir Louis	
+ C. Touche	
+ Delevil Denis	
+ Rouard Vital	

Doc 44
Liste des familles vitrollaises éclairées
à l'électricité - 1918

Doc 45
Etat des foyers avec ou sans électricité
1918

*Etat adressé à la Préfecture
le 1^{er} juillet 1918*

Nombre de Foyers	324
Eclairés à l'Electricité	30
Foyers usant du Pétrole	294
Demandé 600 litres par mois.	

Outre les **conséquences inévitables** d'une entrée en guerre (réquisitions et restrictions à la consommation), les Vitrollais vont connaître deux **conséquences plus inattendues** : le cantonnement d'un détachement de 100 prisonniers allemands et l'arrivée des Réfugiés du Nord de la France.

5) Le détachement de 100 prisonniers allemands

Entre 1917 et 1918, le Pénitencier militaire d'Avignon a détaché des prisonniers allemands à Vitrolles ; ils étaient cantonnés à Montvalon – plus exactement au '*Luxembourg*'.⁶

Qu'y faisaient-ils ?

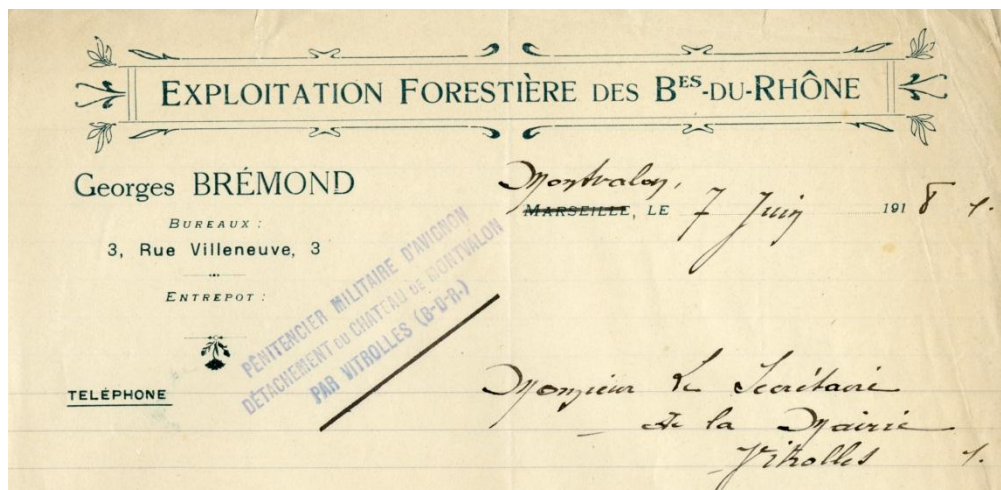
Lors du décès de Paul Holzkamm, prisonnier allemand, le **16 novembre 1917 (doc 47)**, il est mentionné qu'il est employé par « *l'entreprise Brémond qui occupe les détenus du détachement* » laquelle entreprise est une 'exploitation forestière des Bouches-du-Rhône' (**doc 46**)

Le boulanger des Pennes, M. Conte, qui fournit en pain les populations des quartiers sud, inscrit en janvier 1917, 120 personnes pour le 'Détachement de Montvalon'

« Au **1^{er} mars 1918**, on comptait :

- 1) Personnel de surveillance du pénitencier : **22 personnes**
1 adjudant-chef de détachement et 3 sergents
Garde auxiliaire 55^{ème} et 58^{ème} Régiment Infanterie : 1 caporal et 17 soldats
Ration de pain journalière à 600 gr par personne
- 2) Condamnés militaires allemands : **100 personnes**
Ration de pain journalière à 400 gr par personne »

Nous ignorons encore quand ces prisonniers furent rapatriés chez eux.



Doc 46 Entête de l'entreprise forestière Brémond - 1918

⁶ Le domaine du Luxembourg, sur l'ancienne route de la Seds, attenant au domaine de Montvalon, était constitué du '*Château*' – actuellement transformés en appartements et des '*communs*' (écuries, hangars...) actuellement '*Crèche des Petits Chaperons Rouges*'

PÉNITENCIER MILITAIRE D'AVIGNON
DÉTACHEMENT DU CHATEAU DE MONTVALON
PAR VITROLLES (B-D-R.)



N° d'écrou : 1839

Nom : Holzmann - Prénoms : Paul -
né le 14-8-1891 à Strasbourg (Allemagne)
fils de Karl et de Elisabeth Berlak.
domicilié à Wehren (Allemagne)
Taille : 1^m 71^{cm} - Cheveux et sourcils bruns
yeux bruns - front bas - nez petit -
bouche (lèvres fortes) - menton... visage ovale
Marques particulières ou tatouages - Néant -

Soldat allemand - Condamné le 6
août 1917 - Libérable de sa peine le 29
mai 1918 - Ecroué au pénitencier militaire
d'Avignon (Vauchet) le 31 août 1917 -

Précédé au détachement - Château de Montvalon -
cantonnement du "Luxembourg" le 16 novembre
1917 à cinq heures du matin

le 16 novembre 1917

L'Adjudant chef de Détachement

Destiné à la Mairie de Vitrolles (Vauchet de Rhodan)
à l'appui d'une déclaration de décès

Doc 47 Certificat de décès du prisonnier allemand Paul Holzmann - 1917

6) L'arrivée des 'Réfugiés du Nord'

Dès le début des hostilités, les départements du Nord de la France sont gravement touchés et les populations civiles sont appelées à 'se réfugier' dans des régions non atteintes.

Le **31 août 1914**, le Préfet écrit aux maires du département

« Je compte sur votre dévouement pour **que vos concitoyens comprennent l'importance du devoir que tous nous avons actuellement à remplir vis-à-vis de nos compatriotes ou amis que la guerre a chassés de leurs foyers.**

*S'il se trouvait, parmi les habitants de vos communes, des familles disposées à ouvrir leur maison, qui aient le désir de **participer à l'œuvre de patriote solidarité qui nous incombe**, mais qui pourraient n'en être empêchées que par l'insuffisance de leurs ressources, j'aviserais aux moyens de leur faire allouer une rétribution des frais qui leur seraient occasionnés... »*

Les premiers 'Réfugiés' qui logeront à Vitrolles, arrivent à Marseille le 6 mai 1915 et à Vitrolles, quinze jours après – d'autres arriveront en septembre 1915, mars 1916 et jusqu'en juillet 1918.

La préfecture leur délivre une carte d'identité (**doc 48**) mentionnant qu'ils ne doivent pas quitter la commune ou le département sans en avoir obtenu l'autorisation.

SIGNALLEMENT

Age : 48
Taille : 1.67
Cheveux : gris
Front : décoloré
Sourcils : gris
Yeux : bleu
Nez : ord.
Bouche : grande
Barbe :
Menton : pointu
Visage : oval
Teint : ord.
Signes particuliers :
SITUATION au point de vue militaire
PIÈCES PRODUITES

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE
SERVICE DES RÉFUGIÉS
CARTE D'IDENTITÉ N° 234

Délivrée à *Mme Vandensbroeck née Gilles*
Prénoms : *Julie*
Profession : *ménagère*
Née à *Gennevilliers sur Deuil*
le *15 Juin 1867*
Nationalité : *française*
Nombre de personnes : *6 dont 2 au dessus de 16 ans*
venant de *Linselles (Nord)*
Marseille, le *20* mai 1915
Pour le Préfet, délégué
Le Directeur du Service des Réfugiés,
Chapuis

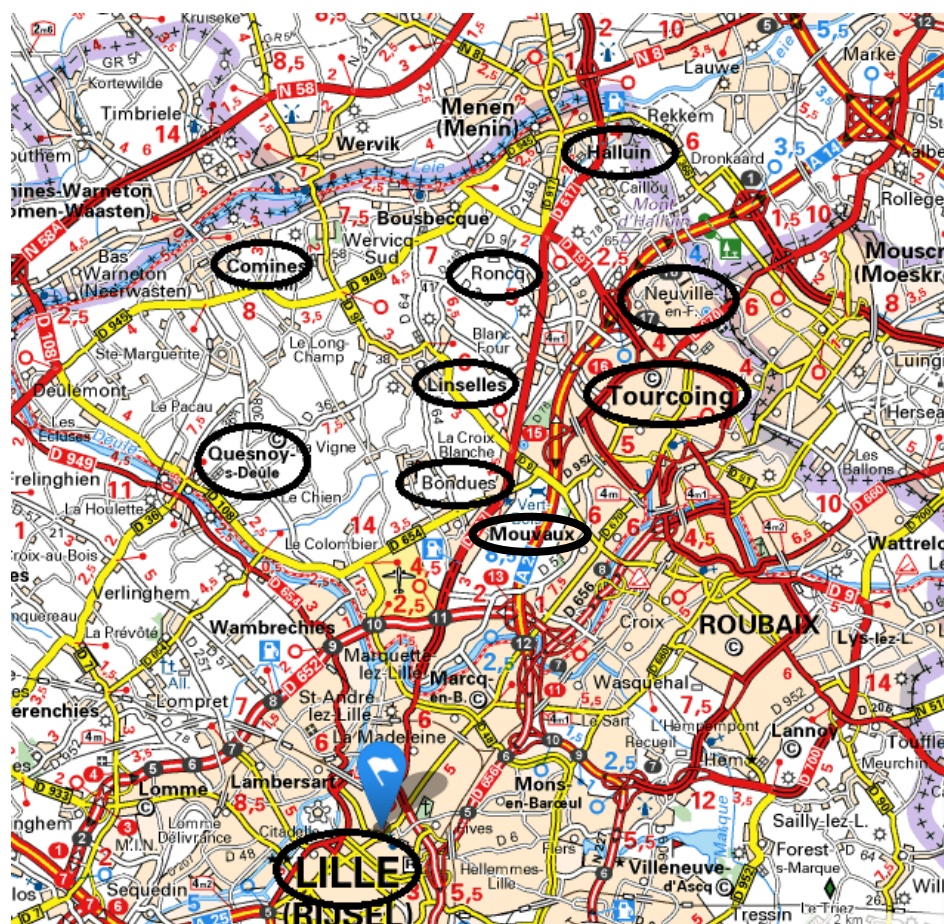
Doc 48 Carte d'Identité Réfugiés recto et verso

Tout réfugié doit être constamment porteur de la carte d'identité qui lui est délivrée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône.
Il lui est interdit, quelle que soit sa nationalité, de sortir de la Commune où il a été placé en résidence sans être muni d'un sauf-conduit délivré par le Commissaire de Police dans les communes qui en sont pourvues, et par le Maire dans toutes les autres communes.
Aucun réfugié ne peut quitter le département sans en avoir d'abord référé au Préfet des Bouches-du-Rhône et avoir obtenu l'autorisation spéciale de l'Administration préfectorale du département où il se propose d'aller résider.

Signature du porteur

VISAS
Arrivé dans la commune de Vitrolles
le 20 mai 1915
Le Maire :
C. Grosjean

Ils viennent de la région lilloise (Neuville-en-Ferrain, Bondues, Linselles, Lille, Tourcoing, Roncq, Comines et Halluin) (**doc 49**) ; ce sont principalement des personnes âgées ou des mères de familles et leurs enfants. Ils sont hébergés par des familles vitrollaises dont les Roux, Bérard, Bertin, Elise Aimard, et le maire, Cyprien Touche ; quelques célibataires résideront à Belle-Vue, sur le Plateau. (**doc 50**)



Doc 49 Villes et villages d'où viennent les Réfugiés

6 juin 1915 : le conseil municipal vote l'inscription des réfugiés sur la liste des bénéficiaires de l'aide médicale gratuite

« Depuis l'arrivée dans la commune des réfugiés-rapatriés, un nombre considérable de ces **malheureuses victimes de l'invasion des barbares** est trop souvent malade par suite des privations et des mauvais traitements qu'elles ont dû subir ; il serait donc, en conséquence, de toute urgence et équité, de les faire bénéficier des secours de l'assistance gratuite et de les porter sur cette liste à dater de leur arrivée dans la commune.

A ce jour, la liste des rapatriés est de **33**. »

Le nombre des Réfugiés présents en même temps oscillera entre 25 et 33, mais au moins 46 Réfugiés seront passés par Vitrolles.

2 enfants naîtront à Vitrolles, 1 personne s'y mariera et 4 y mourront.

4 familles y recevront les avis de décès de leurs proches morts au combat.

Les 'Réfugiés' repartiront en 1919.

Etat nominatif
des Réfugiés présents dans la Commune
Dressé le 21 Septembre 1915

Nom et Dénomination	Age	Nationalité	Statut de Personne		Statut par l'Etat		Logement	Profession	Allocations		Allocations		Lieu d'Origine	
			Adulte	Enfant	Famille	Loges			Adulte	Enfant	Adulte	Enfant		
1 ^{er} Dufrenoy, Gustave	41													
V ^{er} Dufrenoy, née Thérèse Mullier	66	Française	1	-	1			sans			1	2	Hotteville Euselles	
2 ^{es} Flamant, née Jeanette Dufrenoy	29	♀	1	-	1			ménagère			1	2	♂	
" Sabine	7	♀	-	1	1		} Conche				1		♂	
" Marcel	2	♂	-	1	1							1		♂
Dufrenoy, Julie, née Flamant	26	♀	1	-	1							1		♂
" Albert	3	♂	-	1	1							1		♂
" Rose	20	♀	1	-	1								♂	
Hauwel, née Marie Boulque	43	♀	1	-	1			ménagère			1		Neuville en Fermain	
" Albert	14	♂	-	1	1		} Roux					1	♂	
" Laine	11	♂	-	1	1								1	♂
" Edmond	6	♂	-	1	1								1	♂
Petteleot, née Marie Baron	35	♀	1	-	1				ménagère			1		Comines
" Elodie	11	♀	-	1	1		} Schellman					1	♂	
" Robert	7	♂	-	1	1								1	♂
" Blanche	4	♀	-	1	1								1	♂
Vanderbroeck, Joseph	69	♂	1	-	1				sans					Euselles
" née Julie Gille	58	♀	1	-	1		} Derfin	ménagère	1				♂	
" Antoinette	21	♀	1	-	1					1				♂
" Elsa	29	♀	1	-	1				ménagère	1				♂
" Marceline	10	♀	-	1	1						1			♂
" Louis	6	♂	-	1	1									♂
Demarquet, Julien	56	♂	1	-	1				Paquetier	1				Neuville en Fermain
Legley, Jules	45	♂	1	-	1		} Bertrand	atacheur	1				♂	
Dren, Charles	57	♂	1	-	1				Blanchisseur	1				Comines
Cottin, Charles	72	♂	1	-	1				Peigneur	1				Neuville en Fermain
Verhamme, Pierre	65	♂	1	-	1				Essenard	1				Walluin
Fortuy, Joachim	68	♂	1	-	1		} Bellevue	Conteurier	1				Comines	
Kieppe, Desiré	47	♂	1	-	1				Essenard	1				Walluin
Lernould, Jean Baptiste	58	♂	1	-	1				♂	1				♂
Opsonner, Jean Henri	43	♂	1	-	1				♂	1				♂
Vandem, Gustave (Dicié)	70	♂	1	-	1			♂ (Hospitalier 1915/11)	1				♂	
			20	11	31					14	2	5	9	

Doc 50 Liste des Réfugiés et des familles chez qui ils sont hébergés

Liste des Réfugiés du Nord de la France hébergés à Vitrolles

NOM	Prénom	date naissance	lieu de naissance	profession	lieu d'origine	Arrivés à Vitrolles	Logés par
BEULQUE Vve	Maria	vers 1854	Neuville-en-Ferrain	ménagère	Neuville-en-Ferrain	20 juillet 1918	Mme Hauvel
BREN	Charles	vers 1858		blanchisseur	Comines		Bérard
COTTINS	Charles	vers 1843		ouvrier peigneur	Neuville-en-Ferrain		Bérard
DEMARQUE	Julien	17 avril 1858	Tourcoing	garroteur	Neuville-en-Ferrain		Belle-Vue
1/ DUFERMONT	Roseane	17 déc 1895	Bondues	cardeuse	Linselles		Cyprien Touche
DUFERMONT	Albert	vers 1912	Linselles	sans	Linselles	20 mai 1915	Cyprien Touche
2/ DUFERMONT	Julie née FLAMENT	vers 1892	Bondues	étirayeuse ??	Linselles	30 sept 1915	Cyprien Touche
3/ DUFERMONT Vve	Fideline née MULLIER	vers 1849		sans	Linselles	20 mai 1915	Cyprien Touche
FLAMENT	Sabine	8 juil 1908	Bondues	sans	Linselles	20 mai 1915	Cyprien Touche
FLAMENT	Marcel	16 janv 1913	Lille	sans	Linselles	20 mai 1915	Cyprien Touche
4/ FLAMENT Vve	Jeanette née DUFERMONT	vers 1886	Bondues	ménagère	Linselles	20 mai 1915	Cyprien Touche
FORTRY	Joachim	vers 1847		teinturier	Comines		Belle-Vue
GARAUD	Clément Emile	22 nov 1869	?	douanier	Iré le Sec (Meuse)		
GARAUD	Henriette Eugénie	18 nov 1871	?	sans	Iré le Sec (Meuse)		
5/ HAUVEL	Marie née BEULQUE	2 nov 1872	Neuville-en-Ferrain	ménagère	Neuville-en-Ferrain	20 mai 1915	Roux
HAUVEL	Albert	vers 1901	Neuville-en-Ferrain	journalier	Neuville-en-Ferrain	20 mai 1915	Roux
HAUVEL	Laure	vers 1904	Neuville-en-Ferrain	sans	Neuville-en-Ferrain	20 mai 1915	Roux
HAUVEL	Edmond	vers 1909	Neuville-en-Ferrain	sans	Neuville-en-Ferrain	20 mai 1915	Roux
HAUVEL	Marie	vers 1874	Neuville-en-Ferrain	ménagère	Neuville-en-Ferrain	Juillet 1918	
KIEPE	Désiré	27 fév 1867	Roncq	tisserand	Halluin		Belle-Vue

LANDERNOIS	Maurice	1857	?	sans	Iré le Sec (Meuse)		
6/ LEGLEY	Jules	22 oct 1870	Tourcoing	ratacheur	Neuville-en-Ferrain		Bérard
7/ LERNOULD	Jean Baptiste	vers 1857		tisserand	Halluin		Belle-Vue
8/ MANON	Jeanna née Marchaud	vers 1884		ménagère	Neuville-en-Ferrain		Roux
9/ MANON	Louis	vers 1906		sans	Neuville-en-Ferrain		Roux
10/ MANON	Alphonse	vers 1911		sans	Neuville-en-Ferrain		Roux
11/ MANON	Marie Jeanne	vers 1907		sans	Neuville-en-Ferrain		Roux
12/ NIVESSE	Marthe née DUFERMONT	7 juin 1880	Bondues	bobineuse	Mouvaux	1 mars 1916	Cyprien Touche
NIVESSE	Jean	vers 1909		sans	Mouvaux	1 mars 1916	Cyprien Touche
NIVESSE	Lucien	vers 1911		sans	Mouvaux	1 mars 1916	Cyprien Touche
13/ OPSONNER	Jean Henri	vers 1872		tisserand	Halluin		Belle-Vue
PETTELOT	Elodie	vers 1903	Comines	sans	Comines	20 mai 1915	Elise Aimard
PETTELOT	Robert	vers 1908	Comines	sans	Comines	20 mai 1915	Elise Aimard
PETTELOT	Blanche	vers 1911	Comines	sans	Comines	20 mai 1915	Elise Aimard
PETTELOT	Julien Pierre	9 juil 1917	Vitrolles	sans	Vitrolles	20 mai 1915	Elise Aimard
14/ PETTELOT	Marie née PARON	17 juil 1880	Comines	ménagère	Comines	20 mai 1915	Elise Aimard
VAUDEM	Gustave	vers 1845		tisserand	Halluin		Belle-Vue
15/VANDENBROCLE	Joseph	15 juin 1846	Comines	sans	Linselles		Bertin
VANDENBROCLE	Julie née GILLES	15 juin 1857	Quesnoy sur Deûle	ménagère	Linselles		Bertin
VANDENBROCLE	Elisa	22 juin 1886	Linselles	ménagère	Linselles		Bertin
16/VANDENBROCLE	Antoinette	18 juin 1894	Linselles	sans	Linselles		Bertin
VANDENBROCLE	Marcelline	vers 1905	Linselles	sans	Linselles		Bertin
VANDENBROCLE	Louis	vers 1909	Tourcoing	sans	Linselles		Bertin
16/VANDENBROCLE	Maurice	16 nov 1918	Vitrolles	sans	Vitrolles		Bertin
VERHAMME	Pierre	6 nov 1851	Halluin	tisserand	Halluin		Belle-Vue

17/ DELANNOY	Pierre	29 août 1901	Comines		Comines	Janvier 1916 Travaille chez Vincent Bourrelly (la Figuière)
18/ DELANNOY	Charles Jean	1904	Comines		Comines	Janvier 1916 Travaille chez François Amphoux (Anjoly)

Complément d'Informations

- 1/** Le 7 août 1918, elle épouse Adolphe Charles Delanoy (né en 1893, frère de Pierre et Jean Delanoy n°17 et 18)
- 2/** Julie Dufermont écrira de Toulon en septembre 1919
- 3/** Décède à Vitrolles le 25 avril 1916
Son fils, Modeste, né en 1887, est tué à l'ennemi, le 15 mars 1915 – l'avis est envoyé en septembre 1915
- 4/** Son mari, Henri Flament, né en 1885, est tué à l'ennemi, le 17 octobre 1914 – l'avis est envoyé à Vitrolles en juin 1915
- 5/** Son frère, Henri Beulque, né en 1874, est tué à l'ennemi, le 19 mai 1918 – l'avis est envoyé à Vitrolles en juin 1918
- 6/** Serait parti pour l'armée le 15 février 1917, puis retourné dans ses foyers
- 7/** Décède à Vitrolles le 4 septembre 1916
- 8/** Partis pour Suresne le 10 août 1915
- 9/** Partis pour Suresne le 10 août 1915
- 10/** Partis pour Suresne le 10 août 1915
- 11/** Partis pour Suresne le 10 août 1915
- 12/** Bénéficiait de l'allocation militaire à Mouvaux jusqu'en décembre 1915. Vient d'Aurillac (Cantal) où elle touchait l'allocation des réfugiés jusqu'au 20 mars 1916
- 13/** Entré aux Hospices d'Aix le 9 octobre 1916 - décédé le 15 octobre 1916
- 14/** Son mari, Auguste Petteloot, né en 1879, meurt le 20 décembre 1918 – l'avis est envoyé à Vitrolles en mars 1919
- 15/** Décède à Vitrolles le 13 mars 1919
- 16/** Lien de parenté : mère et fils
- 17/** Lettre du maire de La Fare (25 janvier 1916) indiquant que Pierre et Jean Delannoy seraient à Vitrolles ; Pierre, chez Vincent Bourrelly et Jean, chez François Amphoux. Lettre de Pierre du 7 août 1916 indiquant qu'il est à l'hôpital, hospitalisé à Aix à la date du 25 août 1916. Lettre du Préfet du 7 sept 1917 indiquant que Pierre est hospitalisé pour une appendicite. Serait parti le 14 novembre 1917 (**voir pages 51 à 55**)
- 18/** Lettre du maire de La Fare (25 janvier 1916) indiquant que Pierre et Jean Delannoy seraient à Vitrolles, Pierre, chez Vincent Bourrelly et Jean, chez François Amphoux (**voir pages 51 à 55**)

Une histoire de vie à écrire à partir de bribes d'Archives...

Le dépouillement du dossier des Réfugiés a laissé entrevoir l'histoire de vie douloureuse de deux jeunes garçons : **Pierre et Jean Delannoy**. En voici la chronologie :

Pierre et Jean arrivent à la Fare le **16 juillet 1915**

Carte d'identité de **Pierre** établie le **10 novembre 1915** : date de naissance imprécise⁷

*Charles 13 ans
Jean 10 ans
Compagnons*

SIGNALLEMENT		PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
Age :	<i>13 ans</i>	SERVICE DES RÉFUGIÉS CARTE D'IDENTITÉ N° <i>380</i> Délivrée à M <i>Delannoy</i> Prénoms : <i>Pierre</i> Profession : <i>saut</i> Né à <i>Comines (Nord)</i> le <i>mai 1902</i> Nationalité : <i>française</i> Nombre de personnes : <i>2</i> venant de <i>Comines (Nord)</i> Marseille, le 10 NOV 1915 Pour le PRÉFET et par délégation Le Préfet, <i>Chapuy</i>	
Taille :	<i>1,50</i>		
Cheveux :	<i>bruns</i>		
Front :	<i>large</i>		
Sourcils :	<i>bruns</i>		
Yeux :	<i>bleus</i>		
Nez :	<i>droit</i>		
Bouche :	<i>normale</i>		
Barbe :	<i>aucune</i>		
Menton :	<i>normal</i>		
Visage :	<i>ovale</i>		
Teint :	<i>rosé</i>		
Signes particuliers :	<i>1</i>		
SITUATION au point de vue militaire			
PIÈCES PRODUITES			

Doc 51 Carte d'identité de Pierre Delannoy

⁷ Pierre est né le 29 août 1901 à Comines (Nord)

25 janvier 1916 : le maire de La Fare écrit au maire de Vitrolles :

« Monsieur le Maire et cher collègue,

Je viens d'apprendre que les nommés **Delannoy Pierre**, 12 ans et **Delannoy Jean**⁸, 11 ans, réfugiés et hospitalisés⁹ dans ma commune depuis le 16 juillet 1915, habitaient dans la vôtre. Depuis un mois environ, ces deux jeunes gens étaient disparus du cantonnement, sans m'avoir au préalable avisé. Je vous prie, en conséquence, de les inviter à se présenter chez vous afin de me faire savoir s'ils doivent être maintenus sur les états de la commune de La Fare ou sur ceux de Vitrolles. En outre, je les prie de me faire connaître dans le plus bref délai, si les sommes leur revenant pour l'allocation d'évacués seront touchées par eux ou adresser en leur nom respectif. Dans cette attente, je vous prie d'agréer, avec mes meilleurs remerciements, mes meilleures salutations»

Note du secrétaire de mairie de Vitrolles :

Pierre – chez Bourrelly Vincent – carte faite – 15 ans

Jean – chez Amphoux François à Empallière, commune de Saint-Victoret

4 mars 1916 : Le Préfet écrit au Maire de Vitrolles :

« Monsieur le Maire de Vitrolles,

Vous avez bien voulu m'informer de la venue dans votre commune, du jeune **Delannoy Pierre**, précédemment réfugié à La Fare. J'estime qu'il n'y a pas lieu d'accorder l'allocation à ce jeune réfugié, attendu

1) qu'il ne devait pas quitter la commune où il avait été dirigé, sans autorisation.

2) Etant nourri et gagé, sans charge de famille, il doit pouvoir se suffire avec le produit de son travail »

24 mars 1916 : Le Maire de Vitrolles écrit au Sous-Préfet pour lui transmettre la lettre du père des jeunes Delannoy demandant un transport gratuit pour qu'ils puissent le rejoindre.

La lettre ayant été transmise au Sous-Préfet, ne reste dans les archives, que l'enveloppe mentionnant l'adresse du père : **Charles Delannoy** chez Madame Chevalier aux Ardoises – Chapelle Heulin – Loire Inférieure

Note du secrétaire de mairie de Vitrolles :

Delannoy Pierre – 14 ans – Bourrelly

Delannoy Jean – 13 ans – Amphoux



Doc 52 Enveloppe mentionnant les adresses de Charles Delannoy (père et fils)

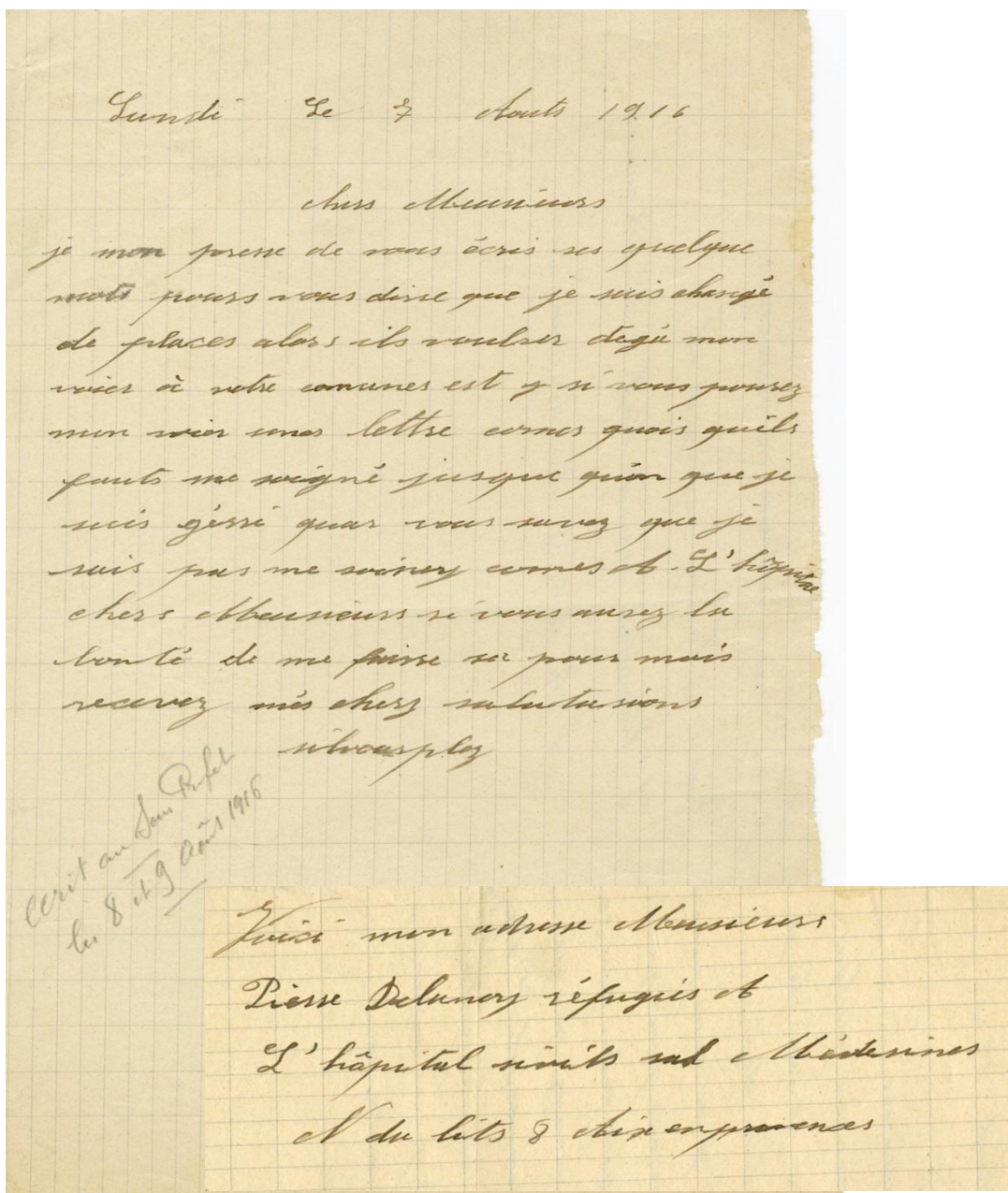
⁸ Son vrai prénom est Charles et il est né en 1904 à Comines

⁹ 'Hospitaliser' dans le sens ancien de 'offrir l'hospitalité'

Mention de deux courriers au mois de juin indiquant que **Pierre Delannoy** est à l'hôpital d'Aix.

Lundi 7 août 1916 : lettre de **Pierre Delannoy** au Maire de Vitrolles

« Chers Meussieurs Je mon presse de vous écris ses quelque mots pours vous dire que je suis changé de places alors ils voulez déjà mon voier à votre comunes est si vous pourez mun voier unes lettre comes quois quilts fauts me soigné jusque quen que je suis gérri quar vous savez que je sais pas me soiner comes A L'hôpital. Chers meusieurs si vous aurez la bonté de me faire sa pour mois recevez mes chers salutations silvousplez
Voici mon adresse Meusieurs Pierre Delannoy réfugiés A L'hôpital sivils sal Médesines N du lits 8 Aix en provences »



Doc 53 Lettre de Pierre Delannoy suppliant de rester à l'hôpital d'Aix

8 août 1916 : Le Maire de Vitrolles écrit au Sous-Préfet pour le prier d'intervenir auprès de la Direction de l'Hôpital d'Aix pour garder **Delannoy Pierre** jusqu'à complète guérison.

25 août 1916 : Le Maire écrit au Préfet et l'informe que **Delannoy Pierre** est envoyé à l'Hôpital de la Conception à Marseille pour une appendicite.

A priori, il sort de l'hôpital le **16 septembre 1916** puisqu'il reçoit à nouveau l'allocation de réfugié du 16 septembre 1916 au 16 novembre 1917. Durant son absence, c'est son frère, Jean¹⁰, qui la touchait (entre le 27 août et le 16 septembre 1916).

Plus rien jusqu'au **31 mai 1917** où le Maire de Vitrolles écrit à **Charles Delannoy, père**, pour l'informer de la mauvaise conduite de **son fils Charles**¹¹, et indiquer qu'il y a intérêt pour lui et pour ses fils de les demander avec lui.

Le **9 juin 1917**, c'est la gendarmerie de Rognac qui envoie une lettre au **père Delannoy**

9 novembre 1917 : Reçu de la réquisition n°566 PLM voyage à Paris de **Pierre Delannoy**

À partir de cette date, Pierre et Jean/Charles n'apparaissent plus dans les courriers ; par contre, leurs deux frères aînés, **Adolphe et Ernest** sont mentionnés furtivement.

23 mai 1918 : Le Maire de Vitrolles écrit au Juge de Paix à Berre pour demander les actes de notoriété en vue du mariage de Rose Anne Dufermont avec **Adolphe Delannoy**

7 août 1918 : Le Maire de Vitrolles informe le Sous-Préfet et le Procureur de la République du mariage de **Delannoy Adolphe** avec Rose Anne Dufermont (cf Tableau des Réfugiés)

En **1919**, Rose Anne Delannoy est inscrite sur la liste des détenteurs de carte d'alimentation + Delannoy (sans prénom), sans doute Adolphe mais quand sont-ils partis de Vitrolles ?

8 janvier 1919 : Le Maire de Vitrolles écrit au Préfet

*« J'ai l'honneur de vous adresser une demande d'allocation de deux réfugiés du Nord, rapatriés d'Allemagne, où ils étaient détenus comme prisonniers civils. Rentrés chez eux à Comines (Nord), ils ont trouvé tout dévasté ; après avoir cherché vainement des traces de leurs familles, l'un d'eux, **Delannoy Ernest**, apprit que deux de ses frères avaient été évacués dans ma commune, où ils sont venus s'échouer, munis d'un bulletin de transport de La Madeleine (Nord) à Paris sur réquisition de M. le Préfet du Nord, et de Paris ici sur réquisition de M. le Préfet de Police. Ces deux hommes sont dénués de tout vêtement et vivent à la charge des autres réfugiés depuis leur arrivée. Il y a donc lieu de leur accorder l'allocation des Réfugiés qu'ils sollicitent »*

17 janvier 1919 : Réponse du Préfet au Maire de Vitrolles

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que par décision du 17 janvier 1919, la Commission Départementale des Réfugiés a admis la demande présentée par M. Delannoy Ernest, réfugié dans votre commune, pour une allocation de 3 mois. Je vous prie de vouloir bien prendre toutes mesures utiles pour assurer l'exécution de cette décision »

¹⁰ Voir note 8 page 56

¹¹ Voir note 8 page 56

Enfin, le dernier courrier concernant cette famille émane de Nantes, du Comité de Secours aux Réfugiés Français et Belges.

1^{er} mars 1920

« Monsieur le Maire,

*Il s'est présenté à nos bureaux il y a quelques jours, un réfugié du nom de **Delannoy Ernest**, venant de votre commune et muni d'un certificat de vous, afin de se faire inscrire pour l'allocation. Nous vous serions bien obligés de nous donner quelques renseignements sur lui. Pourquoi n'a-t-il touché l'allocation que pendant 3 mois, de janvier 1919 à avril 1919 ?*

Y-a-t-il eu un motif pour lui supprimer l'allocation de mai 1919 à février 1920 ?

A quelle époque est-il arrivé à Vitrolles ?

*Quelle était la conduite de ce jeune homme ? **(Nous devons vous dire que son père et ses frères qui habitent Nantes sont de véritables apaches)***

En espérant que vous voudrez bien nous donner le plus tôt possible ces renseignements pour les soumettre à la Commission Départementale, nous vous prions, M. le Maire, d'agréer nos respectueuses salutations »

Ici s'arrête le parcours si émouvant de cette famille...

Deux jeunes frères, sans famille proche, à des centaines de kilomètres de leur village et qui se retrouvent à Vitrolles, à travailler séparément dans des fermes...

Le plus grand, hospitalisé pendant des semaines pour une appendicite...

Le plus jeune qui 'tourne mal'...

Un père qui réside à Nantes...

Un frère aîné qui vient se marier à Vitrolles...

Un autre frère qui, rentré de captivité en Allemagne, retrouve son village en ruine et part à la recherche des deux jeunes frères...

Comment ne pas être de 'véritables apaches' après tout ce vécu ?

Aux détectives en herbe de mener à bien l'enquête pour découvrir ce que sont devenus Charles le père, Pierre, Jean/Charles, Ernest, Adolphe les fils...

Des pistes de recherche : Archives Départementales du Nord – archives en ligne – Etat Civil – recrutement militaire – recensements...

Chapitre 3 : la Solidarité s'organise

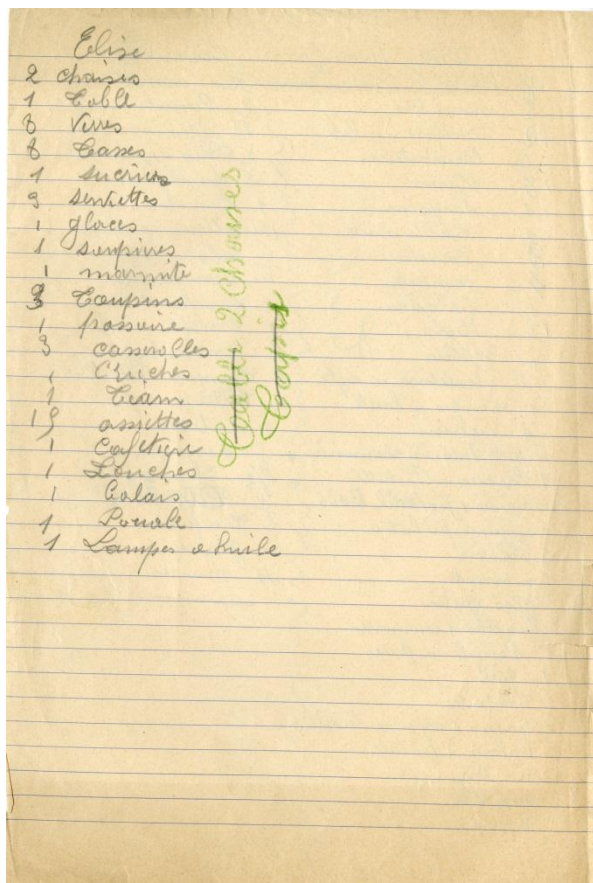
Comme nous venons de l'effleurer avec l'arrivée des Réfugiés du Nord, ce conflit va susciter de grands élans de générosité et de solidarité.

1) La solidarité envers les Réfugiés

Des familles vitrollaises sont sollicitées pour héberger ou prêter des logements aux Réfugiés (**doc 50**) et il est fait l'inventaire des divers objets disponibles (**doc 54 - 55**).

Les Réfugiés bénéficieront de l'aide médicale gratuite, d'allocations, de vêtements (**doc 56 - 57**), et d'attentions particulières de Vitrollais : ainsi, Madame Arnaud de Campon écrit au maire :

« J'aurai le plaisir et l'honneur de vous envoyer ce lundi prochain, 31 mai, un 'barriquet' vin rouge dont je vous prie de disposer en faveur des malheureux réfugiés que vous hospitalisez¹² à Vitrolles. »



Elise
2 chaises
1 table
8 verres
8 tasses
1 sucrier
9 serviettes
1 glace
1 soupière
1 marmite
3 'toupins' = pots en terre
1 passoire
3 casseroles
1 cruche
1 'tian' = plat en terre allant au four et aussi contenu du plat 'tian d'épinard'
15 assiettes
1 cafetière
1 louche
1 balai
1 'pouale'
1 lampe à huile

Doc 54 Liste des objets disponibles chez Elise [Aimard]

¹² 'Hospitalisez' est pris dans le sens ancien 'd'offrir l'hospitalité'

chez Roux	Bérard
4 Vases 'pissadoun'	20 assiettes
3 serviettes	2 Pansalons
12 Draps de lit	2 Marmites
6 Couvertures	2 Plats gratin
13 Verres	2 Saladiers
1 Soupière	1 Louche
1 Table de nuit	1 Cuillère en bois
3 Carafes	6 Bols
4 Casseroles	6 Verres
1 Saladier	1 Cruche
13 Bols	1 Cruche
1 Cafetière	3 Casseroles
1 Moulin à café	1 Lampe Pétrole
1 Lampe à huile	1 Filtre à café
1 Sucrier	1 Salière
6 pots dessus de cheminée	1 Sucrier
1 Lampe à Pétrole	7 Chaises
10 chaises 1 fauteuil Bois	2 Tables
1 soupière fer battu	2 Trépieds
2 Poêlons	1 Glace
1 marmite	1 chaise
3 plats gratin	
2 louches 1 écumoire	
1 'pouale' à frire	
1 grill	
1 trépied	
6 tasses à café et sucrier	
1 balais 1 frottoir	
1 seau hygiénique	
30 assiettes	
1 'tian'	

Doc 55 Liste des objets disponibles chez les familles Roux et Bérard

Chez Roux : 4 vases 'pissadoun' - 3 serviettes - 12 draps de lit - 6 couvertures - 13 verres - 1 soupière - 1 table de nuit - 3 carafes - 4 casseroles - 1 saladier - 13 bols - 1 cafetière - 1 moulin à café - 1 lampe à pétrole - 1 sucrier - 6 pots dessus de cheminée - 1 lampe à pétrole - 10 chaises - 1 fauteuil bois - 1 soupière fer battu - 2 poêlons - 1 marmite - 3 plats gratin - 2 louches - 1 écumoire - 1 'pouale' à frire - 1 grill - 1 trépied - 6 tasses à café et sucrier - 1 balais - 1 'frottoir' - 1 seau hygiénique - 30 assiettes - 1 'tian'

Chez Bérard : 20 assiettes - 2 marmites - 2 plats gratin - 2 saladiers - 1 louche - 1 cuillère en bois - 6 bols - 6 verres - 1 carafe - 1 cruche - 3 casseroles - 1 lampe à pétrole - 1 filtre à café - 1 salière - 1 sucrier - 7 chaises - 2 tables - 2 trépieds - 1 glace

M^{lle} Laure Hauvel âgée de 15 ans sexe féminin

Chemise	longueur 98 ^{ct}	
pantalon	longueur 63 ^{ct}	tour de taille 45 ^{ct}
tricot	longueur 50 ^{ct}	tour de cou 48
jupon dessous	longueur 92 ^{ct}	tour de taille 85 ^{ct}
Robe	longueur 1 ^m 10 ^{ct}	tour de poitrine 95 ^{ct} tour de taille 80 ^{ct} Manche 50 ^{ct} tour de cou 45 ^{ct}
tablier	longueur 1 ^m	
bas		
soulier	pointure 34 34	
manteau	largeur du dos 39 ^{ct}	longueur longueur manche 50 ^{ct}
	longueur 85 ^{ct}	

Doc 56 Vêtements à fournir pour une jeune fille de 15 ans

Edmond Hauvel âgé de 10 ans sexe ~~féminin~~ masculin

Chemise	longueur 66 ^{ct}	tour de cou 35 ^{ct}	largeur du dos 34 ^{ct}	manche long 34 ^{ct}
Calson	longueur 42 ^{ct}	tour de taille 40 ^{ct}		
tricot	longueur 46 ^{ct}	tour de cou 37 ^{ct}	largeur du dos 32 ^{ct}	manche long 36 ^{ct}
tablier	longueur 80 ^{ct}	tour de cou 33 ^{ct}	tour de poitrine 80 ^{ct}	manche long 40
pantalon	longueur 60 ^{ct}	tour de taille 42 ^{ct}		
Veste	longueur 36 ^{ct}	largeur du dos 32 ^{ct}	tour de cou 37 ^{ct}	manche long 36 ^{ct}
bas				
chapeau	tour 52			
Soulier	pointure 34			
Manteau				

Doc 57 Vêtements à fournir pour un garçon de 10 ans

2) La solidarité envers les soldats 'au Feu'

Dès septembre 1914, une solidarité citoyenne s'organise. Au niveau local, se crée un 'Comité de Secours Communal' (**doc 58**) avec des 'ouvroirs' – locaux dans lesquels des personnes viennent préparer des colis à envoyer aux soldats : des quêtes sont organisées auprès de la population (**doc 59**) En septembre 1914, les sommes recueillies s'élèvent à 769F30 – le budget de la commune en 1915 est de 19 000 F – le salaire annuel du garde-champêtre de 700 F.

Doc 58 Tour de roulement du Comité de Secours Communal

Tour de roulement des Membres du Comité de Secours

Vendredi 23 octobre - A.M.	Constant Sime et Freyber
Samedi 24 - - - -	Gaudin - Robert Leoy
Dimanchi 26 - - - -	Baron - Zarat
Mardi 27 - - - -	Renaud Vital - Cottin Leoy
Mercredi 28 - - - -	Lombard - Agneau

- 4 Marceline Amiard	- Marie Louise Renaud
- 1 Colombe Gazel	- Germaine Deland
- 5 Emma Bergeret	- Blanche Deland
- 3 Rose Juliani	- Léonie Touche
- 2 Berthe Renaud	- Céline Bodie

087
140
141
Guillemet

ARCHIVES MUNICIPALES
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
VITROLLES (B.-du-R.)

Mairie de Vitrolles
CANTON DE BERRE
ARRONDISSEMENT D'AIX (Bouches-du-Rhône)

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

Vitrolles, le 1^{er} Septembre 1914

Groupe A Comité de Secours Communal

OBJET : Quêteurs { M. M^{les} Turcan et Touche
M. M^{rs} Baron Marcellin

Noms et Prénoms	Montant	Noms et Prénoms	Montant
Deland Julia	5		
Constant Michel	5		
Latan Vicha	1		
Bonard Marin	5		
Amiard Urbain	1		
Deland Séverin	0 50		
Renaud Hippolyte	10		
que j'ay d'ave partegila Jean	2		
V. Ouyman	2 50		
Léonce Constant	3		
Guillemet Amis	1		
John Turcan C. E.	20		
M. Turcan	5		
	68 ⁰⁰		

10 89
26 01
37 90

Doc 59 Quêtes organisées par le Comité de Secours Communal

L'argent sert à acheter du tissu pour confectionner des vêtements ou des vêtements déjà faits (caleçons, chaussettes...), des objets (pipes, crayon, enveloppes, papier à lettre...) ou autres attentions (chocolat...) qui adouciront la vie des soldats.

L'institutrice de l'école du Repos, Mlle Rocchia, désire ouvrir un 'ouvroir' dans 'son' école, en octobre 1914 :

*« Monsieur le Maire, J'avais parlé à Mlle Touche [le maire est alors Cyprien Abdon Touche] de la création d'un ouvroir qui pourrait être fait à l'école le jeudi. Cette idée m'a été suggérée par de nombreuses personnes du Repos et je sais qu'aux Pennes, on doit en créer un ces jours-ci. Il me semble que c'est là une chose tout à fait faisable. Il suffirait de faire une nouvelle quête (de nombreuses personnes n'étant pas là le jour de la première [celle de septembre 1914], pour créer un fonds permettant d'acheter des étoffes pour faire des chemises, des caleçons etc... pour les soldats au feu. Comme il faut toujours pour donner une valeur à une œuvre que les autorités soient en tête, on pourrait dresser la liste portant en première ligne, Monsieur le Maire, et on recueillerait par des jeunes filles la souscription chez les habitants. **J'ai une machine à coudre que je mettrai à la disposition des ouvrières volontaires et je me chargerais de l'organisation matérielle de l'ouvroir dans l'école le jeudi.***

*Que pensez-vous de cette idée ? Je vous la soumets, vous voudrez bien me dire si c'est faisable, ce que je crois, et bien certainement, personne ne se refusera à verser une somme minime pour une telle œuvre. **Je ne voudrais pas d'autre part, que seule la commune des Pennes ait l'initiative d'un pareil projet** ».*

Les colis sont acheminés à Marseille, au Comité de Secours au Soldat, qui les envoie aux soldats. Le Maire peut mentionner une affectation spéciale mais ce ne sont pas les Vitrollais qui sont aidés en priorité.

*« **23 novembre 1914** : Le Comité de Secours au Soldat écrit au Maire :*

Nous venons de recevoir les 3 ballots que vous avez eu l'amabilité de nous adresser au nom de la commune de Vitrolles.

Nous répartirons, ainsi que vous le désirez, la moitié de ces paquets à l'armée belge et l'autre moitié au corps d'armée appartenant aux régions envahies... »

*« **26 novembre 1914** : nous venons vous faire savoir que les **51 paquets** (les 3 ballots de 17 paquets chacun) **ont été répartis de la façon suivante** :*

21 paquets au consul de Belgique qui les a faits suivre aux armées belges

10 paquets au 127^{ème} d'infanterie dont le stationnement était à Valenciennes

10 paquets au 43^{ème} d'infanterie qui était stationné à Lille

10 paquets au 33^{ème} d'infanterie qui était stationné à Arras »

Une fois le colis reçu, le soldat renvoie en 'accusé de réception', une carte pré-imprimée ou la carte qu'il vient de recevoir (**doc 60**) ou une lettre.

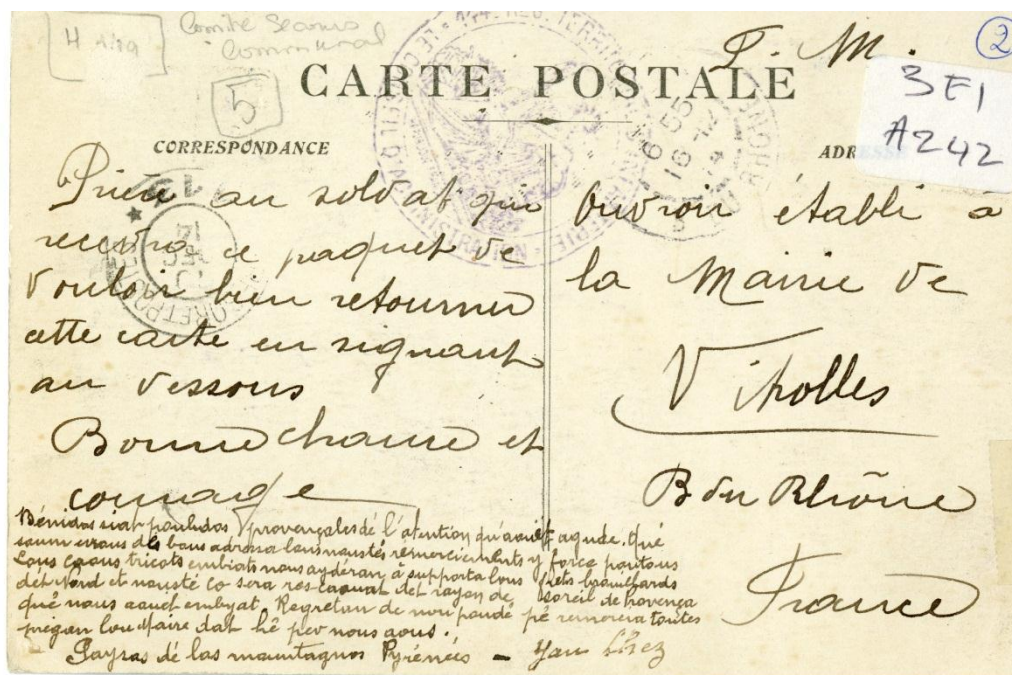
Et c'est ainsi qu'une carte des Marettes est revenue, écrite en béarnais :

« Prière au soldat qui recevra ce paquet de vouloir bien retourner cette carte en signant au-dessous. Bonne chance et courage

Bénidos sian poulidos provençales dé l'attention qu'aouet agude. Qué soun errous des <> adressa lous noustés remerciements y force poutous. Lous caous tricots embiats nous aydéean à supporta lous

frets brouillards det Nord et nousté co sera rescaouat det rayon de soleil de Provença qué nous aouet embyat. Regretan de non poudé pé remercia toutes, prégan lou Maire dat lié per nous aous.
 Payras dé las mountagnos Pyrénées – Yan Lhez »

« Soyez bénies belles provençales pour l'attention que vous avez eue. Je suis heureux de vous adresser nos remerciements et beaucoup de baisers. Les tricots chauds envoyés nous aideront à supporter les froids brouillards du Nord et notre coeur sera réchauffé par le rayon de soleil de Provence que vous nous avez envoyé. Nous regrettons de ne pouvoir vous remercier toutes. Nous prions le Maire de le faire pour nous.
 Payras des montagnes Pyrénées.
 Jean Lhez »



Doc 60 Carte envoyé à un soldat qui la renvoie avec remerciements en béarnais

Autres témoignages de remerciement :

« Tous mes remerciements pour le colis contenant : 1 serviette, 1 caleçon, 1 maillot, 1 ceinture de flanelle, 1 chemise, 1 paire de moufles, 1 paire de chaussettes, 1 mouchoir, 1 papier à lettre, 2 savonnettes, 1 pipe, 1 paquet de tabac et du chocolat. Je vous prie d'agréer, avec l'expression de ma gratitude, mes meilleurs sentiments de reconnaissance. »

« Quant à moi, Monsieur le Maire, je ne trouve pas de phrases assez belles pour vous remercier de cette belle œuvre mais sachez qu'un bon et tendre souvenir vaut mieux que toute la grammaire française »

*« Tous mes remerciements pour le colis contenant des objets d'habillement et divers, qui vient de parvenir à la 2^{ème} section de télégraphistes du génie belge et a été réparti entre les soldats. Cet envoi leur a été fort sensible ; les femmes de France ont, en ces circonstances, été pour eux, un peu leur mère et leurs sœurs, hélas, actuellement dans l'impossibilité de faire quelque chose pour ceux qui leur sont chers.
Le capitaine, commandant de section. »*

« De tout cœur merci et vive la France »

Mais cette dévouée spontanéité s'avère légèrement pagailleuse et le Préfet y met un peu d'ordre par sa circulaire du **2 mars 1915**.

« Depuis la déclaration de guerre, un admirable élan de solidarité patriotique a fait naître sur tout le territoire de France, dans les grandes villes comme dans les plus petites communes, de nombreuses œuvres qui ont pour but d'apporter à nos mobilisés, dans la lutte âpre et héroïque qu'ils soutiennent, toutes les améliorations de bien être qui peuvent se concevoir. Ces œuvres, quelle que soit leur dénomination, qui se sont proposées d'envoyer des effets, des vêtements, du linge aux soldats, sont dignes, à tous les points de vue, de la bienveillante attention des Pouvoirs Publics. Elles leur apportent d'ailleurs une aide des plus précieuses. Après un fonctionnement de plus de six mois, l'expérience a toutefois démontré que tant de bonnes volontés agissant sans coordination, privées de la collaboration des services le mieux à même de connaître sur tous les points le besoins qui se manifestent, ne donnent pas tous les résultats qu'on est en droit d'espérer.

Faute de renseignements précis, des envois d'objets fournis déjà par l'Intendance, ont été faits à certaines unités. D'autres unités ont reçu simultanément d'œuvres diverses, des envois de même nature. On a provoqué ainsi sur certains points surabondance et gaspillage. Sur d'autres points, on comptait sur des envois de l'initiative privée qui ne se sont pas effectués et où les insuffisances ne se sont ainsi régulièrement révélées que trop tard, des objets reçus ailleurs en trop grande quantité ont fait défaut.

Pour réaliser le but commun, c'est-à-dire pour assurer une répartition équitable entre tous les corps, le Ministre de la Guerre a voulu remédier à cet état de choses. Il vient de créer au 4^{ème} Bureau de l'Etat-Major de l'Armée une « Section des Dons ».

Ce nouvel organisme a pour mission :

1° - de centraliser les renseignements sur les ressources que peuvent offrir les différentes sociétés d'assistance 'Secours au Soldat', 'Linge du Soldat', 'Le Paquet du Soldat', 'Œuvre du Soldat au Front '

2° - de recevoir les demandes des unités du front qui n'auront plus à s'adresser directement aux Régions d'où proviennent leurs effectifs

3° - de donner satisfaction à ces demandes. »

Le conseil municipal vote, le **15 août 1915**, une subvention au Comité du Linge du Prisonnier
« Parmi tant d'œuvres et sociétés, toutes plus méritantes les unes que les autres, qui se sont fondées pour venir en aide à nos soldats blessés, prisonniers et en un mot, à toutes les victimes de la guerre actuelle contre un peuple de barbares, cette société fondée en octobre 1914, et presque locale puisque son siège est à Marseille, paraît méritante et malgré les faibles ressources dont peut disposer la commune, le Maire invite le conseil à se prononcer pour une subvention, si minime soit-elle, en sa faveur (25F à prélever sur le chapitre des dépenses imprévues). »

Pour soutenir ces œuvres de bienfaisance, outre les quêtes, il est organisé des battues aux lapins qui rapportent, en 1916, 287 F répartis entre Le Comité du Linge du Prisonnier, l'Union des Femmes de France, la Cocarde du Souvenir, la Tombola Franco-Belge...

Autres sollicitations :

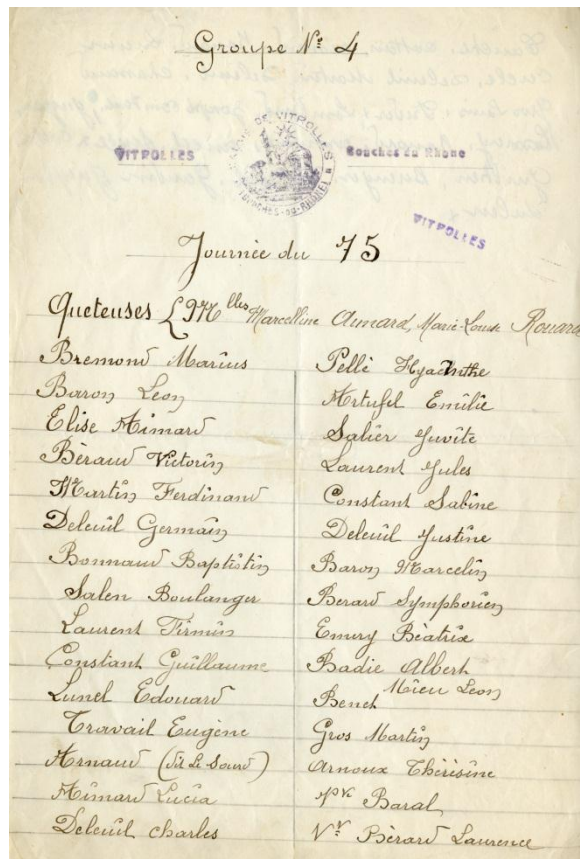
20 décembre 1914 : 'Vente du drapeau belge':

Les Vitrollais se sont vivement émus du sort réservé à la Belgique - 9 août 1914 *« Notre admiration doit aller également à ce valeureux peuple belge, qui combattant pour son indépendance et sa neutralité violée, sait par sa bravoure tenir en échec et repousser même, les soldatesques Teutons ».*

7 février 1915 : 'Journée du 75' (**doc 61**)

« Le Touring Club de France a pris l'initiative d'organiser le dimanche 7 février prochain, la vente d'insignes représentant notre canon 75 en vue d'alimenter l'œuvre du paquetage du Soldat destinée à procurer à nos troupes héroïques, le plus grand bien possible. »

Doc 61 Quête
'Journée du 75'



3) La Solidarité envers les soldats en captivité en Allemagne

23 avril 1918 : Télégramme du Préfet :

« Pour permettre une répartition équitable des fonds destinés à faire parvenir des secours aux prisonniers de guerre français, le ministre désire connaître le chiffre exact de ces prisonniers internés dans les pays ennemis »

6 soldats sont concernés : Julien Amir - Fortuné Astoin - Emile Giraud – César Eugène Salen - Julien Raynard et Antoine Rougier

Julien Amir

Né aux Pennes en 1887 ; il est cultivateur à Vitrolles

Il participe à la campagne d'Allemagne à compter du 2 août 1914

Disparu à Haucourt-Malaucourt le 22 mars 1916, il est fait prisonnier et interné près de Darmstadt - avis officiel 8090 du 27 juin 1916

Rapatrié le 10 juillet 1919

Fortuné Astoin

Né à Eyragues en 1894 ; il est coiffeur à Vitrolles

Matricule 2796 – 3^e Infanterie – Prisonnier en Westphalie à Sennelager bei Paderborn

N'est pas enregistré sur les registres matricules de Marseille

Emile Giraud – 2^{ème} Cie –

En captivité à Puchheim en Bavière

N'est pas recensé à Vitrolles ni enregistré sur les registres matricules de Marseille, mais son nom figure dans les Archives de Vitrolles, dossier « Prisonniers de Guerre »

Julien Raynard (doc 62)

Né aux Pennes Mirabeau en 1890 ; il est agriculteur et réside à Vitrolles

Matricule 94329 – Compagnie 9^{ème}, baraque E, détachement 11862 – à Giessen

Incorporé le 7 octobre 1911 - passé dans la réserve le 8 novembre 1913

Mobilisé le 4 août 1914 - blessé le 17 juillet 1916 à Fleury - plaie pénétrante par éclat de grenade région lombarde - blessé le 16 décembre 1916 à Douaumont - plaie main gauche par baïonnette -

Cité à l'ordre de la brigade n°222 du 10 juillet 1916

« Depuis le début de la campagne sur le front - plein d'allant et de courage - déjà cité pour sa belle conduite - le 15 juin 1916, sous un violent bombardement, s'est offert comme volontaire pour porter les blessés au poste de secours »

Captivité 17 avril 1917 au 13 décembre 1918 à Giessen (Hesse)

Rapatrié le 14 décembre 1918 - passé au 141^e d'infanterie le 16 janvier 1919 - mis en congé illimité de ses obligations le 9 août 1919

Antoine Rougier (doc 63)

Né à Marseille en 1891 ; il est ferblantier et réside à Vitrolles

Matricule 1144 – 141^e Régiment d'Infanterie, 4^{ème} Cie – prisonnier en Saxe, à Langensalza

Incorporé au 141^e infant. le 10 octobre 1912 - prisonnier de guerre le 20 août 1914 à Dieuze

Rapatrié le 1^{er} décembre 1918

Cité à l'ordre du régiment n° 306

« a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats de la campagne et a été blessé le 20 août 1914 au cours du combat de Dieuze - blessures multiples - évacué à l'hôpital de Dieuze le 22 août 1914 »

César Eugène Salen

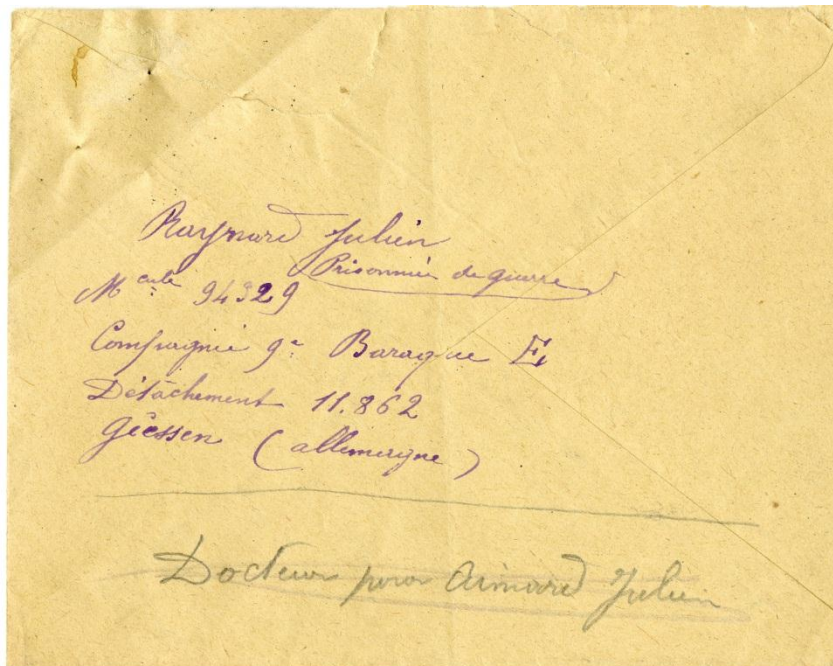
Né à Marseille en 1894 ; il est Instituteur ; sur les registres matricules, il réside à Mas Thibert mais ses parents habitent Vitrolles

12 sept 1914 au 5 mars 1915 - Algérie 3^{ème} Régiment de Zouaves

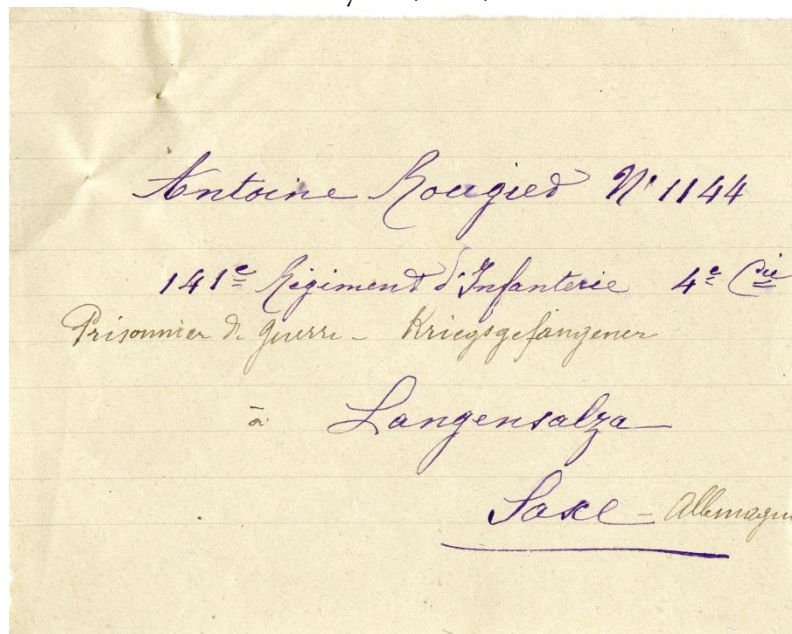
21 mai 1916 fait prisonnier à la cote 304

17 juil. 1916 interné à Scheidenuch

Rapatrié le 4 février 1919



Doc 62 Julien Raynard est détenu à Giessen



Doc 63 Antoine Rougier est détenu à Langensalza, en Saxe

Chapitre 4 : Les Vitrollais à la Guerre

1) La mobilisation

Chaque année, les jeunes gens âgés de 20 ans vont se faire recenser à Berre ; les registres de recensement militaire notent, entre autre, le degré d'instruction et les motifs d'exemption qui, entre 1889 et 1914, sont nombreux (faiblesse de constitution, palpitations, douleurs rhumatismales, orteils en marteau, durs d'oreilles, soutien de famille...).

La mobilisation est décrétée le 2 août 1914 ; sont mobilisés les hommes accomplissant à ce moment-là leur service militaire '*armée active*' (classes 1911-1912-1913) – 14 jeunes âgés de 21 à 23 ans -

les '*réservistes*' (classes 1900 à 1910) – 55 hommes âgés de 24 à 34 ans –

puis les '*territoriaux*' (classes 1889 à 1899) 80 hommes âgés de 35 à 45 ans.

Tous ne partiront pas au Front mais tous doivent abandonner leurs occupations ; les exemptés de la conscription devront passer devant des commissions de réforme pour valider ou non leurs motifs d'exemption, et bien peu, cette fois-ci, verront leurs motifs d'exemption reconnus. Certains demeureront dans leur '*emploi du temps de paix*' – surtout ceux qui travaillent pour le Chemin de fer.

La guerre de 1914-1918 mobilisera tous les hommes âgés de 45 à 20 ans, donc classes 1889 à 1920 pour ceux qui se sont portés volontaires (on peut s'engager dès 18 ans).

214 hommes recensés, nés entre 1869 (classe 1889) et 1900 (classe 1920)

34 seront déjà décédés ou '*sans adresse*' au 2 août 1914

180 hommes seront mobilisés dont :

28 seront affectés au service auxiliaire ou '*considérés comme appelés sous les drapeaux et maintenus dans leur emploi du temps de paix au titre des sections de chemin de fer de campagne*'

33 seront blessés dont 12 mourront

18 mourront '*Pour la France*', soit blessés au Front, soit de maladie

5 seront infirmiers ou brancardiers

16 seront réformés, exemptés ou classés inaptes – en début ou au cours de la guerre

12 seront engagés volontaires

L'instituteur / secrétaire de Mairie, **Toussaint Magnavacca**, en poste depuis le 1^{er} mars 1914, sera lui aussi mobilisé ; il mourra le 16 novembre 1914, cote 277 à Chaumoncourt.

Le futur maire, **Victor Martin**, sera affecté aux Services Auxiliaires pour faiblesse visuelle

L'unique bachelier en enseignement moderne, lettres et maths de Vitrolles, **Antoine Léopold Bérenger**, sera également affecté aux Services Auxiliaires pour insuffisance cardiaque et arthrite aux genoux.

2) **Le tableau qui suit, présente :**

- 1) Les Vitrollais mobilisés, natifs ou non de Vitrolles, mais y résidant au moment de la déclaration de guerre
- 2) Les données issues des Archives Municipales – recensements militaires série 1H2-3 – retranscription en minuscule et PLUSIEURS DONNÉES ISSUES DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHONE – [REGISTRES MATRICULES DE RECRUTEMENT MILITAIRE \(1872-1921\)](#) SÉRIE 1 R 1097 À 1483 — RETRANSCRIPTION EN MAJUSCULE

1	Classe = année du recensement : les garçons sont nés 20 ans auparavant sauf exception signalée colonne 4 (la classe 1889 correspond aux garçons nés en 1869 et la classe 1914, à ceux nés en 1894...)
2	NOM de Famille
3	Prénoms
4	Lieu et date de naissance - taille - profession - pathologie - s'il est musicien, vélocipédiste, sait conduire un attelage et s'occuper de chevaux (chev + voit) - degré d'instruction (Archives Municipales) 0 = illettré ; 1 = lire ; 2 = lire + écrire ; 3 = lire + écrire + compter ; 4 = brevet de l'enseignement primaire ; 5 = bachelier RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE)
5	COTE Archives Départementales des Bouches-du-Rhône où se retrouvent les renseignements de la colonne 4
6	MATRICULE

1	2	3	4	5	6
1906	ABEL	BERNARD ADRIEN	Né à Salon en 1886 - 1,70 - coiffeur - baryton - vélocipédiste - instruction 3 3è RGT INFANT. COLON. - BLESSÉ À LA TÊTE PENDANT BOMBARDEMENT DE LA GAUFFIERE LE 25 AVRIL 1916	1R1250	2952
1890	ADLOFF	MICHEL	Né le 14 novembre 1870 à Reichstett (Bas-Rhin) - 1,69 - son père a opté pour la nationalité française pour lui et pour toute sa famille - Ouvrier journalier - Chev + Voit - instruction 3 EST DEvenu Français EN 1892 À LA SUITE DE SON RECRUTEMENT EN France SURSIS PAPETERIE DANS LE DOUBS - PASSE AU 7E ESCADRON AU TRAIN EN MAI 1918 – DÉMOBILISÉ LE 30 NOV 1918	1R1112	127
1892	AIMARD	URBAIN MARIUS	Né à Vitrolles en 1872 - 1,61 - Cultivateur - Contrebasse - Chev + Voit - instruction 3 - Bronchite chronique ARRIVÉ AU CORPS LE 2 AOÛT - LIBÉRÉ LE 30 AOÛT 1914 - PASSÉ DANS LA RÉSERVE DE L'ARMÉE TERRITOR. COMME PÈRE DE ? ENFANTS LE 14 MAI 1915	1R1121	774
1900	AIMARD	VALENTIN JULES MICHEL	Né à Vitrolles en 1880 - 1,71 - Cultivateur - Basse - Chev + Voit - Instruction 3 CLASSÉ NON AFFECTÉ DE LA CIE DU PLM	1R1189	1150

			COMME HOMME D'ÉQUIPE À MARSEILLE 25 FÉVR 1916 - CONSIDÉRÉ COMME APPELÉ SOUS LES DRAPEAUX ET MAINTENU À SON EMPLOI DU TEMPS DE PAIX		
1917	AIMARD	CALIXTE JULIEN	Né à Vitrolles en 1897 - 1,68 - Boucher - vélocipédiste - Chev + Voit – instruction 2 INCORPORÉ À PARTIR DU 9 JANVIER 1916	1R1414	305
1892	AMIEL	LAURENT MARIUS	115è territ 19è Cie à Sénas MARSEILLE 1872 - 1,72 - DEMEURANT À MARSEILLE - PLEURÉSIE CHRONIQUE - EN SURSIS AU TITRE DE MOULIN À HUILE À VITROLLES DU 25 DÉC 1917 AU 31 JANV 1918 - SE RETIRE À VITROLLES APRES LA GUERRE	1R1124	2385
1899	AMIEL	LEOPOLD ANTONIN	NÉ AUX PENNES EN 1879 - DEMEURANT À VITROLLES - 1,58 - Cultivateur - Chev + Voit - Instruction 3	1R1180	786
1906	AMIR	FELIX JEAN BAPTISTE	Né aux Pennes en 1886 - 1,60 - Cultivateur - Chev + Voit - Instruction 3 CITÉ 01 RÉGT 90 LE 15 01 1916 "LE 21 DÉC 1915, SOUS UN BOMBARDEMENT INTENSE D'OBUS ET DE TORPILLES, A ASSURÉ AVEC SANG-FROID ET COURAGE SON SERVICE DE GUETTEUR ET A TRAVAILLÉ ENSUITE À DEGAGER SA TRANCHÉE SANS AUCUN RÉPIT" MANQUANT À L'APPEL DU 5 JUILLET 1916 - DÉCLARÉ DÉSERTEUR LE 7 JUILLET 1916 - RAYÉ DES CONTROLES DE LA DÉsertION LE 14 JUILLET 1916 - CONDAMNÉ PAR LE CONSEIL DE GUERRE DE LA 65è DIVISION D'INFANT LE 8 AOÛT 1916 À UN AN DE PRISON POUR DÉsertION EN PRÉsENCE DE L'ENNEMI - EN SURSIS DE L'ÉxECUTION DE LA PEINE	1R1250	2954
1907	AMIR	JULIEN	Né aux Pennes en 1887 - 1,67 - Cultivateur - Vélocipédiste - instruction 2 CAMPAGNE D'Allemagne DU 2 AOÛT 1914 AU 10 JUILLET 1919 DISPARU À HAUCOURT - MALAUCOURT LE 22 MARS 1916 - PRISONNIER DE GUERRE INTERNÉ PRÈS DE DARMSTADT - AVIS OFFICIEL 8090 DU 27 JUIN 1916	1R1262	3857
1893	ARTUFEL	ETIENNE LOUIS	Né à Vitrolles en 1873 - 1,60 - Maçon - Musicien - instruction 3 MAINTENU DANS SON POSTE DE PRÉPOSÉ DES DOUANES DE MARSEILLE	1R1129	831
1897	ARTUFEL	ALPHONSE MARIUS	Né à Vitrolles en 1877 - 1,49 - Maçon - Clarinette - instruction 3 AJOURNÉ DÉFAUT DE TAILLE 1898 ET 1899 - SERVICE AUXILIAIRE EN 1900 CAMPAGNE Allemagne - Autriche DU 26 DÉC 1914 AU 19 OCT 1915 - INTÉRIEUR DU 30 AOÛT 1915 AU 30 AOÛT 1916 - ARMÉE DU 31 AOÛT 1916 AU 15 JANV 1918 - INTÉRIEUR DU 16 JANV 1918 AU 2 FÉVR 1919 - ARMÉE	1R1163	19
1889	ASPRET	MARTIAL FELIX	Né à Velaux en 1869 - 1,65- Journalier - Faible	1R1097	1495

			de constitution - Chev + Voit - instruction 2 AJOURNÉ ET EXEMPTÉ FAIBLESSE EN 1891 CAMPAGNE CONTRE L'Allemagne DU 19 AVRIL 1915 AU 20 NOV 1917		
1914	ASTOIN	FORTUNE PAUL	Né à Eyragues en 1894 - 1,70 - Coiffeur - Monte en véloipède - Chev + Voit NE FIGURE PAS SUR LES REGISTRES MATRICULES AUX ARCH. DÉPART. BDR Prisonnier de guerre à Sennelager Bei Paderborn en Westphalie		
1892	AUDIBERT	MARIUS VICTOR	Né à Vitrolles en 1872 - 1,57 - Cultivateur - Petite flûte - instruction 3 CLASSÉ SCE AUXILIAIRE 26 AOÛT 1914 SUITE AVIS DE RÉFORME POUR CAUSE D'OBÉSITÉ - RENVOYÉ DANS SES FOYERS RAPPELÉ À L'ACTIVITÉ LE 19 DÉC 1915 AU 145è D'INFANT	1R1121	754
1893	AUDIBERT	HIPPOLYTE FELICIEN	Né à Vitrolles en 1873 - 1,64 - cultivateur - Ce jeune homme ayant eu une ophtalmie purulente à l'âge de 13 ans, il lui en est resté la vue faible - Chev + Voit – instruction 2 SERVICES AUXILIAIRES TOULON ???	1R1129	815
1895	AUDIBERT	MARIUS GABRIEL CONSTANTIN	Né à Vitrolles en 1875 - 1,57 - Cultivateur / coiffeur - Douleurs rhumatismales - instruction 2 94è REGT TERRIT INFANT LE 1 JUIN 1917 - 46è REGT TERRIT INFANT LE 15 SEPT 1918 - PÉRIODE D'EXERCICE DANS 115è TERRIT EN DÉTACHEMENT À GEMENOS	1R1149	2254
1898	AUDIBERT	BIENVENU ALBERIC	Né à Vitrolles en 1878 - 1,60 - Cultivateur - Chev + Voit - instruction 3 CONSIDÉRÉ COMME APPELÉ SOUS LES DRAPEAUX MAIS MAINTENU DANS SON EMPLOI DU TEMPS DE PAIX AU TITRE DES SECTIONS DE CHEMINS DE FER DE CAMPAGNE DU 8 AOÛT 1914 AU 22 FÉVR 1919	1R1173	903
1906	AUDIBERT	MARIUS	Né à Marignane en 1886 - 1,66 - Cultivateur - instruction 2 BLESSÉ LE 27 AVR 1915 PAR BALLE AU FLANC GAUCHE BLESSÉ LE 10 JUILLET 1917	1R1250	2960
1908	AUDIBERT	PASCAL FORTUNE	Né à Marignane en 1888 - Cultivateur – instruction 3 CAMPAGNE D'Allemagne DU 2 AOÛT 1914 AU 15 OCTOBRE 1918 – DÉCÉDÉ À VITROLLES LE 15 OCT 1918 SUITES DE MALADIE Registre Etat Civil Acte n° 16 année 1918	1R1311	2755
1911	AUDIBERT	HENRI LOUIS	Né à Marignane en 1891 - 1,67 - Cultivateur - instruction 2 CAMPAGNE DU MAROC 2 MAI 1913 AU 13 NOV 1914 INTÉRIEUR 14 NOV 1914 AU 5 MAI 1916 AUX ARMÉES 6 MAI 1916 AU 25 JUIL 1918 BLESSÉ LE 25 JUILLET 1918 À LA CUISSE DROITE	1R1338	3

			CITÉ À L'ORDRE DU REGT N°40 DU 10 AOÛT 1918 "A FAIT PREUVE À CHAQUE INSTANT DU COMBAT DU PLUS BEL ENTRAIN ET D'UN ENTIER DÉVOUEMENT - BLESSÉ AU COURS DE L'ACTION - BLESSÉ ÉVACUÉ LE 25 JUIL 1918" CROIX DE GUERRE - ÉTOILE DE BRONZE		
1904	AULANIER	VICTOR MARIUS	NÉ À VITROLLES EN 1884 - 1,67 - CANTONNIER CAMPAGNE D'Allemagne 1914 - 1919	1R1224	9
1909	AVON	TOUSSAINT	Né à Septèmes en 1889 -1,62 - Cultivateur - Chev + Voit - instruction 3 ALGÉRIE DU 15 OCT 1910 AU 8 AOÛT 1911 MAROC OCCIDENT DU 9 AOÛT 1911 AU 24 OCT 1912 6 ^{ème} Régiment de Hussards Allemagne DU 2 AOÛT 1914 AU 25 OCT 1918 CITÉ À L'ORDRE DE L'X.O N°8 "TRÈS CONSCIENCIEUX - IL FAIT PREUVE DU PLUS GRAND SANG FROID EN ALLANT RÉPARER LES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES CONSTAMMENT COUPÉES PAR DE VIOLENTS BOMBARDEMENTS ET NOTAMMENT AU COURS DES ACTIONS DU 19 MAI AU 10 JUIN 1916 DÉCÉDÉ DE MALADIE LE 25 OCT 1918 À L'HÔPITAL TEMPORAIRE N°19 DE ST ETIENNE - AVIS OFFICIEL N° J 3 6475 DU 17 JANV 1919	1R1323	3509
1914	AVON	JOSEPH ROGER	Né à Septèmes en 1894 - 1,68 - Cultivateur - Piston - Vélocipédiste - instruction 3 NE FIGURE PAS SUR LES REGISTRES MATRICULES AUX ARCH. DÉPART. BDR		
1918	AYMARD	EMILE JUSTIN JOSEPH	Né à Marseille en 1898 - 1,65 - Cultivateur - Chev + Voit - Vélocipédiste - sait nager - instruction 3 INCORPORÉ À COMPTER DU 3 MAI 1917 - 121 ^è REGT INFANT. RENOYÉ DANS SES FOYERS LE 15 JUIN 1920	1R1433	734
1904	AYMARD	JULIEN ALBERT	NÉ À VITROLLES EN 1884 - 1,77 - CULTIVATEUR CAMPAGNE D'Allemagne 2 AOÛT 1914 - 13 MARS 1919	1R1224	32
1901	BADIE	LOUIS ALBERT	Né à Chaumont (Haute Marne) en 1881-1,79 - Poseur auxiliaire PLM - Alto - instruction 3 AFFECTÉ SPÉCIAL DU PLM - 2 ^è SECTION DES CHEMINS DE FER DE CAMPAGNE - SUBDIVISIONS COMPLÉMENTAIRES - AVIS ??? DU 27 AOÛT 1917	1R1196	176
1914	BARALE	ANGE FREDERIC ANTOINE	Né à Aix en 1894 - 1,75 - Cultivateur - engagé volontaire - Vélocipédiste - sait nager - instruction 3 ENGAGÉ VOLONTAIRE POUR 5 ANS LE 28 MARS 1914	1R1382	3832
1919	BARALE	LOUIS EUGENE	Né à Rognac en 1899 - 1,75 - Cultivateur - Chev + Voit - Vélocipédiste - sait nager - instruction 4 ENGAGÉ VOLONTAIRE POUR 4 ANS LE 25 FÉVRIER 1918	1R1473	2620
1889	BARET	AUGUSTE ERNEST	Né à Vitrolles en 1869 - 1,77 - maçon - Ozéné - Musicien - instruction 3	1R1097	1481

			CLASSÉ DANS LES AUXILIAIRES EN 1915		
1891	BARET	PAUL URBAIN	Né à Vitrolles en 1871 - 1,72 - Menuisier - Faible de constitution - instruction 3 CONDUCTEUR DE TRAIN RÉGIMENTAIRE - DÉTACHÉ AU TITRE " AGRICULTEUR A " EN FÉVRIER 1917	1R1112	123
1895	BARON	HENRI LEON	Né à Vitrolles en 1875 - 1,65- Cultivateur - Dur d'oreilles - Chev + Voit - instruction 0 NE FIGURE PAS SUR LES REGISTRES MATRICULES AUX ARCH. DÉPART. BDR		
1913	BARON	LOUIS DENIS	Né à Nice en 1893 - 1,62 - Ajusteur mécanicien - Cie PLM - Vélocipédiste - sait nager - Chev + Voit - Prix de Tir3 - instruction 3 5 SEPT 1916 BLESSURE AU CRÂNE PAR EO [ÉCLAT D'OBUS] - TRÉPANATION 105E RGT INFANT. 25E DIVISION – CITÉ ORDRE DU REGT 461 (EXTRAITS) À LA DATE DU 19 NOV 1917 "LE SOLDAT BARON LOUIS DE LA 3E CIE DE MITRAILLEURS DU 105E RGT D'INFANT. - TRÈS BON SOLDAT MITRAILLEUR, BRAVE ET COURAGEUX - A ÉTÉ GRIÈVEMENT BLESSÉ À LHIONS LE 4 SEPT 1916 EN SE PORTANT EN AVANT MALGRÉ UN VIOLENT FEU DE BARRAGE" 1 CHEVRON - PROPOSÉ MÉDAILLE MILITAIRE LE 7 JANV 1966 !	1R1362	5
1900	BARTHELEMY	MARIUS LOUIS	Né à Vitrolles en 1880 - 1,74- Cultivateur - Chev + Voit - instruction 3 CITÉ AU 161è INFANT AUX ARMÉES LE 30% D 7 923 ?? "BRANCARDIER DE GRAND MÉRITE - SUR LE FRONT DEPUIS LE DEBUT DE LA CAMPAGNE - LE 15 AVRIL 1916 OU 1917 ??? EST ALLÉ SOUS UN VIOLENT BOMBARDEMENT RELEVÉ UN BLESSÉ EN 1ère LIGNE - BLESSÉ LUI-MÊME AU COURS DE CETTE OPÉRATION, A REFUSÉ DE SE LAISSER ÉVACUER ET A CONTINUÉ À ASSURER SON SERVICE DONNANT AINSI UNE NOUVELLE PREUVE DE VAILLANCE ET D'ENDURANCE" DÉCÉDÉ LE 15 SEPT 1918 À L'AMBULANCE 3155 à Jaulzy (Oise) Registre Etat Civil Acte n° 23 année 1919 Corps rapatrié en avril 1921	1R1189	1184
1896	BASSET	NOEL ETIENNE	Né à Vitrolles en 1876 - 1,77 - Mécanicien - instruction 3 EN 1896 IL EST SCES AUXILIAIRES CAR ORTEILS EN MARTEAU EN 1914 CLASSÉ POUR LE SERVICE ARMÉ LE 18 NOV 1914 CLASSÉ SCES AUXILIAIRES LE 29 AVRIL 1915 POUR VERTIGES ET CRISES DE GLOSSO PHLÉGIE RENOYÉ DANS SES FOYERS LE 4 MAI 1915 RAPPELÉ À L'ACTIVITÉ LE 26 OCT 1915 AU 10è RGT ART À PIED RÉFORMÉ TEMPORAIREMENT LE 27 SEPT 1916	1R1157	1875

			POUR TROUBLES VERTIGINEUX ACCOMPAGNÉS DE BREDOUILLEMENTS INTERMITTENTS RÉFORMÉ LE 1ER SEPT 1917		
1902	BERAUD	JOSEPH MAURICE	Né à Martigues en 1882 - 1,68 - Soldat - engagé volontaire au 3ème Régt de tirailleurs algériens à Constantine - instruction 3 ENGAGÉ VOLONTAIRE À PARTIR DE 1900 CAMPAGNES / ALGÉRIE - 4 NOV 1900 AU 1ER FEVR 1912 TUNISIE - 2 FÉVR 1912 AU 7 MAI 1912 ALGÉRIE - 8 MAI 1912 AU 11 MAI 1912 MAROC - 12 MAI 1912 AU 10 SEPT 1914 Allemagne - 11 SEPT 1914 AU 16 SEPT 1914 TUÉ À L'ENNEMI LE 16 SEPT 1914	1R1207	1939
1891	BERENGER	CASIMIR ALBERT	Né à Vitrolles en 1871 - 1,72 - Cultivateur - Faible de constitution - Chev + Voit - instruction 3 SERVICE AUXILIAIRE VARICES JAMBE DROITE CLASSÉ DANS LE SERVICE ARMÉ PAR LA C° DE RÉFORME DE MARSEILLE DU 3 DÉC. 1914 - RÉFORME N°2 PAR C° SPÉCIALE DE NÎMES DU 4 JANV. 1915 - RENVOYÉ DANS SES FOYERS LEDIT JOUR.	1R1112	130
1892	BERENGER	FRANÇOIS FERNAND	Né à Vitrolles en 1872 - 1,71 - Meunier - Vue trouble de l'œil droit - instruction 3 ARRIVÉ AU CORPS LE 2 AOÛT (G.V.C) LIBÉRÉ LE 30 AOÛT 1914 PASSÉ AU 118ème TERRITORIAL LE 19 MARS 1915 PASSÉ AU 331ème RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE LE 3 OCT 1915 PASSÉ AU 30ème RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE LE 18 FÉVR. 1917 PASSÉ AU 61ème RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE LE 4 OCT. 1917 PASSÉ AU 26ème RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE LE 8 MAI 1918 PASSÉ AU 13ème RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE LE 15 NOV. 1918 ENVOYÉ EN CONGÉ ILLIMITÉ DE DÉMOBILISATION LE 30 DÉC. 1919	1R1121	754
1894	BERENGER	ANTOINE LEOPOLD	Né à Vitrolles en 1874 - 1,70 - sans profession - Palpitations de cœur - instruction 5 - bachelier enseignement moderne lettres maths SERVICES AUXILIAIRES - INSUFFISANCE CARDIAQUE - ARTHRITE GENOUX	1R1140	2416
1907	BERENGER	EDOUARD EUGENE	Né à Vitrolles en 1887 - 1,68 - Cultivateur CAMIONNEUR - instruction 3 2 AOÛT 1914 - 27ème BATAILLON DE CHASSEURS CLASSÉ SCE AUXILIAIRE C° RÉFORME NICE 19 AOÛT 1914 CLASSÉ SCE ARMÉ SCES INFIRMIERS PAR C° RÉF. NICE 4 FÉVR. 1916 POUR OBÉSITÉ	1R1262	3847

			19 FÉVR. 1918 - 115ème RÉGT ARTILLERIE LOURDE 26 DÉC. 1918 - 20ème ESCADRON DU TRAIN 6 AVRIL 1919 - CONGÉ DE DÉMOBILISATION		
1915	BERENGER	GASTON MARIUS	Né à Paris en 1895 - 1,64 - Poseur au PLM - Piston - Chev + Voit - Vélocipédiste - instruction 2 RÉFORMÉ EN PLUSIEURS TEMPS - BLESSÉ	1R1387	136
1916	BERENGER	AUGUSTIN LOUIS	Né à Vitrolles en 1896 - 1,65 - cultivateur - Monte en vélocipède - Chev + Voit - instruction 2 9 AOÛT 1916 AU 20 AVRIL 1917 INTÉRIEUR 21 AVRIL 1917 AU 19 SEPT 1919 ARMÉES	1R1403	655
1918	BERENGER	Louis Marius	Né à Marseille - 1m72 - Employé du chemin de fer - Chev + Voit - Vélocipédiste - sait nager - instruction 4 INCORPORÉ AU 119è RGT INFANT LE 18 AVRIL 1917 22 AOÛT 1817 - NOMMÉ SOLDAT 1ERE CLASSE 18 OCT 1917 - DIRIGÉ SUR LE 9E BATAILLON DE MARCHE AU 111E ZONE DES ARMÉES 22 OCT 1917 - ARRIVÉE AUX ARMÉES 25 OCT 1917 - PRISE AU 14E RI 28 AVR 1918 - ÉVACUÉ GAZÉ 26 OCT 1918 - REJOINT SON CORPS 20 SEPT 1919 - NOMMÉ CAPORAL 12 NOV 1919 - NOMMÉ SERGENT 30 MAI 1920 - PASSÉ DANS LA RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE CITATION N° 936 ? "SOLDAT TRÈS COURAGEUX - ÉTANT AGENT DE LIAISON, A PORTÉ DES ORDRES SOUS DE VIOLENTS BOMBARDEMENTS AVEC LE PLUS GRAND MÉPRIS DU DANGER - S'EST PARTICULIÈREMENT DISTINGUÉ AU COURS DES JOURNÉES D'AVRIL 1918 - GRIÈVEMENT ATTEINT PAR LES GAZ, N'A VOULU SE LAISSER ÉVACUÉ QU'APRÈS LA RELÈVE" CROIX DE GUERRE - MÉDAILLE DE BRONZE - MÉDAILLE INTERALLIÉE	1R1433	738
1908	BIGA	JOACHIM BARTHELEMY	Né à Marseille en 1884 - Cordonnier - Monte en vélocipède - Chev + Voit - instruction 3 NE FIGURE PAS SUR LES REGISTRES MATRICULES AUX ARCH. DÉPART. BDR		
1901	BOURRELLY	LUCIEN ETIENNE	Né à Grans en 1881 - 1,63 - cultivateur - Faible de constitution - Chev + Voit - instruction 2 CONSIDÉRÉ COMME APPELÉ SOUS LES DRAPEAUX ET MAINTENU DANS SON EMPLOI DU TEMPS DE PAIX AU TITRE DES SECTIONS DE CHEMIN DE FER DE CAMPAGNE DU 2 AOÛT 1914 AU 8 MARS 1919	1R1196	199
1914	BOURRELLY	FELICIEN PIERRE LAURENT	Né à Vitrolles en 1894 - 1,61 - Cultivateur - instruction 1 75è RGT INFANT. 27 JUIN 1914 - MAINTENU AJOURNÉ PAR LA C° RÉFORME - FAIBLESSE INCORPORÉ À COMPTER DU 8 SEPT 1915	1R1382	3832

			16 SEPT 1915 - PASSÉ AU 4è REGT DU GÉNIE 29 MARS 1916 - CLASSÉ INAPTE 2 MOIS POUR MAUVAIS ÉTAT GÉNÉRAL ET ANÉMIE 21 JUIN 1916 - CLASSÉ APTE 31 AOÛT 1918 - 7è REGT DU GÉNIE 25 AVRIL 1919 - 11è REGT DU GÉNIE 16 AVRIL 1919 - NOMMÉ CAPORAL		
1916	BOURRELLY	CHARLES EUGENE FRANCOIS	Né à Vitrolles en 1896 -1,60 - Charretier - Monte en vélocipède - Chev + Voit - instruction 2 RÉFORMÉ EN 1917 - PRÉSENCE DE BACILLES DE KOCK DANS LES CRACHATS	1R1403	659
1909	BRACHET	AIME MICHEL EMILE	Né à Marseille en 1889 - 1,69 - Cultivateur - Basse - Chev + Voit - instruction 2 NE FIGURE PAS SUR LES REGISTRES MATRICULES AUX ARCH. DÉPART. BDR		
1895	BREMOND	Edouard Marius	Né à Vitrolles en 1875 - 1,65 - cultivateur - Chev + Voit - instruction 2 15è Hussard SURSIS AU TITRE DE MOULIN À HUILE À FONTBLANCHE	1R1149	2281
1915	BROUSSIER	JOSEPH CLARIUS	Né à Marseille en 1895 - 1,63 - Cultivateur ENGAGÉ VOLONTAIRE CAMPAGNE D'Allemagne DU 2 AOÛT 1914 AU 1ER AVRIL 1916 ADMIS À LA RÉFORME AVEC GRATIFICATION REMARQUABLE À COMPTER DU 1er AVRIL 1916 CITÉ À L'ORDRE (%) DU RGT N°92 DU 21 MAI 1915 "BLESSÉ LE 15 MAI EN ALLANT RENFORCER UNE LIGNE ATTAQUÉE"	1R1387	140
1897	CABRIER	JOSEPH LOUIS	Né à Apt en 1877 - cuisinier - Monte en vélocipède - instruction 3 RÉFORMÉ POUR CAUSE DE DIABÈTE - DÉCÉDÉ LE 20 JANV 1921 À VENTABREN	1R1163	12
1911	CANTINI	LOUIS	Né en Italie en 1876 - naturalisé en 1911 141è Régiment d'Infanterie 27è Cie Marseille	1R1343	2818
1895	CASTE	BAPTISTIN JOSEPH	Né à Vitrolles en 1875 - 1,70 - Cultivateur - infirmité aux doigts des pieds - Chev + Voit - instruction 0 ORTEILS EN MARTEAU - CAMPAGNE D'Allemagne DU 28 NOV 1914 AU 5 NOV 1915 – 226 ^{ème} territorial DÉCÉDÉ LE 5 NOV 1915 À ST VICTORET (c'est en rentrant chez lui, entre la gare de Pas-des-Lanciers et la campagne la Muscade, au quartier d'Empallières, qu'il a été retrouvé mort) Décès retranscrit sur les registres d'Etat Civil de St Victoret	1R1149	2253
1909	CASTE	MARIUS BAPTISTIN	Né à Vitrolles en 1889 - 1,72 - Cultivateur - Chev + Voit - instruction 2 CAMPAGNE D'Allemagne 9 AOÛT 1914 - 31 JUIL 1919	1R1323	3532
1919	CASTE	CLARIUS GUSTAVE	Né à Vitrolles en 1899 - 1,74 - cultivateur - Monte en vélocipède - Chev + Voit - instruction 2 ENGAGÉ VOLONTAIRE POUR LA DURÉE DE LA GUERRE LE 12 DÉC 1917 - CANONNIER 2è CL - 81è - 83è - 86è RGT ARTILLERIE LOURDE –	1R1473	2629

			RENOYÉ DANS SES FOYERS LE 20 DÉC 1920		
1915	CHAPUS	FERNAND LOUIS JULES	Né à Salon en 1895 - 1,62 -Cultivateur - Monte en vélo - Chev + Voit NE FIGURE PAS SUR LES REGISTRES MATRICULES AUX ARCH. DÉPART. BDR		
1897	CHASSAUD	INNOCENT JEAN BAPTISTE AUGUSTIN	Né à Vitrolles en 1877 - 1,68 - Cultivateur - Piston - instruction 3 CAMPAGNE D'Allemagne DU 3 AOÛT 1914 AU 19 JANV 1915 RÉFORMÉ LE 19 JANV 1915 POUR "IMBÉCILLITÉ" - CASSÉ DE SON GRADE ET REMIS SOLDAT LE 12 JANV 1915	1R1163	32
1895	CHAVE	VINCENT ANTOINE	Né à Vitrolles en 1875 - 1,65 - Cultivateur - Chev + Voit - instruction 2 ???	1R1149	2261
1896	CHAVE	LOUIS LEON	Né à Vitrolles en 1880 - 1,80 - Cultivateur - Faible de constitution - Chev + Voit - instruction 2 EXEMPTÉ - BRONCHITE CHRONIQUE - MAINTENU EXEMPTÉ C° RÉFORME 27 DÉC 1914 ET 22 MARS 1917	1R1157	1878
1900	CHAVE	JEAN JOSEPHIN	Né à Vitrolles en 1880 - 1,72 - cultivateur - Chev + Voit - instruction 3 CAMPAGNE D'Allemagne - INTÉRIEUR DU 2 AU 29 AOÛT 1914 AUX ARMÉES DU 29 AOÛT 1914 AU 25 JANV 1919	1R1189	1169
1897	CHOLET	LÉONCE GABRIEL FRANÇOIS	Né à Vitrolles en 1877 - 1,68 - cultivateur ???	1R1163	30
1890	CONSTANT	ERNEST LÉON AUGUSTE	Né à Vitrolles en 1870 - 1,73 - Maréchal Ferrant - Varicocèle - Chev + Voit - Instruction 3 RÉFORMÉ DÉFINITIVEMENT - HYDROCELE ANKYSTÉ DU CORDON	1R1105	1105
1898	CONSTANT	ERNEST DANIEL FRANÇOIS	Né à Rognac en 1878 - 1,71 - Cultivateur - Clarinette - instruction 3 ???	1R1173	920
1909	CONSTANT	GABRIEL LAURENT GÉRARD	Né à Vitrolles en 1889 - 1,67 - Employé Cie PLM - instruction 4 INTÉRIEUR - 2 AU 19 NOV 1914 ARMÉES - 20 NOV 1914 AU 24 JUIL 1915 MAROC - 25 JUIL 1915 AU 1ER AOÛT 1919	1R1323	3513
1918	CONSTANT	ETIENNE ALEXANDRE	Né à Marseille en 1898 - Cordonnier - Monte en vélo - Chev + Voit - instruction 2 INCORPORÉ À PARTIR DU 18 AVRIL 1917	1R1433	747
1896	CONTE	FRANÇOIS LAURENT	Né à Marseille en 1876 - 1,69 - Meunier - Rhumatisme musculaire - Monte en vélo - Chev + Voit - instruction 3 SERVICE AUXILIAIRE POUR FAIBLESSE DE CŒUR - RAPPELÉ À L'ACTIVITÉ LE 7 MAI 1915 À LA 15E SECTION C.O.A. LE 11 MAI - PASSÉ AU 141E INFANT EN NOV 1917 EN SURSIS AU MOULIN DU REPOS DE VITROLLES À DATER DU 6 AOÛT 1915 JUSQU'AU 25 OCT 1915 - A REJOINT LE 26 OCT 1915 - REMIS EN SURSIS LE 29 JUIL 1916 JUQU'AU 31 JANV 1918 -	1R1157	1914

			A REJOINT LE 31 NOV 1917 POUR ÊTRE DÉTACHÉ À L'AGRICULTURE		
1911	CORNAND	Emile François	Né à Vitrolles en 1891 - 1,65 - Cultivateur - Monte en vélo - Chev + Voit - instruction 2 CLASSÉ SX PAR CONSEIL RÉVISION 8 OCT 1914 - INCORPORÉ AU 4 ^e R.I.C. LE 6 MARS 1915 - MAINTENU SX PAR C ^o RÉFORME DE TOULON LE 18 AOÛT 1915 PASSÉ LE 3 AOÛT 1916 AU 112 ^e RGT INFANT PASSÉ LE 16 JANV 1917 À LA 35 ^e CIE DU 115 ^e RGT INFANT. DIRIGÉ LE 7 NOV 1918 SUR LE 58 ^e R.I. - REJOINDRA LE 112 ^e R.I. LE 27 DÉC 1918 - MIS EN CONGÉ DE DÉMOBILISATION LE 12 JUIL 1919 En nov. 1917 : 113 ^e Territ 35 ^e Cie à La Seyne (Var)	1R1338	8
1894	COTTON	ALBERT PAUL HONORÉ	Né à Vitrolles en 1874 - 1,68 - cultivateur - Vue Faible - instruction 3 115 ^e Territ 1er Bataillon 9 ^e Cie SP44 PASSÉ AU 31 ^e RGT TERRITORIAL D'INFANT. LE 1er JANV 1917 - EN SURSIS AU TITRE DE TECHNICIEN HUILERIE À VITROLLES DU 30 JANV 1918 AU 28 FÉVR 1918 - PASSÉ AU 83 ^e RGT TER. INFANT. LE 1er JUILLET 1918 - DÉMOBILISATION LE 28 JANV 1919	1R1140	2405
1894	COTTON	JULIEN VICTOR LAURENT	Né à Vitrolles en 1874 - 1,68 - cultivateur SECTION DES COMMIS ET OUVRIERS - ATELIERS DE CONSTRUCTION DE BOURGES - POUDRERIE DE ST CHAMAS - 145 ^e RGT INFANT. - 1er RGT ARTILLERIE	1R1140	2390
1918	COTTON	MARIUS BAPTISTIN	Né à Vitrolles en 1898 - 1,60 - Cultivateur - Monte en vélo - Chev + Voit - instruction 2 BCP D'AFFECTATIONS - A DEVANCÉ L'APPEL	1R1433	748
1890	COUTTON	LÉON ALBERT LAURENT	Né à Vitrolles en 1870 - 1,67 - Cultivateur - Palpitations de cœur - Chev + Voit - instruction 2 CAMPAGNE D'Allemagne - 9 OCT 1914 AU 6 AOÛT 1917 DÉTACHÉ AU TITRE ' AGRICULTEUR ' CAT B LE 6 AOÛT 1917 - CLASSÉ NON AFFECTÉ AUX PONTS ET CHAUSSÉES À MARSEILLE (PONT DE VIVAUX) LE 19 FÉVR 1918 - LIBÉRÉ DÉFINITIVEMENT LE 25 NOV 1918	1R1105	1106
1913	DECLOITRE	LOUIS JEAN FREDERIC	Né à Tarare (Rhône) en 1893 - 1,73 - Comptable - Monte en vélo - Chev + Voit - instruction 5 diplômé de l'Ecole Supérieure INTÉRIEUR - 2 AOÛT 1914 AU 15 MARS 1915 ARMÉES - 15 MARS 1915 AU 5 SEPT 1919	1R1362	13
1918	DECLOITRE	YVES GEORGES RENÉ PAUL	Né à Tarare (Rhône) en 1898 - 1,65 - Cultivateur - Monte en vélo - Chev + Voit - instruction n°2 CAMPAGNE D'Allemagne - 3 MAI 1917 AU 25 SEPT 1918 BLESSÉ À ST QUENTIN LE 25 SEPT 1918 CITÉ À L'% DU RGT N° 167 DU 3 SEPT 1918 "A	1R1433	750

			REPRIS AU TIREUR DU FM BLESSÉ LES MUNITIONS ET L'ARME ET A CONTINUÉ LA PROGRESSION SOUS UN INTENSE BOMBARDEMENT LE 30 AOÛT 1918" DÉCORATIONS - CROIX DE GUERRE INSIGNE RGT - MÉDAILLE DE LA VICTOIRE - MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA GRANDE GUERRE - CROIX DU COMBATTANT		
1916	DEDIEU	LUCIEN PIERRE AUGUSTE	Né à Marseille en 1896 - 1,70 - engagé volontaire - Vélocipédiste - sait nager - instruction 4 ENGAGÉ VOLONTAIRE À PARTIR DE DÉC 1914 – 3 ^{ème} Cie du 24 ^{ème} bataillon de Chasseurs à pied BLESSÉ EN 1917 - MORT LE 4 NOV 1918 À OISY (AISNE) CITATION 23 JUIL 1917 "BRAVE CAPORAL - A TOUJOURS FAIT SON DEVOIR - 2 FOIS BLESSÉ" CITATION 26 NOV 1917 "S'EST PORTÉ VAILLamment À L'ASSAUT DE POSITIONS ENNEMIES FORTEMENT DÉFENDUES SOUS LES FEUX VIOLENTS DE MITRAILLEUSES ET DE GRENADES" CITATION 24 SEPT 1918 "CAPORAL COURAGEUX ET DÉVOUÉ - A FAIT PREUVE PENDANT LA PÉRIODE DU 29 AOÛT AU 10 SEPT 1918 DE LA PLUS GRANDE ÉNERGIE ET DONNÉ L'EXEMPLE DU PLUS PUR ESPRIT DE SACRIFICE EN SE PORTANT À L'ATTAQUE DANS DES CONDITIONS PARTICULIÈREMENT PÉNIBLES ET PÉRILLEUSES - A ÉTÉ BLESSÉ AU COURS DE CES COMBATS" CITATION 18 déc 1918 "LE 4 NOV 1918, APRES AVOIR TRAVERSÉ LE CANAL DE LA SOMME FORTEMENT DÉFENDU PAR L'ENNEMI - S'EST PORTÉ VAILLamment À L'ATTAQUE - A CONTRIBUÉ À LA DÉSORGANISATION DES RÉSTANCES ENNEMIS, À LA CAPTURE DE NOMBREUX PRISONNIERS ET D'UN MATERIEL IMPORTANT DONT PLUSIEURS PIÈCES D'ARTILLERIE" CROIX DE GUERRE - 3 ÉTOILES BRONZE - 1 ÉTOILE ARGENT / Mention de « Mort pour la France des suites de blessures de guerre reçues sur le champ de bataille» sur l'acte de décès expédié le 10 novembre 1918 - Registre Etat Civil Acte n° 10 année 1919	1R1405	1889
1915	DELESTRADÉ	PAUL JOSEPH JN BAPTISTE	Né à Marseille en 1895 - 1,67 - Journalier - Vélocipédiste - sait nager INCORPORÉ EN DÉC 1915 - TUÉ PENDANT UNE CORVÉE DE BOIS LE 7 FÉVR 1918 - MORT POUR LA France	1R1387	144
1904	DELEUIL	ALBERT JUSTIN	NÉ À VITROLLES EN 1884 - 1,65 - FERMIER CAMPAGNE D'Allemagne 3 AOÛT 1914 - 4 MARS 1919 INFIRMIER MILITAIRE	1R1228	2268

1891	DELEUIL	ALBERT NOËL	Né à Vitrolles en 1871 -1,69 - Cultivateur - Chev + Voit - instruction 3 117è Territ 1ère Cie 9è Escouade SP110 119è RGT INFANT. - 4è RGT GÉNIE - 141è RGT INFANT. - DÉMOBILISÉ LE 30 NOV 1918	1R1112	131
1890	DELEUIL	MARIUS AUGUSTE	Né à Vitrolles en 1870 - 1,72 - Cafetier - chevauchement d'orteils - Chev + Voit - instruction 3 117è Territ 12è Cie SP180 RÉFORME 17 JUILLET 1916 - BRONCHITE SUSPECTE SOMMET GAUCHE CONTRACTÉE AU FRONT -	1R1121	741
1892	DELEUIL	EMILE	a refusé de donner son adresse NE FIGURE PAS SUR LES REGISTRES MATRICULES AUX ARCH. DÉPART. BDR		
1904	DELEUIL	EMILE EDMOND	NÉ À VITROLLES EN 1884 - 1,64 - CULTIVATEUR CAMPAGNE D'Allemagne 4 AOÛT 1914 - 13 MARS 1919	1R1224	23
1893	DELEUIL	HIPPOLYTE EUGENE	Né à Vitrolles en 1873 - 1,68 - Cultivateur - Faible de constitution - Basse - instruction 3 ???	1R1129	811
1889	DELEUIL	EUGÈNE FRANÇOIS	Né à Vitrolles en 1869 - 1,67 - Cultivateur - Fracture jambe gauche - Chev + Voit - instruction 3 ARRIVÉ AU CORPS LE 21 MARS 1915 - RENVOYÉ DANS SES FOYERS LE 21 AVRIL 1915 - PASSÉ AU 15è ESCADRON DU TRAIN LE 27 SEPT 1915 - DÉTACHÉ COMME AGRICULTEUR (CAT. A) LE 15 FÉVR 1917 - PASSÉ AU 141è RGT INFANT. LE 10 MAI 1917 - DÉMOBILISÉ LE 15 NOV 1918	1R1097	1478
1902	DELEUIL	LEON PHILOMIN	Né à Vitrolles en 1882 - 1,73 - Cultivateur - Chev + Voit - instruction 3 CONSIDÉRÉ COMME APPELÉ SOUS LES DRAPEAUX ET MAINTENU DANS SON EMPLOI DU TEMPS DE PAIX AU TITRE DES SECTIONS DE CHEMIN DE FER DU 2 AOÛT 1914 AU 8 MARS 1918	1R1207	1927
1903	DELEUIL	JULES EUGENE	Né à Vitrolles en 1883 - cultivateur à La Barben 141è RGT INFANT. - 8è RGT DU GÉNIE - DÉMOBILISÉ LE 25 JANV 1919 CITÉ A L'ORDRE DU REGT N°170 DU 25.1.191<.> "TRÈS COURAGEUX - LES 14 ET 16 DÉC 191<.> SOUS UN BOMBARDEMENT DES PLUS VIOLENTS, LES LIAISONS TÉLÉPHONIQUES ÉTANT COUPÉES, A ASSURÉ D'UNE FAÇON PARFAITE LA LIAISON OPTIQUE - SUR LE FRONT DEPUIS LE DÉBUT"	1R1215	550
1904	DELEUIL	EMILE EDMOND	Né à Vitrolles en 1884 - 1,64 - cultivateur 141è RGT INFANT. - 140è INFANT. - 252è BATAILLON INFANT.	1R1224	23
1908	DELEUIL	JOSEPH THOMAS	Né à Vitrolles en 1888 - 1,64 - cultivateur - Clarinette - Vélocipédiste - instruction 3 BLESSÉ LE 20 SEPT 1915 PAR ÉCLAT D'OBUS FÉMUR GAUCHE À < > (MARNE)	1R1311	2738

1911	DELEUIL	JOSEPHIN AIME AUGUSTE	Né à Vitrolles en 1891 – 1.64 – cultivateur – Trombone – Vélocipédiste – Instruction. 3 10 OCT 1912 - INCORPORÉ ET ARRIVÉ AU CORPS – 38 ^{ème} RGT ARTILLERIE 2 ^{ème} CANONNIER SERVANT 11 AOÛT 1913 – SOLDAT MUSICIEN 2 AOÛT 1914 – BRIGADIER BRANCARDIER 1 ^{er} OCT 1914 – RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE 11 AVR 1915 – BRIGADIER 10 AVR 1917 – 274 ^{ème} RGT ARTILLERIE - BRIGADIER 5 JUIL 1918 – 55 ^{ème} RGT ARTILLERIE – EN PERMISSION, ARRIVÉ AU CORPS LE 27 AOÛT 1918 BRIGADIER À LA 61 ^{ème} DÉMOBILISÉ LE 16 AOÛT 1919 MÉDAILLE SERBE	1R1338	10
1914	DELEUIL	NOEL CALIXTE	Né à Vitrolles en 1894 - 1,63 - Cultivateur - Vélocipédiste - instruction 2 ALGÉRIE DU 5 SEPT 1914 AU 5 NOV 1915 - ARMÉES DU 6 NOV 1915 AU 5 NOV 1916 - BLESSÉ DU 6 NOV 1916 AU 6 NOV 1917 - INTÉRIEUR DU 7 NOV 1917 AU 6 JUIN 1918 - ARMÉES DU 7 JUIN 1918 AU 11 NOV 1918 ET DU 12 NOV 1918 AU 14 SEPT 1919 2 ^e RGT ZOUAVES - 99 ^e RGT INFANT. A DROIT AU PORT DE LA FOURAGÈRE MÊME PAR CHANGEMENT DE CORPS	1R1382	3838
1908	DELLE CAVE	NICOLAS	Né en Italie en 1868 - 1,67 - Journalier - Soutien de famille 2 enfants - instruction 0 NATURALISÉ FRANÇAIS LE 30 MARS 1908 - 145 ^e RGT INFANT. - 7 ^e BAT. CHASSEURS À PIED	1R1311	2735
1904	EMERY	JOSEPH	Né à Vitrolles en 1884 - 1,63 - Cocher résidant à Marseille - Fortes palpitations de cœur - Chev + Voit - instruction 3 TROUBLES DIGESTIFS - ÉTAT DÉFICIENT 117 ^e RGT INFANT. LE 27 MAI 1915 - 35 ^e RGT INFANT.	1R1105	1087
1894	EMERY	JOSEPH HENRI	Né à Vitrolles en 1874 - 1,76 - cultivateur - RÉFORMÉ - PLEURESIE PURULENTE	1R1140	2407
1903	EMERY	EDOUARD MARIUS STANISLAS	Né à Vitrolles en 1883 - 1,71 - cultivateur et négociant demeurant à Salon - instruction 3 183 ^e RGT ARTILLERIE COLONIALE - 1er SEPT 1914 AU 15 MARS 1919	1R1214	422
1896	FAURE	GUSTAVE LÉON	Né à Vitrolles en 1876 - 1,62 - cultivateur - chev + voit - instruction 2 115 ^{ème} Infanterie 1er Bataillon 3 ^{ème} Cie MORT POUR LA France 3 AVRIL 1917 COTE 675 COMMUNE DE SENONES (VOSGES) - MÉDAILLE MILITAIRE À TITRE POSTHUME JOURNAL OFFICIEL DU 30 MAI 1923 Mention de « Mort pour la France » sur l'acte de décès expédié le 8 avril 1917 Registre Etat Civil Acte n° 13 année 1917 Corps rapatrié en 1922	1R1157	1901

1895	FORESTI	PASCALE SANTO	Né en 1863 en Italie - Maçon - Soutien de famille 2 enfants - Monte en vélo - Chev + Voit - instruction 0 RAYÉ DES CONTROLES - AYANT ATTEINT L'ÂGE DE 50 ANS LE 2 AVR 1913	1R1311	2741
1891	GAMEAU	CASIMIR TROPHIME MARIUS	Né à Vitrolles en 1871 - 1,58 - Boulanger - Faible de constitution - Varice à la jambe gauche - instruction 3 CAMPAGNE D'Allemagne DU 9 DÉC 1914 AU 3 MARS 1915 ET DU 12 NOV 1915 AU 22 DÉC 1918 - DÉTACHÉ AU TITRE D'AGRICULTEUR (CAT. A) À VITROLLES LE 29 MAI 1917 - PASSÉ AU 141è RGT INFANT. LE 10 NOV 1917 - DÉMOBILISÉ LE 22 DÉC 1918	1R1112	128
1916	GAZEL	LEONARD MARCEL	Né à Marseille en 1896 - 1,80 - Charretier - Piston - Chev et Voit - Vélocipédiste - sait nager - instruction 2 PIEDS GELÉS DU 18 DÉC 1916 AU 3 JANV 1917 HÔPITAL D'AMIENS - REJOINT L'ARMÉE LE 21 JANV 1917 - PIEDS GELÉS DU 18 JANV AU 30 MAI 1918 HÔPITAL DE HÉRICOURT PUIS GRENOBLE - AUX ARMÉES DU 30 MAI 1918 AU 13 DÉC 1919	1R1403	676
1918	GAZEL	LEON FERNAND LOUIS	Né à Marseille en 1898 - 1,81 - Cultivateur - Chev + Voit - Vélocipédiste - sait nager - instruction 3 INCORPORÉ À COMPTER DU 3 MAI 1917 - 7è RGT GÉNIE - 105è RGT ARTILLERIE LOURDE	1R1433	754
1892	GERMAIN	CASIMIR	Né à Martigues en 1872 - 1,65 - Cultivateur - Faible de constitution - Clarinette - instruction 3 EXEMPTÉ PÈRE DE 6 ENFANTS	1R1121	777
1912	GIORSETTO	ANSELME JEAN BAPTISTE	Né à Vitrolles en 1892 - 1,66 - Cultivateur demeurant à Rognac - Chev +Voit - instruction 2 CAMPAGNE D'Allemagne 2 AOÛT 1914 AU 28 SEPT 1915 BLESSÉ LE 26 FÉVR 1915 PAR BALLE À LA JAMBE GAUCHE - INT. DU 27 FÉVR AU 28 SEPT 1915 CAMPAGNE D'ORIENT 29 SEPT 1915 AU 10 NOV 1915 INCORPORÉ AU 112 RGT INFANT. EN OCT 1913 - PASSÉ AU 176 INFANT LE 2 AOÛT 1915 - PARTI EN RENFORT EN SEPT 1915 - PARTI EN RENFORT 7E CIE LE 10 NOV 1915 PASSÉ AU 171E INFANT. - ÉVACUÉ LE 27 OCT 1918 POUR EMBARRAS GASTRIQUE	1R1349	308
1892	GIRARD	HENRI	Né à Marseille en 1872 - 1,60 - Journalier PLM - Vélocipédiste - sait nager - instruction 2 CAMPAGNE D'Allemagne DU 2 AOÛT 1914 AU 16 AOÛT 1919	1R1349	311
1889	GIRAUD	MARIUS THOMAS	Né à Vitrolles en 1869 - 1,70 - cultivateur - Services auxiliaires PLM ??	1R1097	1498
1899	GIRAUD	CASIMIR JULIEN	Né aux Pennes en 1879 - 1,66 - sans profession - Palpitations nerveuses névralgie interzonale consécutives - instruction 3 EN SURSIS À CAUSE D'UNE LÉGÈRE CARDIOPATHIE - CAMPAGNE D'Allemagne 16	1R1180	785

			MAI 1915 AU 23 JANV 1919		
1890	GIRAUD	PINATEL	Né à Vitrolles en 1870 - 1,71 - cultivateur - Chev + Voit - instruction 2 CAMPAGNE D'Allemagne DU 2 AVRIL 1915 AU 5 NOV 1918	1R1105	1092
1894	GIRAUD	GERMAIN LEON	Né à Vitrolles en 1874 - 1,73 -cultivateur - illettré - Chev + Voit - instruction 0 DÉMOBILISÉ LE 30 DEC 1918	1R1140	2396
1896	GIRAUD	JEAN BAPTISTE JOSEPHIN	Né à Cabriès en 1876 - 1,76 - cultivateur - Difformité d'un doigt du pied gauche - Chev + Voit 32è Artillerie de montagne 63è Batterie à Nice 1er RGT ARTILLERIE DE MONTAGNE - CAMPAGNE D'Allemagne DU 5 AOÛT 1914 AU 20 JANV 1919	1R1157	1892
1890	GIRAUD	ALBERT BAPTISTIN	Né à Vitrolles en 1870 - 1,78- cultivateur - Faible de constitution - Saxophone - Chev + voit - instruction 2 Maréchal des logis Réserve Territ 19è Artillerie 64è Batterie de dépôt à Nîmes CAMPAGNE D'Allemagne DU 10 NOV 1914 AU 16 JUIL 1917 - DÉTACHÉ AU TITRE D' AGRICULTEUR (CAT. A) LE 16 JUIL 1917	1R1105	1129
1900	GIRAUD	VICTOR HENRI	Né à Vitrolles en 1880 - 1,73 - Cultivateur - Faible de constitution - instruction 3 BLESSÉ LE 14 AVR 1916 AUX COMBATS DE BÉTHUNES PAR ÉCLAIS D'OBUS - CITÉ À L'% DU RGT 364 "EXCELLENT SOLDAT D'UN COURAGE ET D'UN DÉVOUEMENT À TOUTE ÉPREUVE - S'EST FAIT REMARQUER LORS DES ATTAQUES DES 2,3 ET 4 SEPT 1918 COMME AGENT DE LIAISON ACCOMPLISSANT VOLONTAIREMENT LES MISSIONS LES PLUS DÉLICATES SOUS LES FEUX DES MITRAILLEUSES ET DES VIOLENTS TIRS DE BARRAGE"	1R1189	1168
1905	GIRAUD	FRANÇOIS LOUIS	Né à Vitrolles en 1885 - 1,65 - Meunier - Stomatite - Monte en vélocipède - Chev + Voit - instruction 2 INFIRMIER MILITAIRE - DÉMOBILISÉ LE 5 MARS 1919 CITÉ À L'ORDRE DU RGT N° 337 DU 7 FÉVR 1918 "A UNE UNITÉ DEPUIS 40 MOIS - S'EST SIGNALÉ EN TOUTES CIRCONSTANCES PAR SA BRAVOURE, SON SANG-FROID, SON ENDURANCE, SON DÉVOUEMENT, EN PARTICULIER PENDANT LES JOURNÉES CRITIQUES DE JUIN 1916 AU MORT-HOMME"	1R1234	270
1904	GIRAUD	EMILE JOSEPH	NÉ À VITROLLES EN 1884 - 1,71 - CULTIVATEUR PRISONNIER DE GUERRE CAMP DE PUCHHEIM CARTE POSTALE 14 SEPT. 1915 CAMPAGNE D'Allemagne 2 AOÛT 1914 - 22 MARS 1919	1R1223	1

1917	GOIRAND	MARCEL LEON NOEL	Né en 1897 à Vitrolles - 1,66 - Etudiant - Monte en vélocipède - Chev + Voit - instruction 4 INCORPORÉ 9 JANV 1916 – 75 ^{ème} Infanterie 26 ^{ème} Compagnie DÉCÉDÉ À L'HÔPITAL MILITAIRE ARMANET DE VALENCE LE 19 FEVR 1916 "MALADIE" Registre Etat Civil Acte n° 5 année 1916"	1R1414	321
1918	GONIN	CLAUDIUS ETIENNE	Né en 1898 à Pierrefitte (Allier) - 1,55 - Cultivateur à Vitrolles - Chev + Voit - Vélocipédiste - sait nager - instruction 3 300 ^è Territ 2 ^è Bataillon 6 ^è Cie SP158 AUXILIAIRE POUR INSUFFISANCE MUSCULAIRE, INCORPORÉ 6 ^{ème} REGT HUSSARDS LE 5 MAI 1917 FÉVR 1918 RÉFORMÉ TEMPORAIRE POUR INDURATION ET PLEURITE DU SOMMET DROIT , LARYNGITE CHRONIQUE ANTÉRIEURE À LA MOBILISATION	1R1433	756
1900	GOUIRAN	MARIUS JOACHIM	Né à Gignac en 1880 - 1,72 - cultivateur / viticulteur - Pieds plats - Monte en vélocipède - Chev + Voit - instruction 3 CAMPAGNE D'Allemagne DU 4 AOÛT 1914 AU 5 JUIN 1918 - BLESSÉ À VERDUN LE 5 JUIN 1918 - PLAIE DE LA FACE AVEC FRACTURE DE LA MACHOIRE INFÉRIEURE PAR ACCIDENT - PRIS SOUS UNE VOITURE DE RAVITAILLEMENT PARALYSIE MUSCLE DROIT EXTERNE ŒIL GAUCHE - PERTE DE 10 DENTS - GÈNE RESPIRAPOIRE - PERFORATION CLOISON NASALE...	1R1189	1151
1895	GROS	LOUIS NICOLAS	Né à Vitrolles en 1875 - 1,71 - cultivateur / boulanger- Faible de constitution - Chev + Voit - instruction 2 15 ^è escadron train des équipages 41 ^è Cie 1 ^{ère} section à Orange RÉFORMÉ POUR SCIATIQUE VRAIE	1R1149	2290
1898	GUEYDON	FULBERT LÉON PAUL	Né en 1878 à Vitrolles - 1,84 - cultivateur/Mineur - Faible de constitution - instruction 3 115 ^è territ 7 ^è Cie ; Entré à l'hôpital de St Alban de Roche (38) le 9 mars 1915 CAMPAGNE D'Allemagne 3 AOÛT 1914 - 10 MAI 1915 RÉFORMÉ DÉFINITIVEMENT LE 18 NOV 1919 POUR GASTRO ENTÉRITE CHRONIQUE	1R1173	886
1895	GUILHEN	MARIUS HIPPOLYTE	Né en 1870 à Vitrolles - 1,64 - Typographe à Marseille - Faible de constitution (hernie) instruction 2 MOBILISÉ EN OCTOBRE 1914 - DÉTACHÉ AU TITRE DE STÉ D'EXPLOSIFS DE ST MARTIN DE CRAU AU 23 MAI 1915 - PASSÉ AU 84 ^è RGT ARTIL. LOURDE LE 5 DÉC 1917 - 141 ^è RGT INFANT. 21 AOÛT 1918	1R1105	1122
1914	JULLIEN	EUGENE HENRI	Né à Marseille en 1894 - 1,54 - cultivateur - Faible constitution - Vélocipédiste - Chev + Voit - sait nager - instruction 2 DÉCLARÉ INSOUMIS EN MARS 1915 - RATRAPPÉ PAR LES GENDARMES À BOURGES LE 11 AVR	1R1382	3846

			1915 - OBJET D'UNE PLAINTE EN CONSEIL DE GUERRE - ACQUITTÉ LE MAI 1915 23è REGT INFANTERIE - 85è INFANT. - 3è REGT ZOUAVES - 176è INFANT. - 66è INFANT. CAMPAGNE D'Allemagne DU 14 MAI 1915 AU 24 JUIN 1915 CAMPAGNE D'ORIENT DU 25 JUIN 1915 AU 21 JUIN 1918 ENTRÉ HOPITAL MILIT. DE TOULON 32-38 LE 10 FÉVR 1918 - MORT DE MALADIE LE 21 JUIN 1918		
1899	LAMBERT	CLEMENT DANIEL	Né à la Motte d'Aigues en 1879 -1m60 - cultivateur à Vitrolles 4 AOÛT 1914 AU 9 SEPT 1915 - INT. DU 9 SEPT 1915 AU 20 NOV 1915 - AUX ARMÉES DU 21 NOV 1915 AU 31 JANV 1919 BLESSÉ À KRUPPT (HTE ALSACE) LE 9 SEPT 1915 - PLAIE REGION LOMBAIRE PAR ÉCLAT D'OBUS	1R1180	780
1890	LATAUD	MARIUS CASIMIR ALBERT	Né à Vitrolles en 1870 - 1,75 - cultivateur - Cornet à piston - Chev + Voit - instruction 2 CLASSÉ SCE AUXILIAIRE PAR CONSEIL DE RÉVISION LE 24 DÉC 1914 ANKYLOSE PARTIELLE DU PIED DROIT - EN SURSIS AU TITRE DE LA VOIRIE MUNICIPALE MARSEILLE À COMPTER DU 13 JANV 1916	1R1105	1099
1896	LATAUD	FRANCOIS EMILE MEDARD LEON	Né à Vitrolles en 1876 - 1,65 - cultivateur - Incurvation du tibia gauche - Claudication Chev + Voit - instruction 3 RÉFORMÉ RHUMATISME CHRONIQUE	1R1157	1905
1898	LATAUD	MARIUS GUSTAVE ABRAHAM	Né à Vitrolles en 1878 - 1,70 - Cultivateur - Faible de constitution - instruction 3 CONSIDÉRÉ COMME APPELÉ SOUS LES DRAPEAUX ET MAINTENU DANS SON EMPLOI DU TEMPS DE PAIX AU TITRE DES SECTIONS DE CHEMIN DE FER DE CAMPAGNE DU 2 AOÛT 1914 AU 24 FÉV 1919	1R1173	914
1902	LATAUD	VICTOR LOUIS	Né à Vitrolles en 1882 - 1,63 - Cultivateur - Vue Faible - Basse - Monte en vélocipède - Chev + Voit - instruction 3 CLASSÉ SCE AUXILIAIRE PAR CONSEIL RÉVISION DU 26 DÉC 1914 POUR FAIBLESSE DE VUE - RAPPELÉ À L'ACTIVITÉ LE 14 AVRIL 1915 À LA 15è SECTION D'INFIRMIERS MILIT DU 21 AVR 1915 AU 8 MARS 1919	1R1207	1902
1898	LAURENT	HENRI Victor	Né à Vitrolles en 1878 - 1,70 - Cultivateur - Chev + Voit - instruction 3 415è d'Infanterie SHR Conducteur de Voiture Télégraph SP114 RÉFORMÉ LE 19 MARS 1900 POUR OZENE REBELLE CAMPAGNE D'Allemagne INT. DU 19 MARS 1915 AU 13 AVR 1916 AUX ARMÉES DU 14 AVR 1916 AU 9 SEPT 1916 INT. MALADE DU 10 SEPT 1916 AU 17 JUIL 1917 AUX ARMÉES DU 18 JUIL 1917 AU 26 AOÛT 1918	1R1173	912

			INT. DU 27 AOÛT AU 16 OCT 1918 AUX ARMÉES DU 17 OCT 1918 AU 16 FÉVR 1919		
1914	LAURENT	VICTOR MARIUS	Né à Vitrolles en 1894 - 1,59 - cultivateur - Piston - sait nager - instruction 2 29 JUIL 1914 - 22è RGT INFANT. COLON. 6 AOÛT 1914 - 24è CIE 8 AOÛT 1914 - 1ER RGT MIXTE COLON. DISSOUT LE 1ER DÉC 1914 - DEVIENT 1ER RGT DE MARCHÉ D'INFANT. COLON. - DEVIENT LE 15 JUIN 1915 RÉGT INFANT. COLON. DU MAROC 15 JUIL 1918 - 40è RÉGT ARTIL. 20 JUIL 1918 - 6è RÉGT DRAGONS 24 OCT 1916 - BLESSÉ À DOUAUMONT PAR ÉCLAT OBUS AU BRAS - CITÉ À L'%' DU RGT N° 308 EN DATE DU 15 DÉC 1916 "A ÉTÉ BLESSÉ EN FAISANT BRAVEMENT SON DEVOIR DE BRANCARDIER DANS LES LIGNES AU COURS DES COMBATS DU 24 OCT 1916 - A DROIT AU PORT DE LA CRIOX DE GUERRE AVEC ÉTOILE DE BRONZE - MÉDAILLE INTERALLIÉE LE 19 OCT 1936 - PROPOSÉ MÉDAILLE MILITAIRE LE 7 NOV 1966 CLASSÉ SCE AUXILIAIRE, INAPTE DÉFINITIF AUX ARMÉES PAR LA C° DE RÉF. DE CHERBOURG DU 27 MARS 1918 POUR "RAIDEUR DU COUDE GAUCHE SUITE PLAIE PAR E.O. (éclats d'obus) (AVIS 665) MAINTENU SCE AUX. INAPTE PROVISOIRE PAR C° REF. CHERBOURG DU 26 JUIN 1918 POUR "RAIDEUR DU COUDE GAUCHE SUITE PLAIE PAR E.O. (AVIS 688) - MIS EN CONGÉ ILLIMITÉ DE DÉMOBILISATION 6è ECHELON N° 533 LE 25 AVRIL 1919	1R1382	3847
1914	MARCELLIN	ANDRE CANTIN	Ne réside plus à Vitrolles au moment du recensement mais il y est né APPELÉ EN OCTOBRE 1908 – SIGNALÉ NON ARRIVÉ ET DÉCLARÉ INSOUMIS - RAYÉ EN JANVIER 1912 PRESCRIPTION TRIENNALE - APPELÉ À NOUVEAU EN FEVR 1912 - DÉCLARÉ INSOUMIS EN MARS 1912 - N'A PAS REJOINT LA MOBILISATION GÉNÉRALE DU 2 AOÛT 1914 - 2E DÉLIT D'INSOUMISSION - RAYÉ DES CONTRÔLES DE L'INSOUMISSION LE 30 NOV 1940 - ATTEINT PAR LA PRESCRIPTION	1R1262	3866
1908	MARIOTTI	EMILE BAPTISTIN ZACHARIE	Né à Vitrolles en 1888 - 1,63 - boulanger - Monte en vélocipède - Chev + Voit - instruction 3 1909 : EXEMPTÉ POUR LÉSION DU COEUR - MAINTENU EXEMPTÉ PAR LE CONSEIL DE RÉVISION DES BDR LE 28 DÉC 1914 POUR HYDROCÈLE - CLASSÉ BON <> PAR LA C° DE RÉF. DES BDR LE 29 MARS 1917 (LOI DU 20 FÉVR 1917) - APPELÉ À L'ACTIVITÉ AU 8è RÉGT INFANT. COLONIALE - ARRIVÉ AU CORPS LE 23 MAI 1917 - MAINTENU	1R1313	4044

			SERVICE ARMÉ - CLASSÉ INAPTE 1 MOIS POUR HERNIE INGUINALE GAUCHE VOLUMINEUSE - OPÉRÉ - "CARDIOPATHIE" PAR LA C° DE RÉF. DE TOULON DU 21 AOÛT 1917 - PASSÉ AU 4E RÉGT INFANT. COLON. LE 9 MARS 1918 - MAINTENU SCE ARMÉ - CLASSÉ INAPTE 2 MOIS POUR INSUFFISANCE PULMONAIRE PARTICULIÈREMENT À DROITE, MAUVAIS ÉTAT GÉNÉRAL? PAR LA C° DE RÉF. DE TOULON DU 28 JUIN 1918		
1899	MARTIN	ANTOINE HILARION transcrit HILARIA	Né à Vitrolles en 1879 - 1,75 - Cultivateur - basse - instruction 3 - habite au Village 149 ^{ème} INFANTERIE 10 ^{ème} CIE DÉCÉDÉ LE 1ER JUIN 1915 À HÔPITAL TEMPORAIRE DE L'ENTREPÔT DES TABACS DE SAINT POL (PAS-DE-CALAIS) PLAIE PAR ÉCLAT D'OBUS RÉGION POSTÉRIEURE DE LA CUISSE - PLAIE VÉSICALE - PLAIE PAR BALLE DE LA JAMBE DROITE - PLAIE SUPERFICIELLE BRAS GAUCHE Acte retranscrit le 4 octobre 1915 sans mention « Mort pour la France » Registre Etat Civil Acte n° 14 année 1915 et n°17 année 1916 pour rectification orthographe nom de sa mère Corps rapatrié en 1922	1R1180	765
1901	MARTIN	LUCIEN FERNAND	Né à Vitrolles en 1881 - 1,69 – Cultivateur – instruction 3 CITATION À L' % DE LA BRIGADE N°190 "AU FRONT DEPUIS LE 1ER SEPT 1914 - A PRIS PART À TOUS LES COMBATS DU REGT - S'EST MONTRÉ TRÈS BRAVE AU COURS DES ASSAULTS DU 26 SEPT 1914 ET DU 23 FÉVR 1915 - N'A CESSÉ DEPUIS DE FAIRE PREUVE DU PLUS GRAND DÉVOUEMENT, PRINCIPALEMENT AU COURS DE LA POURSUITE DU 17, 18 ET 19 MARS"	1R1196	193
1906	MARTIN	LUDOVIC JEAN JOSEPH	Né à Vitrolles en 1886 - 1,65 - Cultivateur - instruction 3 CLASSÉ A.S. DU P.L.M. - SERVICE 1914 - MAINTENU A.S. ET NOMMÉ GARÇON DE CAISSE	1R1250	2981
1904	MARTIN	MARIUS AUGUSTIN JEAN	Né à Vitrolles en 1884 - 1,70 - Employé PLM CONSIDÉRÉ COMME APPELÉ SOUS LES DRAPEAUX ET MAINTENU À SON EMPLOI DES TEMPS DE PAIX AU TITRE DES SECTIONS DE CHEMIN DE FER DE CAMPAGNE DU 2 AOÛT 1914 AU 20 MARS 1919	1R1224	27
1907	MARTIN	VICTOR JOSEPH <i>(sera maire de Vitrolles de 1954 à 1966)</i>	Né à Vitrolles en 1887 - 1,71 - Instituteur - avant 1914, refusé 3 fois comme engagé volontaire - instruction 4 – INSTITUTEUR PUBLIC DEMEURANT À CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES 21 DÉC 1914 SCE AUXILIAIRE POUR FAIBLESSE	1R1262	3873

			VISUELLE AUX ARMÉES 4 JANV 1915 AU 12 JUIL 1919		
1908	MASSÉ	JULES PAUL	Né à Aix en 1888 - 1,56 - Coiffeur - Faiblesse dans les jambes - Chev + Voit - Vélocipédiste - sait nager - instruction 3 - habite au Village 52 ^{ème} RGT INFANTERIE TUÉ À L'ENNEMI LE 21 AOÛT 1914 À SALM (ALSACE) BLESSURE À LA TÊTE PRODUITE PAR BALLE - PRÉCÉDEMMENT INHUMÉ AU CIMETIÈRE MILITAIRE DE LA BROQUE (ALSACE) TOMBE N°20 - A ÉTÉ TRANSFÉRÉ AU CIMETIÈRE MILITAIRE DE PLAINE (ALSACE) TOMBE N°86 Registre Etat Civil Acte n° 6 année 1915	1R1311	2749
1905	MAUREL	CHARLES AUGUSTE	Né aux Pennes en 1905 - Cultivateur - Faible de constitution Néphrite - Basse - instruction 2 AORTITE CHRONIQUE ÉVOLUTIVE - FORTE ALTÉRATION ÉTAT GÉNÉRAL PHYSIQUE ET MENTAL - IMPOSSIBLE DE SE DÉPLACER SANS ÊTRE AIDÉ -	1R1234	268
1914	MAURIZIO	JOSEPH MARIUS JÉRÔME	Né à Marseille en 1894 - 1,63 - Journalier poseur Cie PLM - Chev + Voit - Vélocipédiste - instruction 2 CITATION RÉGT 395 DU 7 JUIL 1917 - "COURAGEUX ET DÉVOUÉ - LE 26 MAI 1917, S'EST PORTÉ VOLONTAIREMENT AU SECOURS DE SES CAMARADES BLESSÉS" CITATION N°22 DU 21 OCT 1917 - "<> TRÈS ZÉLÉ ET MÉRITANT - BLESSÉ LE 12 OCT, N'A PAS HÉSITÉ À SE PORTER AU SECOURS D'UN CAMARADE QUI VENAIT D'ÊTRE BLESSÉ MORTELLEMENT À SES CÔTÉS ET L'A RAMENÉ DANS UN ABRI" - CROIX DE GUERRE MÉDAILLE DE BRONZE - MÉDAILLE DE LA VICTOIRE - MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA GUERRE	1R1382	3851
1912	MAZADE	ANGE JUSTIN	Né à Marseille en 1892 - 1,57 - Sertisseur Bijoutier - Vélocipédiste - sait nager - instruction 3 CAMPAGNE D'Allemagne DU 2 AOÛT 1914 AU 29 AOÛT 1919 - INT. 2 AOÛT 1914 AUX 9 AOÛT 1914 - ARMÉES DU 10 AOÛT 1914 AU 16 JUIN 1917 - INT. DU 17 JUIN 1917 AU 23 SEPT 1917 - BLESSÉ LE 16 JUIN 1917 SUR L'YSER - OMOPLATE GAUCHE PAR ECLAT D'OBUS - ARMÉES DU 24 SEPT 1917 AU 12 AVR 1918 - CAPTIVITÉ DU 13 AVR 1918 AU 9 DÉC 1918 - INT. DU 10 DÉC 1918 AU 20 AOÛT 1919 CROIX DE GUERRE - CITÉ À L'% DE LA D° DU 31 MAI 1918 "A ASSURÉ LA LIAISON ENTRE SON CHEF DE BATAILLON ET LE COMMANDANT DE SECTEUR MALGRÉ LE BOMBARDEMENT LE PLUS VIOLENT ET A FAIT PREUVE DE LA PLUS BELLE BRAVOURE	1R1349	325

			ET DE L'ESPRIT DE SACRIFICE POUSSÉ À L'EXTRÊME" MÉDAILLE INTERALLIÉE LE 17 OCT 1935 ??		
1917	MAZADE	ANTONIN MARIUS	Né à Marseille en 1897 - 1,57 - Cultivateur - Chev + Voit - Vélocipédiste - sait nager - instruction 3 CAMPAGNE D'Allemagne 9 JANV 1916 - 3 JUIN 1918 BLESSÉ 16 AVR 1917 À BENY AU BAC - PLAIE À LA JAMBE PAR ÉCLAT D'OBUS	1R1414	328
1912	MEGY	LOUIS JULIEN	Né à Vitrolles en 1892 - 1,65 - Cultivateur - Faible de constitution - Monte en vélocipède - instruction 3 SCES AUXILIAIRES - CAUSE AORTITE 28 SEPT 1916 DÉTACHÉ AU TITRE COMMISSION DES PORTS ST LOUIS DU RHONE - MISSION TERMINÉE 6 NOV 1918 - DÉTACHÉ AU TITRE AGRICULTEUR 13 NOV 1918 - PASSÉ AU 141E RÉGT INFANTERIE LE 30 NOV 1918 - 6E BAT. DE CHASSEURS À PIED DU 19 DÉC 1918 - DÉTACHÉ DE TTE OBLIGATION LE 1ER NOV 1926	1R1163	25
1917	MEGY	Mathurin	115è Territ 1ère Cie SM Facultés à Marseille NE FIGURE PAS SUR LES REGISTRES MATRICULES AUX ARCH. DÉPART. BDR		
1900	MEGY	JOSEPH ADRIEN	Né à Vitrolles en 1880 - 1,74 - Cultivateur - Clairon - Monte en vélocipède - instruction. 3 EXEMPTÉ AU DÉBUT - HERNIE INGUINALE DROITE PUIS ... INT. 23 MAI 1917 AU 31 DÉC 1917 AUX ARMÉES 1ER JANV 1918 AU 25 FÉVR 1919 MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA VICTOIRE	1R1191	2174
1904	MONGE	FRANÇOIS ÉLISÉE	NÉ À VITROLLES EN 1884 ET DEMEURANT À MARSEILLE - 1,74 - JOURNALIER EXEMPTÉ EN 1905 POUR FRACTURE ANCIENNE COLONNE VERTÉBRALE RECONNU APTÉ EN DÉC. 1914 - ARRIVÉ AU CORPS LE 23 FÉVR. 1915 - RÉFORMÉ LE 27 JANVIER 1916	1R1228	2408
1902	NAVARRE	JULES SABIN	Né à Vitrolles en 1882 - 1,66 - Saunie - Vue Faible - Monte en vélocipède - Chev + Voit - instruction. 3 11 SEPT 1914 CLASSÉ DANS SCE AUXILIAIRE POUR ANGINE DE POITRINE	1R1207	1903
1897	PANISSON	Edouard	Né à Vitrolles en 1877 - 1,75 - Cultivateur - Douleurs dans la jambe droite - Monte en vélocipède - Chev + Voit - instruction. 3 2è Artillerie de montagne 11è section mixte de munitions SP44 CAMPAGNE D'Allemagne 3 AOÛT 1914 - 15 JANV 1919	1R1163	34
1918	PANISSON	MARIUS PIERRE	Né à Vitrolles en 1898 - 1,74 - Cultivateur - instruction. 2 INCORPORÉ À COMPTER DU 3 MAI 1917	1R1433	769
1919	PANISSON	EMILE MARIUS	Né à Vitrolles en 1899 - 1,74 - Cultivateur - Monte en vélocipède - Chev + Voit - instruction.2	1R1473	2647

			INCORPORÉ À COMPTER DU 22 AVRIL 1918		
1905	PASCAL	MARIUS LOUIS	Né à Marseille en 1885 - Cultivateur - Déformation du pied gauche - Monte en vélo - Chev + Voit - instruction. 2 CITÉ À % DU BATAILLON 248 DU 28 JANVIER 1919 "TRÈS BON GRADÉ - AU FRONT DEPUIS LE DÉBUT DE LA GUERRE - EXCELLENT PATROUILLEUR AYANT RENDU DE TRÈS GRANDS SERVICES PENDANT LA GUERRE DE TRANCHÉES SECTEUR D'ARGONNE SEPT 1917 ET BLESSÉ LE 31 MAI 1918 À MOUTHIERS EN COMBATTANT COURAGEUSEMENT - CROIX DE GUERRE, ÉTOILE DE BRONZE" MAINTENU SCE AUXIL POIGNET GAUCHE FRACTURE DU CARPE - TUMÉFACTION - LIMITATION FLEXION DE LA MAIN	1R1234	249
1907	PASCAL	LOUIS JOSEPH	Né à Vitrolles en 1887 - 1,77 - Cultivateur - Vélocipédiste - instruction.2 NOMMÉ CAPORAL LE 29 JUIL 1917 - DÉMOBILISÉ LE 16 JUIL 1919	1R1262	3861
1908	PASCAL	EDOUARD CLEMENT	NÉ À VITROLLES EN 1888 - 1,71 - CULTIVATEUR - Cicatrice profonde au bras gauche Cheville déplacée au pied droit - Chev + Voit - Instruction. 2 1909 EXEMPTÉ CLASSÉ SCE AUXILIAIRE CONSEIL DE RÉVISION 27 DÉC 1914 POUR FAIBLESSE MUSCULAIRE 17 MARS 1915 RÉFORME N°2 POUR ANCIENNES FRACTURES DU RADIUS ET DU PIED	1R1313	3938 Trans AD 8938 sur regist
1916	POLI	ROBERTO	Né en 1893 à Carraginne (Italie) ayant 21 ans révolus, a demandé son inscription sur le présent tableau - 1,64 - Bûcheron - Vélocipédiste - Instruction. 0 NE FIGURE PAS SUR LES REGISTRES MATRICULES AUX ARCH. DÉPART. BDR		
1893	PONS	JOSEPH JOACHIM	ERREUR D'INDEXATION AUX AD 13 - PAS ACCÈS	1R1132	2349
1895	PONS	VICTOR MARIUS	Né à Vitrolles en 1875 - 1,59 - Cultivateur - Infirmité au bras gauche provenant de la morsure d'un mulet - Chev + Voit - Instruction.3 SCES AUXILIAIRES - ANKYLOSE POIGNET GAUCHE EN DÉC 1914 APPELÉ A L'ACTIVITÉ EN MARS 1915 AU 3E RGT D'ART. COLON. - RENVOYÉ DS SES FOYERS 6 MARS 1915 - CLASSÉ NON AFFECTÉ DE L'ADM° DES BDR EN NOV 1915 COMME CANTONNIER À ST VICTORET	1R1149	2258
1897	PORRY	ANTONIN VICTORIN	Né à Gignac en 1877 - 1,65 - Cultivateur - Douleurs stomacales / soutien de famille- Chev + Voit - Instruction. 3 2 AOÛT 1914 - 27 JANV 1919	1R1163	38
1906	PORRY	BAPTISTIN MARIUS	Né à Vitrolles en 1886 -1,65 - Cultivateur - Chev + Voit- Instruction. 3 141E INFANT. PUIS 48E INFANT.	1R1250	2978

1892	POUSSEL	LOUIS BAPTISTIN	Né à Vitrolles en 1872 - 1,67 - Cultivateur - Faible de constitution - Chev + Voit - Instruction. 3 24 OCT. 1915 - DÉTACHÉ AU TITRE " POUDRERIE DE ST CHAMAS " 27 MARS 1919 - DÉMOBILISÉ	1R1121	766
1918	PUT	FELIX JOSEPH	NÉ À VITROLLES EN 1898 – AGRICULTEUR INCORPORÉ À COMPTER DU 3 MAI 1917 – 73 ^{ème} INFANTERIE RENOYÉ DANS SES FOYERS LE 13 JUIN 1920	1R1433	773
1902	PUT	MARIUS JOSEPH	Né en 1882 à Mirabeau (Basses-Alpes), habite à la Tuilière 363 ^{ème} Régiment Infanterie 19 ^{ème} Compagnie Décédé le 24 octobre 1914 aux environs de Senones / Sapins cote 675 (Vosges) suite blessures reçues devant l'ennemi Registre Etat Civil Acte n° 15 année 1915 NE FIGURE PAS SUR LES REGISTRES MATRICULES AUX ARCH. DÉPART. BDR		
1917	PUT	JULIEN MARIE TOUSSAINT	NÉ À AIX EN 1897 – RÉSIDANT À TARBES (HAUTES-PYRÉNÉES) ENGAGÉ VOLONTAIRE POUR LA DURÉE DE LA GUERRE LE 31 AOÛT 1914 À LA MAIRIE DE MARSEILLE AU TITRE DU 10 ^{ème} RGT DE HUSSARDS – ARRIVÉ AU CORPS LE 2 SEPT 1914 PASSÉ AU 12 ^{ème} RGT INFANTERIE LE 8 JUIL 1915 PASSÉ AU 344 ^{ème} RGT INFANTERIE 6 ^{ème} CIE LE 24 SEPT 1915 DISPARU LE 3 SEPT 1916 À VAUX-CHAPITRE – AVIS MINISTÉRIEL DU 7 NOV 1916 – DÉCÈS FIXÉ AU 3 SEPT 1916 PAR JUGEMENT DÉCLARATIF DE DÉCÈS RENDU LE 8 JANV 1921 PAR LE TRIBUNAL D'AIX ET TRANSCRIT LE 28 SEPT 1921 À VITROLLES Registre Etat Civil Acte n° 18 année 1921	1R1429	151
1900	RAYNARD	Gabriel ISIDORE	Né aux Pennes en 1880 - 1,63 - Cultivateur viticulteur - Dur d'oreille gauche - Monte en vélo-pède - Chev + Voit - Instruction. 2 141 ^e d'Infant 10 ^e Cie 7 ^e Escouade SP129 H 149-3-1 marié 2 enfants AU FRONT 10 SEPT 1914 - ÉVACUÉ HOPITAL BAR-LE-DUC LE 21 MARS 1916 POUR COURBATURE FÉBRILE - RENTRÉ À LA CIE LE 5 AVR 1916 - DÉMOBILISÉ LE 28 FEVR 1919	1R1189	1163

1910	RAYNARD	JULIEN FELIX	<p>Né aux Pennes en 1890 - 1,64 - Cultivateur - Monte en vélo - Chev + Voit - Instruction. 2 INCORPORÉ LE 7 OCT 1911 - PASSÉ DANS LA RESERVE LE 8 NOV 1913</p> <ul style="list-style-type: none"> - ARMÉES 4 AOÛT 1914 AU 8 DÉC 1915 - INT. 9 DÉC 1915 AU 15 JANV 1916 - ARMÉES 16 JANV 1916 AU 17 JUIL 1916 - INT. BLESSÉ DE GUERRE 18 JUIL 1916 AU 3 NOV 1916 - BLESSÉ LE 17 JUIL 1916 À FLEUREY - PLAIE PÉNÉTRANTE PAR ÉCLAT DE GRENADE RÉGION LOMBAIRE - ARMÉES 4 NOV 1916 AU 16 DÉC 1916 - INT. BLESSÉ DE GUERRE 17 DÉC 1916 AU 4 JANV 1917 - BLESSÉ LE 16 DÉC 1916 À DOUAUMONT - PLAIE MAIN GAUCHE PAR BAÏONNETTE - ARMÉES 5 JANV 1917 AU 16 AVRIL 1917 - CAPTIVITÉ 17 AVRIL 1917 AU 13 DÉC 1918 À GIESSEN (HESSÉ) - RAPATRIÉ LE 14 DÉC 1918 - PASSÉ AU 141E D'INFANT. LE 16 JANV 1919 - MIS EN CONGÉ ILLIMITÉ DE SES OBLIGATIONS LE 9 AOÛT 1919 CITÉ A L'% DE LA BRIGADE N°222 DU 10 JUIL 1916 "DEPUIS LE DÉBUT DE LA CAMPAGNE SUR LE FRONT - PLEIN D'ALLANT ET DE COURAGE - DÉJÀ CITÉ POUR SA BELLE CONDUITE - LE 15 JUIN 1916, SOUS UN VIOLENT BOMBARDEMENT, S'EST OFFERT COMME VOLONTAIRE POUR PORTER LES BLESSÉS AU POSTE DE SECOURS" 	1R1327	396
1906	REBROND	JEAN BAPTISTE LAZARE	<p>NÉ À AIX EN 1886 - HABITE VITROLLES DEPUIS LE 8 FÉVR 1914 - CULTIVATEUR VARICES VOLUMINEUSES – époux de Alphonsine Sabatier CLASSÉ SCE ARMÉ C° RÉFORME 18 NOV 1914 - 61è INFANT. 11^{ème} Cie DÉCÉDÉ 10 AOÛT 1916 HÔPITAL DE SAVONNIERES CANTON DE BAR-LE-DUC (MEUSE) SUITE DE BLESSURE DE GUERRE Mention de « décédé pour la France » sur l'acte de décès expédié le 10 août 1916 Registre Etat Civil Acte n° 1 année 1916</p>	1R1254	774

1915	REYNAUD	REGIS CAMILLE MARIE	<p>Né à Marseille en 1895 - 1,65 - Chapelier VOYAGEUR DE COMMERCE - engagé volontaire au 38ème d'artillerie à Nîmes - Monte en vélocipède - Chev + Voit</p> <p>ENGAGÉ POUR LA DURÉE DE LA GUERRE À MARSEILLE LE 6 OCT 1914</p> <p>7 OCT 1914 - INCORPORÉ AU 38è ARTILLERIE</p> <p>1er JUIL 1915 - 3è ARTILLERIE COLONIALE</p> <p>7 AOÛT 1915 GRADE MARÉCHAL DES LOGIS</p> <p>19 AVRIL 1918 VIENT EN RENFORT AU 342è RÉGT ARTILLERIE LOURDE COLONIALE</p> <p>11 SEPT 1919 DÉMOBILISATION</p> <p>BLESSÉ 2 FOIS : LE 5 NOV 1916 PAR EO (ECLATS D'OBUS) PLAIE AU CUIR CHEVELU - SOINS DU 5 NOV 1916 AU 13 MARS 1917</p> <p>LE 5 MAI 1917 PAR EO BALLE ET GRENADE À LA TÊTE, AU VENTRE, GENOUX ET MAINS - SOINS DU 6 MAI 1917 AU 18 AVRIL 1918</p> <p>CITATIONS :</p> <p>CITÉ A L' % DE L'ARMÉE % GÉNÉRAL 427 DE LA IVè ARMÉE DU 18.11.1915</p> <p>"A FAIT PREUVE AU COURS DES JOURNÉES 23, 24, 25 SEPT 1915 ET DES 4 ET 7 OCT, D'UN MÉPRIS ABSOLU DU DANGER ; LE 15 SEPT, S'EST EMPARÉ PAR UNE MANOEUVRE AUDACIEUSE, D'UNE MITRAILLEUSE ENNEMIE EN ACTION, DE DOUZE MITRAILLEURS ET DE DEUX SOUS-OFFICIERS"</p> <p>CITÉ A L % DU RÉGT N°48 DU 8 JUILLET 1916</p> <p>"SOUS-OFFICIER PLEIN DE BRAVOURE ET D'ENTRAIN, AYANT MONTRÉ EN TOUTE CIRCONSTANCE LE PLUS GRAND ESPRIT DE DÉVOUEMENT ; A ASSURÉ LE SERVICE DE SA PIECE DANS LES TIRS EFFECTUÉS SOUS DE VIOLENTS BOMBARDEMENTS AU COURS DES OPÉRATIONS DES 1, 2 ET 3 JUILLET 1916"</p> <p>CITÉ À L' % DE LA BRIGADE DU 23 MAI 1917</p> <p>"SOUS-OFFICIER AYANT BEAUCOUP DE CALME AU FEU ; A ÉTÉ VOLONTAIRE POUR ACCOMPAGNER UNE RECONNAISSANCE D'INFANTERIE APRÈS AVOIR ASSURÉ TOUTE LA JOURNÉE LE TIR DE SA SECTION SOUS UN BOMBARDEMENT VIOLENT ; A DÉJÀ ÉTÉ CITÉ 2 FOIS"</p> <p>CITÉ À L' % DE L'ARMÉE - % 5028 D (EXTRAIT) DU 1er JUIL 1917</p> <p>"SOUS-OFFICIER D'UN COURAGE REMARQUABLE ; ATTEINT DE BLESSURES MULTIPLES, LE 4 MAI 1917, PAR ÉCLATS D'OBUS, PENDANT QU'IL DIRIGEAIT LE TIR DE SA SECTION VIOLEMMENT PRISE À PARTIE PAR L'ARTILLERIE ENNEMIE, N'A PAS VOULU SE LAISSER TRANSPORTER À L'AMBULANCE, DONNANT MALGRÉ LES SOUFFRANCES QU'IL ENDURAIT, UN BEL EXEMPLE DE COURAGE ET DE SANG-FROID, NE CESSANT D'ENCOURAGER SES HOMMES À CONTINUER LE TIR, MALGRÉ LA VIOLENCE DU BOMBARDEMENT. DÉJÀ 3 FOIS CITÉ À L'ORDRE"</p> <p>MÉDAILLE MILITAIRE - ATTRIBUTION DE CROIX DE GUERRE AVEC PALME</p>	1R1387	172
------	---------	------------------------	--	--------	-----

1903	RIQUIER	LOUIS HENRI	Né à Vitrolles en 1883 et résidant aux Pennes - 1,79 - boulanger - Instruction 3 INT. 2 AOÛT 1914 AU 14 AOÛT 1914 - AUX ARMÉES 15 AOÛT 1914 AU 26 DÉC 1915 - BLESSÉ À FLEUREY (M ET M) PAR ÉCLAT DE BOMBE LE 27 DÉC 1915 - INT. 27 DÉC 1915 AU 26 DÉC 1916 - INT. DU 27 DÉC 1916 AU 3 MARS 1917 - 9 MARS 1917 ADMIS À PENSION DE RETRAITE	1R1223	1209
1907	ROCHE	JOSEPH	Ne réside plus à Vitrolles au moment du recensement mais il y est né APPELÉ EN OCTOBRE 1908 - SIGNALÉ NON ARRIVÉ ET DÉCLARÉ INSOUMIS - RAYÉ EN JANVIER 1912 PRESCRIPTION TRIENNALE - APPELÉ À NOUVEAU EN FÉVR 1912 - DÉCLARÉ INSOUMIS EN MARS 1912 - N'A PAS REJOINT LA MOBILISATION GÉNÉRALE DU 2 AOÛT 1914 - 2E DÉLIT D'INSOUMISSION - RAYÉ DES CONTROLES DE L'INSOUMISSION LE 28 SEPT 1939 - ATTEINT PAR LA PRESCRIPTION	1R1262	3856
1891	ROUARD	MARIUS JUSTIN (MION)	Né à Aix (Mion) -1,68 - Cultivateur - Faible de constitution - Chev + Voit - Instruction 3 115è Territ 1ère Cie SM Facultés à Marseille 2 AOÛT 1914, RENVOYÉ DANS SES FOYERS LE 30 AOÛT 1914 , DÉTACHÉ AU TITRE " STE FABRICATION MUNITIONS ARTIL. MARSEILLE " LE 10 NOV 1915 PASSÉ AU 6E HUSSARDS LE 1 JUIL 1917 PASSÉ AU 141E RÉGT INFANT. LE 10 NOV 1917	1R1112	113
1894	ROUARD	GUSTAVE ANDRÉ	Né à Vitrolles en 1874 - 1,75 - Cultivateur - Faible de constitution - Clarinette - Instruction. 3 115e Territ 1er Bataillon 10è Cie SP44	1R1140	2379
1901	ROUARD	LEON ANGELIN ARTHUR	Né à Vitrolles en 1881 - 1,78 - Cultivateur - Chev + Voit - Instruction 3 CONSIDÉRÉ COMME APPELÉ SOUS LES DRAPEAUX ET MAINTENU DANS SON EMPLOI DU TEMPS DE PAIX AU TITRE DES SECTIONS DE CHEMIN DE FER DE CAMPAGNE DU 2 AOÛT 1914 AU 8 MARS 1919	1R1196	163
1890	ROUARD	Marius Louis (d'Adolphe)	Né à Vitrolles en 1870 - 1,69 - Cultivateur - Faible de constitution - Altération chronique des fosses nasales - Chev + Voit - Instruction. 2 119è Territ 10 Cie Groupe Vosgien n°2 SP141	1R1105	1121
1906	ROUARD	FERNAND MARIUS THEOPHILE	Né à Marseille en 1886 - 1,64 - ENTREPRENEUR DE TRANSPORTS - Monte en vélo - Chev + Voit - Instruction. 3 ESCADRON DU TRAIN DE L'ÉQUIPAGE MILITAIRE 2 AOÛT 1914 - 25 FEVR 1919	1R1250	2974
1912	ROUARD	ERNEST LOUIS FRANÇOIS	Né à Toulon en 1892 - 1,56 - Armurier - Atteint d'insuffisance aortique - demande à être exempté - Vélocipédiste - sait nager - Instruction. 3 SCES AUXILIAIRES POUR FAIBLESSE MUSCULAIRE - PLUSIEURS FONDERIES EN CHARENTE-MARITIME, DANS LE VAUCLUSE...	1R1349	331

1916	ROUARD	LEON NOEL FERNAND	Né à Toulon en 1896 - 1,62 - Employé AGENT D'ASSURANCE- Vélocipédiste - sait nager BRONCHITE CHRONIQUE SANS BACILLE DE KOCK	1R1403	695
1911	ROUGIER	ANTOINE MARIUS BAPTISTIN	Né à Marseille en 1891 - 1,68 - Domestique - Monte en vélocipède - Chev + Voit - Instruction 2 INCORPORÉ AU 141E INFANT. LE 10 OCT 1912 - PRISONNIER DE GUERRE LE 20 AOÛT 1914 À DIEUZE - INTERNÉ À LANGENSAXA (BAVIÈRE) - RAPATRIÉ D'Allemagne LE 1 ^{er} DÉC 1918 - CITÉ À L' % DU RGT N° 306 "A FAIT VAILLAMENT SON DEVOIR DES LES PREMIERS COMBATS DE LA CAMPAGNE ET A ÉTÉ BLESSÉ LE 20 AOÛT 1914 AU COURS DU COMBAT DE DIEUZE - BLESSURES MULTIPLES - ÉVACUÉ À L'HÔPITAL DE DIEUZE LE 22 AOÛT 1914	1R1338	34
1902	ROUX	EMILE DANIEL	Né aux Pennes en 1882 - 1,75- Etudiant Ecole Normale - instruction 4 INT. 2 AOÛT 1914 AU 14 AVRIL 1915 - GASTRO- ENTÉRITE CHRONIQUE AVEC AMAIGRISSEMENT - RAPPELÉ PUIS INSTITUTEUR À L'ESTAQUE ENTRE 21 SEPT 1917 ET 7 AOÛT 1919	1R1207	1944
1905	ROUX	FRANCOIS FERNAND	Né aux Pennes en 1885 - Cultivateur - Myope - Trombone à coulisse - Vélocipédiste - Chev + Voit - Instruction 2 SCE AUXILIAIRE ???	1R1234	250
1915	SABATIER	ADRIEN MARIUS	Né à Fos en 1895 - 1,77 - Cultivateur - Monte en vélocipède - Chev + Voit Habite le domaine des Pins INCORPORÉ À COMPTER DU 17 DÉC. 1914 21 JUIN 1915 8 ^e RGT D'INFANTERIE COLONIALE 3 ^{ème} BATAILLON 12 ^{ème} CIE 28 SEPT. 1915 TUÉ À L'ENNEMI À MASSIGES (MARNE) Mention de « Mort pour la France sur le champ de bataille » sur l'acte de décès expédié le 15 janvier 1916 Registre Etat Civil Acte n° 2 année 1916	1R1387	178
1900	SALEN	THEODORE AUGUSTE BLAISE	Né à Vitrolles en 1880 - 1,75 - Boulanger - Clarinette - Monte en vélocipède - Chev + Voit - Instruction 3 SOLDAT MUSICIEN EN 1902 DÉCLARÉ INAPTE EN PLUSIEURS FOIS POUR TUBERCULOSE ????	1R1189	1170
1914	SALEN	CÉSAR EUGENE	Né à Marseille en 1894 - 1,76 - Instituteur - Violon - Vélocipédiste - sait nager - Instruction 5 SUR LES REGISTRES MATRICULES ARCH. DÉPART. IL RÉSIDE À MAS THIBERT MAIS SES PARENTS HABITENT VITROLLES 12 SEPT 1914 AU 5 MARS 1915 - ALGÉRIE 3E RGT ZOUAVES 21 MAI 1916 FAIT PRISONNIER À LA COTE 304 17 JUL. 1916 INTERNÉ À SCHEIDENUCH 4 FÉVR. 1919 RAPATRIÉ	1R1382	3867

1907	SALLIER	HENRI GABRIEL ISIDORE	Né à Vitrolles en 1887 - 1,68 - Cultivateur - Affection cardiaque palpitations et essoufflements - Chev + Voit - Instruction. 2 Ordonnance chez M. le Capitaine Héraud - 25 Traverse Chape Marseille - MYOPIE SUPÉRIEURE - 30 MARS 1915 AU 2 AVR 1919	1R1262	3840
1913	SEREN	GERMAIN MARIUS	NÉ À MARIGNANE EN 1893 - 1,64 - JOURNALIER CIE P.L.M. - Monte en vélocipède - Chev + Voit - Instruction 2 INCORPORÉ À COMPTER DU 26 NOV. 1913 4è RGT INFANT. COL. - TUÉ A L'ENNEMI LE 16 SEPT 1914 À MASSIGES (MARNE) ÉCLAT D'OBUS À LA TÊTE Registre Etat Civil Acte n° 10 année 1915	1R1362	37
1917	SEREN	CÉLESTIN LAURENT	NÉ À MARIGNANE EN 1897 DEMEURANT À VITROLLES - 1, 64 - CULTIVATEUR - CHAUFFEUR AUTO - Monte en vélocipède - Chev + Voit - Instruction 2 173è RGT INFANT. - 98è RGT INFANT. - 5è RGT INFANT. COLON. - 6è BAT. COLON. - 1er RGT INFANT. COLON. CITÉ À L'ORDRE DU RGT N°109 DU 17 SEPT 1917 "AU COURS DE L'ATTAQUE DU 20 AOÛT 1917 S'EST BRAVEMENT PORTÉ À L'ATTAQUE DES POSITIONS ENNEMIES ET PENDANT TOUTE LA DURÉE DE L'OCCUPATION DU TERRAIN CONQUIS DU 20 AU 30 AOÛT 1917, A FAIT PREUVE DE COURAGE ET DE SANG-FROID EN SE MAINTENANT INÉBRANLABLEMENT DANS UNE POSITION SOUMISE À UN VIOLENT BOMBARDEMENT" DÉCORATION CROIX DE GUERRE 2 ÉTOILES BRONZE	1R1414	340
1896	TARDIF	ZACHARIE	Né à Vitrolles en 1876 - 1,55 - Cultivateur - Estropié de la main droite - Monte en vélocipède - Chev + Voit -Instruction. 3 AJOURNÉ DÉFAUT DE TAILLE 1907 - 1908 - SCE AUXILIAIRE 1909 269 ^{ème} Régiment d'Infanterie 21ème Cie CAMPAGNE D'Allemagne 26 DEC 1914 - 3 AVR 1916 DÉCÉDÉ SUITE BLESSURE DE GUERRE HOPITAL N° 12 VADELINCOURT LE 3 AVRIL 1916 Mention de « décédé pour la France » sur l'acte de décès expédié le 4 avril 1916 Registre Etat Civil Acte n° 14 année 1916	1R1157	1881
1904	TURC	CYPRIEN HENRI PAUL	NÉ À VITROLLES EN 1884 - 1,57 - CULTIVATEUR BLESSÉ LE 28 AOÛT 1915 À LIMEY - PLAIE SUPERFICIELLE DU FLANC GAUCHE PAR ÉCLAT D'OBUS	1R1224	5

1912	TURC	GABRIEL JOSEPH	<p>NÉ LE 22 SEPT 1892 À VITROLLES - DEMEURANT À AIX - INFIRMIER ENGAGÉ VOLONTAIRE POUR 5 ANS À LA MAIRIE D'AIX LE 15 OCT 1910 - 28è RGT DRAGONS ARRIVÉ AU CORPS LE 18 OCT 1910 MATRICULE 1335 A QUITTÉ LE QUARTIER LE 13 NOV AU SOIR - DÉCLARÉ DÉSERTEUR LE 14 DÉC 1910 - RAYÉ DES CONTRÔLES DE LA DÉsertION LE 13 FÉVR 1912 AYANT ÉTÉ RAMENÉ AU CORPS PAR LA GENDARMERIE LE 13 FÉVR 1912 POUR Y RÉPONDRE DU DÉLIT DE DÉsertION - AVAIT CONTRACTÉ UN ENGAGEMENT AU TITRE DU 2è RGT ÉTRANGER LE 19 NOV 1910 À AVESNE SOUS LE NOM DE HARTE GEORGES - ARRIVÉ AU CORPS ET SOLDAT DE 2è CL LE 27 NOV 1910 SOUS MATRICULE 9311 - UNE PLAINTÉ EN CONSEIL DE GUERRE A ÉTÉ ÉTABLIE CONTRE LUI - ACQUITTÉ PAR LE CONSEIL DE GUERRE DE LA 6è RÉGION DANS SA SÉANCE DU 8 MARS 1912 ET RENVOYÉ À SON CORPS (28è RGT DE DRAGONS À SEDAN) PASSÉ AU 17è ESCADRON DU TRAIN DES ÉQUIPAGES À ALGER LE 15 SEPT 1912 - ALGÉRIE PUIS MAROC JUSQU'AU 2 NOV 1914 CONDAMNÉ PAR LE 1er CONSEIL DE GUERRE DANS SA SÉANCE DU 18 DÉC 1914 À LA PEINE DE 5 ANS DE PRISON POUR "OUTRAGES ENVERS DES SUPERIEURS EN DEHORS DU SERVICE ET BRIS DE CLOTURE"- GRACIÉ CONDAMNÉ LE 20 MARS 1916 PAR LE 1er CONSEIL DE GUERRE D'ORAN À 5 ANS DE PRISON POUR "REBELLION ENVERS LA FORCE ARMÉE AVEC ARME" - SUSPENSION DE PEINE - 29 MAI 1916 - 3è RGT DE ZOUAVES - BLESSÉ LE 24 SEPT 1916 À FLORINA PAR BALLE AU THORAX 15 MARS 1917 - 3è RGT DE TIRAILLEURS 1er MARS 1918 - 7è RGT TIRAILLEURS ALGÉRIENS DÉMOBILISÉ LE 9 JUILLET 1919</p>	1R1349	337
1919	VIDAU	JOSEPH EUGENE	<p>NÉ EN 1899 À CABANNES – DEMEURANT À VITROLLES – 1,57 – EMPLOYÉ AU CHEMIN DE FER INCORPORÉ 18 AVRIL 1918 – 55^{ème} INFANTERIE RENOYÉ DANS SES FOYERS LE 23 MARS 1921</p>	1R1473	2654

Chapitre 5 : Quelles nouvelles du Front ?

Une fois les hommes partis au front, comment les familles sont-elles informées, à une époque où il n'y a ni radio ni télévision dans les foyers... Ce sont les journaux et la correspondance des soldats qui donnent des nouvelles mais, bien entendu, après que la censure a vérifié la bonne tenue des propos !

1) Dans un premier temps, le Bulletin des Communes

C'est l'information officielle des Armées. Un bulletin d'informations est envoyé par télégramme dans chaque préfecture par le ministère de l'Intérieur ; chaque préfecture le fait imprimer sur affiche grand format : chaque affiche est envoyée aux communes qui se doivent de la placarder ; ainsi, les habitants s'informent des progrès de l'offensive...



En effet, les dépêches sont pour le moins orientées...

L'armée française ou alliée est la meilleure

10 août 1914 : « *L'armée de campagne belge se trouve dans une situation **excellente*** »

11 août 1914 : « *Dans tous les engagements, nos différentes armes se sont montrées **bien supérieures aux troupes adverses*** »

17 août 1914 : « *Le moral de nos troupes est **excellent** : on signale spécialement **l'énergie et la confiance de nos blessés*** »

A contrario, l'armée allemande souffre

8 août 1914 : « *Les prisonniers allemands n'avaient mangé que des vivres de réserve depuis **48 heures*** »

10 août 1914 : « *Les Allemands **manquent de vivres** ; les patrouilles isolées se rendent pour obtenir des aliments »*

17 août 1914 : « *Parmi les prisonniers allemands, les réservistes disent tous qu'ils jugent la **guerre absurde*** »

Les pertes sont inévitables mais...

8 août 1914 : « *Les pertes françaises ne sont **pas excessives eu égard au résultat** »*

12 août 1914 : « *Aucune des batailles des guerres passées ne peut donner une idée de ce que sera la collision de plusieurs millions d'hommes sur une ligne d'une pareille étendue : **aussi, doit-on s'attendre** à ce que la bataille se développe pendant plusieurs jours, une semaine peut-être et plus, et à ce qu'elle présente de nombreuses péripéties avant qu'un résultat décisif soit obtenu. Le pays, dans sa sagesse et sa clairvoyance, **ne s'attachera donc pas aux nouvelles de détail, bonnes ou mauvaises**, qui parviendront de divers points de ce front immense ; il suivra avec sang-froid les phases du grand choc qui, désormais, ne saurait tarder et en attendra avec confiance les résultats décisifs. »*

Les Allemands sont des barbares

10 août 1914 : « *Ils font peser sur les Alsaciens une **terreur sans nom** »*

13 août 1914 : « *Dans tous les engagements de cette semaine, les Allemands ont usé de **procédés barbares** : otages fusillés contre tout droit, violences exercées sur la population civile, incendies... Ils ont arrêté à son domicile, le maire d'Igney, sous prétexte que la population de ce village avait favorisé la fuite d'un prisonnier, et ils l'ont fusillé »*

« Que vous êtes heureux ! »

23 août 1914 - extrait du discours de Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés

« **Ô vous qui combattez** en Belgique, en Lorraine, en Alsace, **que vous êtes heureux !** Vous vivez une des heures les plus magnifiques qu'aient vécues les hommes : vous accomplissez une des œuvres les plus saintes qui aient été confiées à des cœurs de héros ! ...

Que vous êtes heureux ! Vous avez tant de raisons d'être confiants : la valeur de vos chefs, l'admirable prévoyance de notre état-major, qui a tout calculé, qui n'a rien laissé au hasard, l'ordre parfait avec lequel la mobilisation s'est accomplie, la nation et ses représentants unis dans un sublime élan et puis enfin la situation de la France à l'égard des autres peuples...

Une fois de plus, la cause des faibles, des souffrants est celle de la France. Vous ne défendez pas vos foyers, votre honneur ; vous défendez l'indépendance de l'Europe, la civilisation, le droit, la conscience humaine.

*Demain, **quand vous aurez triomphé, l'Europe respirera** ; elle ne vivra plus dans une perpétuelle alerte. Le fruit du labeur des peuples n'ira plus s'engloutir dans les œuvres de mort. Et, plus votre victoire sera complète, plus la France et l'Europe seront tranquilles.*

Soldats ! Cette guerre est une guerre de délivrance. La liberté et la gloire sourient à votre vaillance. Vous êtes portés à la victoire par la justice et l'amour ! »

2) Les Cartes Postales

L'information écrite s'accompagne de l'information visuelle par les cartes postales qu'envoient les Poilus. Tous les clichés sont visés par 'l'Armée' avant leur diffusion. Par l'image, 'l'Armée' atteint encore d'avantage les foyers. Pour attiser les sentiments patriotiques, le possessif 'nos' / 'notre' ponctuent les légendes rédigées bien intentionnellement...

Très vite, dès 1914, le terme 'la Grande Guerre' est noté sur les cartes postales (**doc 64**)



Doc 64 « La Grande Guerre 1914. – Bataille de la Marne Mise en batterie de 'Notre 75' »

Puis les années s'ajoutent 'La Grande Guerre 1914-15' (**doc 65**)



Doc 65 « La Grande Guerre 1914-15 En Champagne – Comment nos poilus aménagent un entonnoir en tranchée avec des sacs de terre »

Puis le terme 'Grande' disparaît et apparaissent les points de suspensions... 'Guerre 1914-15-16...' (doc 66)



Doc 66 « Guerre 1914-15-16... Dans la SOMME Offensive française – la corvée d'eau pour le ravitaillement de nos troupes combattantes à Herbecourt »
 À remarquer (entre autre) : la présence des troupes coloniales... sans uniforme !

Le descriptif de la carte est très vite traduit en anglais ! (doc 67)



Doc 67 "1914... Battle of the Marne (from the 6th to 12 sept.) Blesmes – A reservists quarter in the ruins"

Ces cartes glorifient 'nos' soldats (doc 68 - 69)



Doc 68 Jusqu'à l'hiver 1914, l'uniforme militaire se compose encore du pantalon 'rouge garance'



Doc 69 « On ne passe pas !
Ceux qui veillent aux avant-postes (sic) des Vosges (1914) »

Ces cartes glorifient 'notre' armement (doc 64 – 68 - 70)



Doc 70 « Guerre 1914-1916. – Bataille de Champagne (25-30 septembre 1915)
Un mortier de 220 en pleine action crache sans interruption »

Ces cartes glorifient nos 'prises' matérielles (doc 71 – 72)



Doc 71 « Guerre 1914-15-16... Dans la SOMME Offensive française
Canon de 105 court pris dans la région d'Herbécourt par le 1^{er} C.A.C. »



Doc 72 « Guerre 1914-15-16... Dans la SOMME Offensive française.
Une batterie boche près d'Herbécourt »

Ces cartes glorifient nos 'prises' humaines (doc 73 – 74)



Doc 73 « La Grande Guerre 1914-15 - En CHAMPAGNE.
Combat de Ville-sur-Tourbe. Convoi de 400 prisonniers arrivant à Hans (Marne) »



1914-15... Combat de PERTHES
Prisonniers Allemands

1914-15... Battle of PERTHES
German Prisoners

34^{me} Série



Doc 74 « 1914-15... – Combat de Perthes.
Prisonniers Allemands »

Ces cartes glorifient 'nos' victoires (doc 75 – 76 – 77)



A. Humbert, phot. édit. Saint-Dizier

Reproduction in e r d i e

39. Bataille de la Marne (6 au 12 Septembre 1914)

Vassincourt – Rue Haute -- Le village a été repris par le 6^e chasseur Alpin le 11 septembre 1914

Doc 75 « Bataille de la Marne (6 au 12 septembre 1914)
Vassincourt – Rue Haute – le village a été repris
par le 6^{ème} chasseur alpin le 11 septembre 1914 »



Doc 76 « Guerre 1914-15-16... Dans la SOMME
 Offensive française – l'Église du village de FRISE reprise par les Français »



Doc 77 « 1914-15... En HAUTE ALSACE
 Le drapeau Français »

Pour exacerber le patriotisme, ces cartes postales dévoilent les scènes de guerre sans détour et stigmatisent l'horreur de la 'barbarie allemande' (doc 78 – 79)



Doc 78 « La Grande Guerre 1914-15 HEILTZ-le-MAURUPT – Bataille de la Marne
(6 au 11 septembre 1914)
Avant de fuir, les Boches incendièrent et pillèrent grand nombre de maisons »



Doc 79 « La Grande Guerre 1914-15 – En CHAMPAGNE – Vision de bataille »

3) La Correspondance et les Carnets des Poilus

Pour des raisons diverses et variées, les Poilus ont beaucoup écrit ; nous avons sélectionné quelques extraits tirés de la correspondance de Fernand Martin et des carnets de Joséphin Deleuil... L'intégralité des textes se retrouvera dans le **Carnet Rouge** 'Archives Privées – écrits de soldats' avec d'autres témoignages recueillis lors de la Grande Collecte, en novembre 2013.



29 février 1916

Lucien Fernand MARTIN naît le 16 mai 1881 à Vitrolles – il est le second d'une famille de 8 enfants ; son frère aîné, Antoine dit Martin mourra à la guerre en 1915. Ses deux autres frères, Marius et Ludovic resteront à Marseille, 'maintenus dans leur emploi des temps de paix au titre des Chemins de Fer de campagne' Fernand est cultivateur ; il épouse le 25 avril 1914 Marie Gueydon dit Ririe – leur fille, Josette, naît le 22 janvier 1915.

Mobilisé en août 1914, il arrive au Corps le 4 août 1914 : 22^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale

En 1915, il sera cité à l'ordre de la brigade n°190 « au front depuis le 1^{er} septembre 1914 – a pris part à tous les combats du régiment – s'est montré très brave au cours des assauts du 26 septembre 1914 et du 23 février 1915 – n'a cessé depuis de faire preuve du plus grand dévouement, principalement au cours de la poursuite du 17, 18 et 19 mars »

Il sera démobilisé en février 1919.

Les extraits qui suivent, proviennent des cartes postales que Fernand Martin a écrites quasi quotidiennement à sa jeune épouse ; nous avons tenté de les classer par thème pour mieux cerner le personnage – l'ordre chronologique se retrouvera dans le '**Carnet Rouge**'.

De l'optimisme :

24 décembre 1914 : « Ne te fais pas de mauvais sang, ça vient sur sa fin »

31 décembre 1914 « Ne te fais pas de mauvais sang, tu verras que cela finira bientôt. »

3 décembre 1916 – carte à sa fille, Josette, née le 22 janvier 1915 : « Ma belle Petite Aujourd'hui c'est pour toi, demain ce sera pour Maman. Depuis quelques temps, on me dit que tu es devenue espiègle ; tu sais, bientôt j'aurai une permission et si tu n'es pas sage, je te ferai pan pan sur le petit c... Ces jours-ci, il fait très froid mais malgré cela, ton Papa est bien ; le secteur où je suis est bien tranquille ; on ne dirait pas que c'est la guerre. Ma petite Chérie, en attendant de te voir, sois bien sage ; embrasse bien pour moi toute la maisonnette. Ton Papa qui t'aime et t'embrasse bien fort »

10 octobre 1918 : « Je pense que bientôt, nous allons encore marcher de l'avant ; si cela continue, pour le Jour de l'An, chérie, tu auras de belles étrennes »

De l'humour :

30 décembre 1914, pour choisir le prénom de son premier enfant : « Pour notre cher petit, si c'est un garçon appelle-le Lucien ça me fait grand plaisir, si c'est une petite appelle-la comme tu voudras. Comme tu feras, je serai toujours content. Mais dans tous les cas ne l'appelle pas 'Boche' ou 'Bochette' ! »

25 mai 1915 : « Si nous allons aux Dardanelles, je t'enverrai un petit Turc ; si nous allons en Italie, je t'enverrai des macaronis ; on parle de Paris aussi, alors, ce serait le rêve : tu pourrais m'envoyer un gros colis contenant mes deux chéries. »

4 juin 1915 : « Je suis logé dans un grand château, mais dans la grange, toujours sur la paille, comme le petit Jésus »

6 août 1915 : « En ce moment je ne crois pas si tu étais avec moi que tu m'embrasserais. Si je mange de l'ail, c'est pour chasser les mouches et les maladies »

29 septembre 1916 : « Je n'ai pas pu achever mon rêve, c'est les oies qui m'ont éveillé ; ces imbéciles auraient bien pu attendre un peu, avant de se mettre à chanter. »

25 mai 1917 : « Où je suis, c'est-à-dire dans le village, entre les hommes et les femmes, ils vont plan-plan ; ils ne risquent pas de se faire une entorse. D'après le dicton, tout ce monde a pris le marcher des bœufs ou des vaches, car, par ici, on ne rencontre aucun cheval »

13 décembre 1917 : « Ma chambre est bien froide et encore plus triste mais malgré tout, je m'y trouve épatant[sic] bien, quoique mon sommier fasse ou imite plutôt l'accordéon, je me plains pas »

12 avril 1918 : « Bientôt, je m'en vais repartir pour la ville où les soldats de Clovis avaient pillé cette belle église et d'un coup de hache, partagé ce joli vase si précieux »

4 décembre 1918 : « Quand je serai en Allemagne, comme l'autre tu me dis de t'acheter quoi que soit [sic], avec mes économies, je ferai la commande d'un petit bébé pour le mois d'octobre ; toi qui aime les blonds, tu seras bien servie »

22 décembre 1918 : « Au plus nous avançons de la Bochie, moins on comprend le langage des Lorrains »

De la reconnaissance :

20 décembre 1914 : « Enfin il faut être content d'avoir la santé, et bien remercier la Sainte Vierge de nous avoir protégés jusqu'à ce jour »

30 janvier 1915 : « Ce soir je monte à la tranchée. Nous sommes très bien, nous prenons plus que 2 heures de garde. Et puis nous avons des jolis abris avec du feu, charbon de bois, on dirait pas que l'on est en guerre. »

29 mars 1915 : « Il faut être encore plus content d'avoir la santé et bien remercier le Bon Dieu de nous avoir protégés tous ces jours de dangers, que ce soit pour moi, pour tes chers frères et pour toi aussi »

15 avril 1915 : « Si tu savais comme je suis heureux, mais je tire bien peine de mes camarades qui sont aux tranchées, car cet après-midi, quoique éloignés du Front, j'entends bien le grondement du canon. »

24 janvier 1917 : « Ma chère, il fait rudement froid ; jamais je n'avais vu cela, mais n'importe quel temps, je ne suis pas à plaindre, à côté de mes camarades. »

De la nostalgie :

20 décembre 1914 : « Je viens de recevoir une lettre de Jeanne m'envoyant les fleurs de notre chère 'Beaumette' ».

12 avril 1915 : « J'ai rencontré le 42ème Colonial et j'ai pu causer bien avec des camarades du Repos, de la Fare, de St Antoine ; tu ne peux t'imaginer le plaisir que cela fait quand on a le bonheur de causer un moment avec de vrais amis. »

14 avril 1915 : « Dans mes rêves je me trouve toujours à Vitrolles ; je n'ai pas non plus jamais rêvé la 'Beaumette' »

16 avril 1915 : « C'est malheureux que la guerre ne finisse pas ; maintenant, c'est l'époque où on fait les melons et nous sommes toujours dans la Marne ; si nous allons toujours de ce pas, nous sommes pas encore à Berlin. »

9 mai 1915 : « Je viens de recevoir une lettre de Jeanne me disant que la ruche qui est à la maison de Marie Jeanne, c'est le cinquième essaim qui sort. C'est malheureux que je ne sois pas à Vitrolles »

15 août 1915 : « À l'instant je me lève, je viens de faire ma prière à notre Dame de Vie ; quelle différence ce 15 août à côté des années précédentes »

28 septembre 1918 : « tu sais, je travaille avec le dégoût ; j'aimerais mieux faire ce travail à notre 'Beaumette' qu'ici ; j'aurais au moins le plaisir d'un peu te voir, ensuite de manger quelques figes ; enfin, je pense que cela viendra bientôt »

De l'émotion :

27 janvier 1915 : en apprenant la naissance de sa fille, Josette : « *J'ai appris la grande nouvelle à 10h ; tu parles, il fallait monter le sac, dîner ; je voulais t'écrire, je pleurais, je riais car j'étais content, surtout de savoir que tu as fini de souffrir.* »

30 janvier 1915 : « *Fais bien des caresses pour moi à notre chère petite. Tu as choisi un joli nom. Josette me plaît beaucoup. J'espère que cette guerre finira bientôt et pouvoir prendre le chemin de fer ; l'autre jour, en venant de Hans en passant à Somme Tourbe, j'ai aperçu un chemin de fer ; depuis cinq mois, je les avais perdus de vue. Je tressaillis de le voir* »

30 juin 1915 : « *Je ne cesse de regarder Josette ; elle a l'air d'être rayonnante. Si tu savais comme je suis content de l'avoir* »

6 août 1915 : « *Ah ! Que je suis content quand je te lis, surtout quand tu nous parles de notre petit trésor.* »

24 janvier 1917 : « *Hier soir, j'ai reçu ta lettre du 20. Merci bien de toute la peine que tu prends à m'écrire ; non, ma chérie, je ne rigole pas de ton écriture, j'en suis toujours que plus heureux à te lire* »

3 juillet 1917 : « *Je me régale à voir le joli langage de notre petite, aussi je languis énormément de la voir et de l'embrasser. Je serais bien heureux, il me semble, si le jour que j'arriverai en perm, si tu avais la gentillesse de venir à ma rencontre avec elle, bien entendu, si le temps est beau* »

Du cafard :

24 mai 1915 : « *Je suis bien peiné de n'avoir pas de nouvelles de Martin (son frère aîné Antoine)*»

25 mai 1915 : « *J'ai commencé une longue lettre sur la grande famille, mais de voir que je ne reçois rien de Martin, cela me coupe les forces.*

Je me porte toujours à merveille, mais je suis bien peiné pour mon frère ; qui sait, il souffre le martyr peut-être ? »

12 juin 1915 : « *Au langage des lettres que je reçois de la maison, je comprends très bien que cela va mal tourner. Pauvre Martin que bien sûr je ne reverrai plus. Mon Dieu ayez pitié de nous.* »

13 juin : « *Pauvre Martin, je comprends qu'on me cache tout. Est-il possible une chose pareille. Hier soir j'ai reçu ta lettre du 6 juin. Tu me parles pas de Martin, et à ton langage et ton écriture je comprends que tu es troublée* »

14 juin 1915 : « *Sur ta lettre, je comprends que tu cherches à m'encourager ; ma belle, tu peux croire que j'en ai du courage ; ne t'inquiète pas pour moi, quoique cela, comme tu dois le comprendre, je suis bien triste.* »

13 janvier 1917 : « *Ce matin, Audibert est venu me trouver pour me serrer la main ; il partait en perm pour Vitrolles ; son départ me donne un peu le noir, mais tout de même, cela a été de courte durée, réflexion faite, chacun son tour* »

26 août 1917 : « *Voilà encore un dimanche de passé, un dimanche bien loin de ceux que l'on aime* »

16 décembre 1917 : « *Voilà encore un dimanche qui passe, malgré qu'il soit triste, ce n'est plus ces affreux dimanche de 1914, où, à chaque fin de semaine, c'était veille de bataille* »

3 décembre 1918 : « *Enfin, je fais des vœux pour que tu guérisses au plus tôt, que ta santé et tes baisers journaliers viennent me secourir et chasser ma tristesse* »

De la fierté :

31 décembre 1914 : « *Je peux te dire que notre régiment, notre drapeau, est proposé pour la légion d'honneur, car tu peux croire que le 22ème a jamais fléchi. Tous les combats que nous avons faits, nous sommes toujours été victorieux, mais malheureusement nous étions mal soutenus par des froussards, mais je pense que le corps qui nous a remplacés les délogera et que nous serons en 2ème ligne* ».

De l'impatience :

10 mai 1915 : « Dans deux heures le courrier va arriver et c'est avec impatience que je l'attends »

27 septembre 1916 : « Cet après-midi, j'ai reçu plusieurs lettres, mais pas de celle que mon cœur aime tant, aussi je crois que c'est ce qui m'a donné les nerfs »

25 décembre 1915 : « Depuis ce matin, j'ai les nerfs. Demain, nous partons pas ; c'est encore renvoyé. »

14 novembre 1918 : « Ma chérie, maintenant, je trouve les jours bien longs. J'attends avec impatience cette fameuse démobilisation ; enfin, cela viendra. On entend plus la pétarade, c'est l'essentiel »

25 décembre 1918 : « Pour ma perme, je perds espoir ; bien heureux si je l'ai les premiers jours du mois prochain ; en attendant, pourvu qu'elle ne soit pas supprimée pour les Territoriaux, aussi, j'en ai plein la patate. J'ai une colère et un cafard que j'envoie balader tout le monde et mon Patron aujourd'hui, en a pris pour son grade. Demain, nous allons continuer à Roslach. Cette vie commence à me faire suer »

30 décembre 1918 : « Ma perme n'est pas encore là ; peut-être la semaine prochaine ; aussi, si tu me voyais, je suis inabordable »

4 janvier 1919 : « Si jamais je n'ai pas de perme, je fais malheur »

Des interrogations :

2 janvier 1915 : « On parle que nous partons aujourd'hui, mais on ne sait pas l'endroit »

24 mai 1915 : « En ce moment, le bruit court que le Corps Colonial va changer de secteur ; on parle de partir pour l'Italie, pour le Nord, pour les Dardanelles ; en somme, personne en sait rien. Moi, j'aimerais bien aller aux Dardanelles ; j'en profiterai peut-être d'un peu voir mes chéries ; enfin, attendons les événements ; peut-être c'est un canard. »

21 septembre 1916 : « Il est question que nous devons nous tenir prêts à repartir, sans doute pour la Somme. »

16 octobre 1916 : « Je sais pas si demain nous repartons »

Que deviennent les lettres reçues ?

24 janvier 1915 : « Ma chère, si j'avais gardé toutes les lettres que j'ai reçues, je serai chargé comme un petit âne. Tu as eu tort de pas me le dire plus tôt ; au début je les ai gardées pendant 2 mois puis un jour de pluie que j'étais trempé comme une soupe, je les ai déchirées. Cela me faisait de la peine mais maintenant, à mesure, je te les renverrai... »

Peut-on tout dire ?

9 août 1915 : « A partir de demain, il faudra laisser les lettres ouvertes ; par conséquent, se mettre un point aux lèvres. Tu auras fini de savoir ce que je fais et où je suis, car toute lettre sera lue par un officier et la censure ; si elles ne vont pas, elles seront brûlées. Tout de même, j'essayerai de faire des points pour te marquer l'endroit où je suis et quand il y aura un tréma ", le mot sera fini. »

L'évocation des combats :

8 janvier 1917 : « Demain après-midi, nous montons à la tranchée »

10 janvier 1917 : « Depuis hier soir, je suis au Pastis »

21 janvier 1917 Carte écrite à son frère : « Mon cher Poilu La grande Fête se prépare dur et ferme ; beaucoup d'affiches, les orchestres sont doublés.

En ce moment, beaucoup de neige, mais cela n'empêche pas le canon de gronder, surtout ces jours-ci ; il y a eu grand Pastis »

21 avril 1917 : « Je suis toujours dans le Pastis »

23 avril 1917 : « Lou Pastis. Demain, de bonne heure, je filoche au repos ; tu peux croire que je languis bien de sortir de cet enfer »

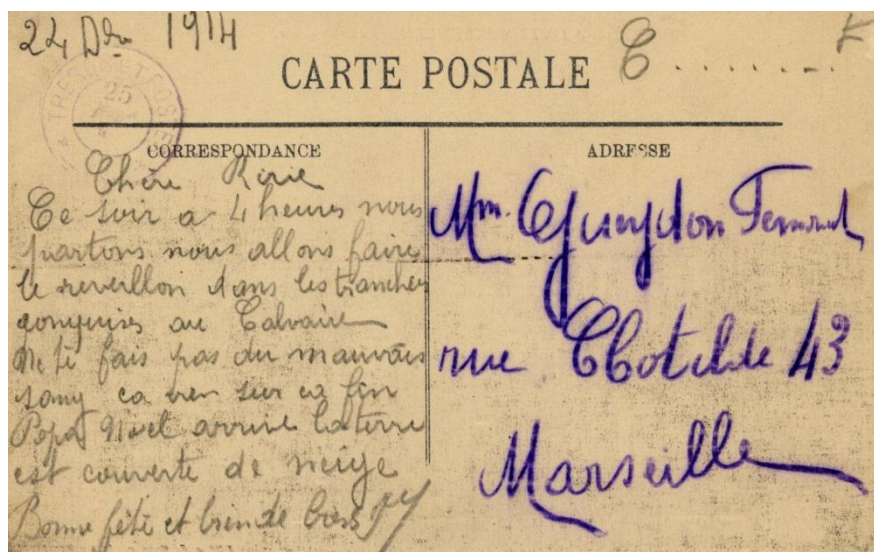
23 avril 1917 Carte écrite à son frère : « *Lou Pastis. Mon cher Poilu Depuis le 16, nous étions en pleine bataille. Aujourd'hui, il y a calme. Ce soir, je pense être relevé pour aller à l'arrière. Dieu merci, je suis encore des rescapés* »

15 mai 1917 : « *Ce matin de bonne heure, avec mon Ct, j'ai quitté cet enfer de malheur* »

10 octobre 1918 : « *Il a fait aujourd'hui une journée d'été ; aussi le Boche prend quelque chose pour son rhume ; dans le lointain, ce n'est que des incendies ; ces cochons, ils brûlent tout avant de partir* »



Doc 80 Fernand Martin se tient assis, 1^{er} rang, à gauche



Doc 81 Premier Noël de guerre - 24 décembre 1914

« *Chère Ririe, Ce soir, à 4 heures, nous partons, nous allons faire le réveillon dans les tranchées conquises au Calvaire. Ne te fais pas de mauvais sang, ça va venir sur sa fin. Papa Noël arrive, la terre est couverte de neige. Bonne fête et bien des bises* »



Joséphine Aimé Auguste DELEUIL naît le 25 septembre 1891 à Vitrolles – son père, l'un des 6 épiciers du village, sera conseiller municipal entre 1912 et 1919. Joséphine a une petite sœur, Germaine, de 12 ans sa cadette et dont il évoque la scolarité dans ses carnets. Il est cultivateur et joue du trombone.

Incorporé au 38^{ème} Régiment d'Artillerie à compter du 10 octobre 1912 – arrivé au corps et 2^{ème} canonnier servant le 10 octobre 1912 – soldat musicien le 11 août 1913. Brigadier brancardier le 2 août 1914 au 38^{ème} RAC – passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} octobre 1914 – brigadier le 11 avril 1915. Parti pour l'Armée d'Orient le 25 janvier 1917 - passé au 274^{ème} Régiment d'Artillerie le 1^{er} avril 1917 – arrivé au corps ledit jour. Passé au 55^{ème} RAC le 5 juillet 1918 – arrivé au corps le 27 août 1918. Démobilisé le 16 août 1919.

Il reçoit la médaille serbe.

Les extraits qui suivent, proviennent des carnets que Joséphine Deleuil a rédigés quasi quotidiennement, entre novembre 1916 et janvier 1918. Comme pour Fernand Martin, nous avons tenté de les classer par thème pour mieux cerner le personnage – l'ordre chronologique se retrouvera dans le '**Carnet Rouge**'.

Les 'dit-on' et autres 'paraît-il' avant le départ pour les Balkans

21 novembre 1916 : « Les bruits de départ se font de plus en plus nombreux et ne laissent plus d'espoir de croire que c'est comme les fois précédentes, un canard »

9 décembre 1916 : « Le bruit court que l'on partirait dans un assez bref délai. On est encore ici le soir »

10 décembre 1916 : « On est encore sur le qui-vive, quand, vers les 3 heures, on répète avec pas mal d'insistance que l'on irait aux environs du camp de la Valbonne à Lyon »

13 décembre 1916 : « Contrairement à ce que l'on croyait, on ne part pas le jour-même. Paraît que jusque vers le 18, on y resterait »

16 décembre 1916 : « On croit partir demain »

30 décembre 1916 : « Rien de bien nouveau sinon qu'on croit partir ces jours prochains »

12 janvier 1917 : « On apprend au réveil que le départ serait fixé pour le jour suivant »

13 janvier 1917 : « On est sur le qui-vive ; malgré cela, pas d'ordre de départ »

16 janvier 1917 : « C'est un peu extraordinaire, mais toujours aucun ordre n'arrive, ce qui est tant mieux »

Les 'dit-on' et autres 'paraît-il' après l'arrivée dans les Balkans

28 janvier 1917 : « Pendant la nuit, on aurait dû rebrousser chemin, un sous-marin ayant été signalé. Pour le dérouter, on aurait donc pris une autre direction. Tout ceci pourtant mérite un peu confirmation »

6 février 1917 : « On partirait le lendemain dit-on »

15 février 1917 : « On croyait avoir achevé, ou presque, notre route car Monastir n'est qu'à 27 kilom. et c'est par là que l'on croyait aller. Nos prévisions étaient fausses puisque les derniers bruits qui courent seraient que nous devrions nous diriger vers l'Albanie »

21 février 1917 : « Le dit-on est que l'on serait provisoirement section de munitions »

4 mars 1917 : « D'après les bruits qui courent, on partirait bientôt »

21 mars 1917 : « On dit qu'une offensive franco-anglaise aurait eu un assez grand succès dans l'Aisne - que le ministère Briand n'est plus au pouvoir, que la révolution a éclaté en Russie. Reste à savoir si tout ceci est exact »

6 avril 1917 : « On dit pourtant, sur le soir, que l'Amérique aurait déclaré la guerre à l'Allemagne. »

17 avril 1917 : « Rien de nouveau, que l'annonce d'un succès français entre Reims et St Quentin. On aurait pris 10 000 prisonniers »

22 avril 1917 : « D'après les bruits qui courent pour l'attaque qui aurait lieu le 26, une section de la 28^{ème} batterie où je suis, se déplacerait pour se porter plus avant et à droite »

4 mai 1917 : « Les pièces tirent pas mal, c'est sans doute le prélude de la fameuse attaque que l'on renvoie depuis quelques jours et qui aurait lieu, paraît-il, demain matin. Quel en sera le résultat ? C'est fort problématique »

2 juillet 1917 : « Comme on n'a jamais aucune nouvelle, les bruits les plus fantaisistes prennent cours partout. C'est ainsi que certains disent que la Révolution est en France, que le Président de la République est démissionnaire, d'autres que les courriers ne partent plus pour l'Orient. Autant de décisions qui, quoique prises sous toutes réserves, ne sont pas pour venir encourager beaucoup »

16 juillet 1917 : « On irait, dit-on, sur la droite en arrière de la cote 1050 »

22 août 1917 : « On dit que Salonique est en feu de toutes parts et qu'il ne reste plus grand chose de la ville »

26 août 1917 : « On cause fort d'une prochaine attaque qui doit avoir lieu, dit-on, et il se pourrait très bien que la vie dans Monastir soit de ce fait beaucoup moins tranquille »

18 septembre 1917 : « Il est de nouveau question de certaines attaques qui auraient lieu dans quelques jours sans doute. Certains disent aussi que les avions Boches auraient lancé des proclamations suivant lesquelles ils auraient l'intention de bombarder et brûler ce qui reste de la ville. Ceci est moins intéressant ; toutefois reste à savoir si ces racontars sont fondés ou inventés ! »

27 octobre 1917 : « Les nouvelles qui parviennent d'Italie ne sont pas fameuses ; on dit que les Autrichiens auraient fait trente mille prisonniers et pris deux cents canons »

26 novembre 1917 : « Si les dit-on sont exacts, les Bulgares auraient l'intention de préparer une attaque. Certains disent que ce serait sur notre gauche vers le Piristiny ; d'autres, que l'ennemi a l'intention de reprendre Monastir et que plusieurs divisions seraient à cet effet concentrées à Prilep. Tout ceci mérite confirmation, mais il n'en n'est pas moins vrai que l'artillerie se montre de plus en plus active »

15 décembre 1917 : « On murmure toujours avec pas mal d'insistance que l'on doit s'attendre à une assez forte attaque. Faut-il le croire ? On ne sait pas trop »

27 décembre 1917 : « On cause de nouvelles propositions de Paix ; si elles pouvaient être au moins acceptables et acceptées surtout ! Quel beau présent de 1er Janvier ! »

C'est ennuyeux...

10 décembre 1916 : « La question du départ pour Salonique semble nettement posée. C'est ennuyeux, mais qu'y faire !! »

23 janvier 1917 : « Que le jour est long entre ciel et eau !!! »

25 janvier 1917 : « De nouveau, nous voici seuls en pleine mer. On ne voit que ciel et eau tout le jour. Que sont longues ces journées !!! »

26 janvier 1917 : « On ne voit pas la terre de tout le jour, aussi est-ce long !!! »

9 février 1917 : « Campons dans un vaste champ recouvert de neige qui n'a d'ailleurs pas cessé de tomber. Pas de paille ; mal aux dents. C'est bien ennuyeux »

22 février 1917 : « Le soir on apprend que l'on part le lendemain. C'est vraiment ennuyeux car on était très bien »

16 avril 1917 : « Je n'ai pas pu dormir de la nuit tant il y a de puces, c'est vraiment ennuyeux »

27 mai 1917 : « Rien de nouveau si ce n'est la continuation d'un bombardement assez intense de notre part ; or, comme d'ordinaire, la réponse ne se fait pas longtemps attendre. C'est plutôt ennuyeux de voir cela. Et dire que nous serions si tranquilles sans cela »

9 juillet 1917 : « Suis ennuyé pas une névralgie dentaire »

16 juillet 1917 : « On irait, dit-on, sur la droite en arrière de la cote 1050. C'est ennuyeux car en somme, on était très bien installé ici. On avait travaillé dur et maintenant il nous faudrait donc céder la place à d'autres. D'autant plus qu'il paraît que rien n'est fait où nous devons aller »

C'est pas malheureux

12 février 1917 : « Mon abcès va mieux, je peux manger un peu, ce qui n'est pas malheureux »

1^{er} mai 1917 : « Achéons notre sape et c'est pas malheureux car on y travaillait dur depuis huit jours »

1^{er} juin 1917 : « Rien de nouveau qu'une nouvelle suivant laquelle nos tirs cesseraient, ce qui n'est pas malheureux, car aussi, nous en cessant, l'ennemi nous laisserait sans doute plus de tranquillité »

Que c'est triste

5 juillet 1917 : « Je vois un appareil mitrillé s'abattre en ville sur le sol entre les lignes, dit-on. C'est triste à voir cette masse noire (les hommes sans doute) descendre, avec quelle allure, venir s'écraser sur le sol et précédant l'avion de quelques secondes, celui-ci ne descend que plus lentement »

17 août 1917 : « Le soir, quel affreux spectacle que toutes ces maisons, beaucoup de très belles, dévorées par les flammes ! En soupant, je vois très bien cette immense lueur rouge qui tient plus d'un kilomètre, tranchant dans le vert sombre des arbres du jardin. Que c'est triste ! Et que de victimes doivent être restées dans ces décombres tuées par les obus ou carbonisées. En somme, journée bien triste et malheureuse pour beaucoup »

18 août 1917 : « Tout redevient calme. On se dirait sorti d'un rêve. Beaucoup de civils déménagent et c'est un triste spectacle que voir ces pauvres gens partir avec leurs pauvres hardes sur eux ou sur un vieux chariot rappelant un peu ceux que nous représente l'histoire au temps des Gaulois. Quel triste spectacle que ces pauvres gens quittant leurs maisons, et tout ce qui leur est cher, fuyant dans des pays où ils ne trouveront rien. On dit que c'est environ 2000 obus qui sont tombés sur la ville »

20 août 1917 : « Allons visiter les quartiers atteints par le bombardement du 17. C'est effroyable ! On ne voit que maisons démolies, brûlées pour la plupart ; certaines brûlent encore ; des barres de fer, des tôles tordues, c'est d'un effet tout triste et lugubre, en pensant à la fois à tant de cadavres qui doivent avoir péri là-dedans et en voyant une telle dévastation sur une étendue qui à coup sûr représenterait la totalité de notre vieux Vitrolles »

De la reconnaissance

31 décembre 1916 : « Encore une année qui s'en va et nous trouve, Dieu merci, en très bonne santé »

8 avril 1917 : « Contentons-nous encore d'être en bonne santé alors que tant des nôtres ne sont plus » - « Telle est la destinée. Ne nous en plaignons pas pourtant, car elle n'est encore pas pour tous aussi clémente »

13 mai 1917 : « Ici encore, il nous faut reconnaître la protection de la Providence »

31 mai 1917 : « Voici à nouveau un mois de passé - mois que l'on peut classer parmi les heureux car nous avons été marmités très souvent, sans toutefois avoir de pertes »

2 juin 1917 : « Je n'ai rien ; c'est un miracle, car de ma vie, il ne m'en était tombé un si près et à découvert »

7 juin 1917 : « Et toujours on tire pas mal ; toutefois, félicitons-nous de notre sort, ces jours-ci l'ennemi ne nous tire pas dessus, ce qui n'est pas pour nous déplaire »

20 juin 1917 : « Que d'obus sont tombés sur ces malheureuses maisons, plus aucune n'est entière. Un 105 est même venu éclater sur la table où nous prenions d'ordinaire nos repas. Heureusement, nous n'étions pas là ce jour-là, sans cela, aucun de nous ne s'en serait sorti »

31 août 1917 : « Encore un mois qui s'achève et dont on a pas à se plaindre en somme puisqu'en dehors d'un seul jour de violent bombardement, nous n'avons pas eu trop d'émotions en ville. Puisse, celui qui vient, le mois de Septembre être aussi calme et clément pour tous »

25 septembre 1917 : « Du haut de mes 26 ans, je salue avec confiance et gratitude l'année qui s'achève pour moi en m'emmenant ma 27ème année. Puisse la Providence faire que cette 27ème année se passe dans d'aussi bonnes conditions que la précédente et voir aussi arriver bientôt la victoire, la Paix et nos foyers »

30 septembre 1917 : « Encore un mois qui passe. Quoique redouté un peu à cause de la perspective des attaques qui, disait-on, devaient avoir lieu, il n'y a au contraire qu'à se féliciter du calme et de la tranquillité qui ont fait de ce mois qui s'achève, un des plus tranquilles que nous ayons passés en guerre.

Pas de bombardements en dehors de quelques coups longs sur les Batteries avoisinant la ville. Il est vrai aussi que les attaques n'ont pas eu lieu, ce qui a contribué beaucoup sans doute à la tranquillité.

Toujours très bien à l'Infirmerie. Manquant de rien, depuis que le Major fait apporter la ration des malades : pain, vin, etc. etc., tout est un peu à volonté. Très bien logés avec tout le confort nécessaire. Septembre a été en somme un mois des plus charmants de guerre »

31 octobre 1917 : « En somme, il n'y a pas lieu de se plaindre, mois qui s'achève surtout au point de vue tranquillité. Nous n'avons pas reçu beaucoup d'obus, rien de fâcheux ne s'est produit. Puisse donc le mois qui va s'ouvrir n'être pas plus mouvementé ni funeste »

13 novembre 1917 : « Il pleut une grande partie de la journée, le soir ça tombe même avec grande violence. Mais on ne doit pas se plaindre puisque nous sommes dans une bonne maison, où l'eau ne vient pas nous ennuyer »

30 novembre 1917 : « A nouveau un mois qui s'en va, comme les autres, sans qu'on puisse s'en plaindre trop »

31 décembre 1917 : « Encore une année qui s'achève, en nous trouvant toujours en guerre. Ne la maudissons pas toutefois, bien au contraire, bénissons-la plutôt de nous avoir conservé la vie et la santé. Jetant un coup d'œil sur ce qu'elle nous a réservé, nous ne pouvons que la remercier. Félicitons-nous donc d'avoir passé encore une vie assez agréable, chose qui ne doit pas avoir été réservée à bon nombre de nos camarades combattant sur les autres fronts »

31 janvier 1918 ; « Un mois qui s'en va et qui à notre grand avantage n'a pas été bien terrible »

Que réserve l'avenir ?

26 novembre 1916 : « Plus que demain à rester ici puis c'est le départ. On peut dire regretté car jamais nous ne trouverons plus de secteur aussi tranquille et agréable que celui-là. La pensée de l'avenir donne à réfléchir beaucoup. Où allons-nous ? Comment serons-nous ? Certainement beaucoup plus mal qu'ici »

31 décembre 1916 : « Encore une année qui s'en va et nous trouve, Dieu merci, en très bonne santé. Espérons et demandons à la Divine Providence que la prochaine ne nous soit pas plus funeste »

9 février 1917 : « Décidément, la guerre d'Orient ne s'annonce point sous de très beaux auspices »

25 décembre 1917 : « Espérons toutefois que l'année prochaine, cette grande fête (Noël) nous trouvera tous en famille et en bonne santé à Vitrolles »

31 décembre 1917 : « Souhaitons en même temps que cette nouvelle année 1918 ne soit pour nous pas plus funeste et qu'elle soit enfin celle qui, nous donnant la victoire et la Paix tant désirées, nous rendra enfin au sein de nos familles, de nos Pays dont nous sommes depuis si longtemps absents. Que la divine Providence entende ces souhaits et surtout les exauce »

Le courrier

9 février 1917 : « Jamais les lettres nous arrivent »

24 février 1917 : « On est toujours sans nouvelles aucunes. Rien n'arrive : ni lettres, ni colis. J'ignore encore si mes parents savent mon arrivée bon port sur la terre Grecque »

25 février 1917 : « Toujours pas de nouvelles »

26 février 1917 : « Toujours pas de lettres »

27 février 1917 : « Le soir les lettres arrivent : trois sacs pleins. 29 à ma part, c'est presque un record »

27 mars 1917 : « Rien de nouveau si ce n'est l'ennui de ne pas avoir de lettres ; depuis 8 jours, on n'en a aucune »

31 mars 1917 : « Rien de nouveau mais jamais de lettres »

2 avril 1917 : « Reçois un gros colis de la maison, quelques lettres »

4 mai 1917 : « Avons lettres le soir ainsi qu'un superbe et volumineux colis d'Elisa »

2 juillet 1917 : « Les lettres ne nous arrivent pas »

4 juillet 1917 : « Pourtant, le soir, des lettres nous arrivent ; ce n'est pas trop tôt depuis près d'un mois, on n'avait rien. Elles sont bonnes, tant mieux »

25 juillet 1917 : « Avons un courrier venant par Santi Quaranta¹³. C'est le premier venant par cette route, le résultat en est fameux puisque nous avons des lettres de 10 jours »

¹³ Sarandë au sud de l'Albanie

1er août 1917 : « Rien de nouveau si ce n'est un peu plus de régularité dans mes lettres et un peu plus de vitesse aussi »

2 septembre 1917 : « J'ai la joie de trouver un énorme colis de la maison, 9 kilos. Un melon mûr juste à point. Je fais un bon petit souper »

31 décembre 1917 : « On fait un bon petit repas le soir, toujours grâce aux colis que nous recevons de chez nous »

Le cafard

27 novembre 1916 : « C'est notre dernier jour à rester ici et un peu de cafard ne manque pas de venir en pensant à cela. Car ce n'est pas sans chagrin que l'on quitte un secteur où pendant six mois on a été certainement beaucoup heureux pour les temps présents. La journée me paraît longue. Laisser tous ces beaux pays pour aller dans d'autres ayant sans doute beaucoup moins de charmes »

1^{er} décembre 1916 : « Quittons ce bon département des Vosges où nous venons de passer six bons et tranquilles mois et où nous étions heureux comme des rois »

28 décembre 1916 : « Journée très agréable mais un peu triste quand même car c'est en quelque sorte un peu les adieux. Et pour combien de temps ??? »

18 janvier 1917 : « A minuit, je quitte Lentilly¹⁴, non sans regret autant pour ce qu'on quitte et plus encore pour ce qui nous attend »

21 janvier 1917 : « Tout seul, alors, non sans regret, ni le cœur serein, je salue la belle terre de France »

14 avril 1917 : « Encore assez belle journée mais que l'on s'ennuie. Pas de lettres ; on ne voit personne. Le soir, la seule distraction est un tour de promenade en fumant quelques pipes »

2 juillet 1917 : « Rien de nouveau si ce n'est le cafard qui nous prend tous un peu. Pourrait-il en être autrement ! Les lettres ne nous arrivent pas. La nourriture est de plus en plus désagréable »

22 juillet 1917 : « Il est très regrettable que nous ayons toujours des sorts semblables : attaques du lac Presba, attaques 1050, pourvu qu'ici il n'en soit pas de même. Certes, ce n'est pas avec gaîté de cœur que l'on pense à cela. Toutes ces choses ont peut-être des motifs que nous ignorons. En tout cas, elles ne sont pas de nature à rehausser beaucoup le moral de celui qui depuis trois ans, sans un jour d'évacuation, en supporte les conséquences. Enfin, espérons que la Divine Providence sera pour nous aussi favorable qu'elle l'a été jusqu'ici. Fortes chaleurs, bougies, chocolat : tout fond dans les musettes. On évacue chaque jour deux, trois hommes car les 40° et quelques de fièvre ne sont pas rares. Campons dans un champ et le soir même, un assez fort accès de fièvre paludéenne me prend ; je monte jusqu'à 39°9 mais en dehors du mal de tête, ne suis pas très fatigué »

24 décembre 1917 : « Veille de Noël... et toujours séparé de sa famille, pensée bien peu agréable »

25 décembre 1917 : « Et voilà notre Noël 1917 à Monastir. Sans doute aurait-elle été mieux passée à Vitrolles au sein de ma famille »

Jours de fête

4 décembre 1916 Ste Barbe : « C'est la fête des Artilleurs ; on a un menu un peu plus copieux : un cigare et des biscuits »

25 décembre 1916 : « Vais à la messe à 7 heures. Fort belles cérémonies. Le soir je soupe tout seul, mais bien quand même »

¹⁴ Village près de Lyon

1^{er} janvier 1917 : « *Souhaits de bonne année. Nous sommes invités à dîner chez M. Roget le propriétaire qui a si gracieusement mis à ma disposition, le local où j'ai installé mes douches. Le repas commence à midi et quart dans une belle salle à manger. Nous sommes dix dont quatre militaires...*

Le repas est excellent. Un bon pâté de foie dont je mange deux fois. Un grand plat d'excellents boudins ; choux fleur en sauce, cardes au fromage, rôti de cochon, salade, dessert, biscuits variés, fromage, croquettes au chocolat, confitures, oranges, café, rhum et Chartreuse. On ne sort de table qu'à quatre heures et demie, remerciant de tout cœur ces bonnes gens de l'accueil vraiment extraordinaire qu'elles nous ont réservé»

8 avril 1917 Fête de Pâques : « *Journée assez belle qu'il est bien triste de passer loin de son pays et de sa famille ; mais c'est le sort ! Contentons- nous encore d'être en bonne santé alors que tant des nôtre ne sont plus. L'espoir nous reste au moins. Il nous est permis et agréable de penser que l'année prochaine, nous pourrions passer cette fête chez nous. _Le repas n'est pas très copieux, un peu de soupe et du singe froid. Le soir, vais à l'échelon trouver Préfut. Nous soupions ensemble et assez bien. L'année dernière c'était à Verdun dans la forêt de Récicourt, cette année en Serbie. Telle est la destinée. Ne nous en plaignons pas pourtant, car elle n'est encore pas pour tous aussi clémente. _Le front barde pas mal et les artilleurs semblent se soucier peu du jour de Pâques. La canonnade est assez violente vers Monastir surtout. Mais chez nous tout est assez tranquille. Je ne rentre que vers les 10 heures du soir. Toujours assez tôt d'ailleurs pour venir me faire dévorer par les puces. Qu'il y en a sapristi ! Rien de bien intéressant à signaler »*

14 Juillet 1917 : « *Encore journée assez belle et tranquille. Rien de nouveau car pas plus que les autres jours, nous ne nous apercevons que c'est la fête nationale. On ne daigne même pas augmenter un peu notre menu qui est pourtant dégoûtant. Toujours lentilles chaque soir. Pauvre armée d'Orient ! Est-elle reniée par la Mère Patrie ! Tout porterait à le croire. Pourtant, n'est-ce pas elle aussi que nous défendons, n'est-ce pas pour elle que nous souffrons dans ce pays d'exil ! »*

15 août 1917 : « *Fête de Notre Dame de Vie et de Vitrolles, jour qui rappelle beaucoup de souvenirs, et qu'il faut toutefois s'estimer heureux de passer tranquille. Les gens sont endimanchés, chacun à leur manière, quelques-uns tout comme en France. En face notre maison, on voit sur le faîte d'une toiture, une belle cigogne qui a fait son nid et doit couvrir ses œufs. Nourriture de plus en plus insuffisante. Décidément, on serait tenté de croire qu'on veut nous faire mourir de faim. Quelques pommes de terre bouillies, pas beaucoup encore, et un morceau de viande ou d'os de la grosseur d'une noix »*

25 septembre 1917 anniversaire de Joséphin : « *Du haut de mes 26 ans, je salue avec confiance et gratitude l'année qui s'achève pour moi en m'emmenant ma 27^{ème} année. Puisse la Providence faire que cette 27^{ème} année se passe dans d'aussi bonnes conditions que la précédente et voir aussi arriver bientôt la victoire, la Paix et nos foyers. Journée calme. Passe ma journée aux positions de Rastani où je vais vacciner contre le choléra quelques hommes qui ne l'ont pas été encore. Rentre le soir enchanté de ma journée et de l'accueil qui m'a été réservé »*

1er novembre 1917 – la Toussaint : « *La fête se passe sans qu'on ne s'en aperçoive trop, comme toutes les fêtes en temps de guerre. Très heureux encore quand le calme et la tranquillité daignent être de la partie »*

2 novembre 1917 – les Trépassés : « *Quoique les cimetières ne manquent malheureusement pas hélas ! à Monastir, les cimetières des pauvres victimes de la guerre surtout, il n'est guère possible, vu la visibilité à laquelle sont exposés les chemins qui y conduisent, de suivre le*

conseil des paroles mémorables qui disent que « ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie, ont droit qu'à leurs tombeaux, la foule vienne et prie »¹⁵.

A défaut, on remplace cette précieuse obligation par l'assistance en assez grand nombre à la messe »

.....¹⁶Toutes les prières et les souvenirs vont certainement vers ces chers disparus qui ont fait le sacrifice le plus grand et le plus sublime qui puisse être demandé à une créature. Aussi demande-t-on au Ciel que ces glorieux héros reposent en paix »

24 décembre 1917 : « **Veille de Noël...** et toujours séparé de sa famille, pensée bien peu agréable. À défaut, j'ai au moins la consolation de passer ces fêtes avec deux brancardiers bien gentils, Mazard et Viens. Nous faisons le gros souper. Une aioli assez bien réussie avec de l'huile à 5F50 le demi-litre et des œufs à un franc pièce. Nous avons des colis, achetons des gâteaux et soupçons dans la salle de l'Infirmierie. Les circonstances ne le permettant pas, nous n'avons pas de messe de minuit »

25 Décembre 1917 : « **jour de Noël** Le temps semble lui aussi vouloir fêter ce grand jour et si les journées précédentes étaient sombres et pluvieuses, aujourd'hui, c'est le soleil qui se montre jusque assez tard. Messes depuis 6 heures du matin jusqu'à neuf où la dernière est dite par l'aumônier M. Roulet. Très belle et très réussie. Le « Minuit Chrétiens », bien que chanté à neuf heures du matin, est très beau, exécuté par un adjudant du 157^{ème} Infanterie, à superbe voix de basse chantante. Ce sont ensuite plusieurs Noëls, mais le passage le plus saillant est encore : « la Méditation de Thaïs » de Massenet exécuté après l'Elévation par un violoniste du 157^{ème} Infanterie. C'est très beau et surtout très émouvant. Assistance très nombreuse et recueillie.

Restant de la journée assez bien passé. Heureusement nos colis, si nous voulons fêter un peu aux repas, car l'ordinaire ne nous donne qu'un peu de bouillon et de singe. Le seul supplément que l'on ait, c'est un litre de vin au lieu d'un demi. Nous mangeons cinq belles corneilles qui sont excellentes.

La fête se passe donc encore assez bien. Le Major vient l'après-midi. Nous montons aux nouvelles positions de la 47^{ème} Batterie. Le temps étant assez propice, les avions sont nombreux, sillonnant les airs un peu partout, les Boches surtout se montrant très actifs. Une vingtaine de fusants éclatent sur la ville, mais à une grande hauteur et en cadence lente, sans qu'on puisse s'expliquer ce que l'ennemi entend faire par cela. Et voilà notre Noël 1917 à Monastir. Sans doute aurait-elle été mieux passée à Vitrolles au sein de ma famille ; mais aussi nombreux sont ceux qui l'ont passée dans des conditions plus désagréables. De deux maux, puisque nous avons le moindre, félicitons-nous en et espérons toutefois que l'année prochaine, cette grande fête nous trouvera tous en famille et en bonne santé à Vitrolles »

1er janvier 1918 : « Premier jour de l'an, que chacun ne manque pas de souhaiter à son prochain, des plus heureux. Rien de nouveau que les souhaits d'usage »

L'exaspération

10 janvier 1917 : « C'est d'ailleurs un peu le règne de la terreur. Une prison est organisée et jamais sans clients. Défense de coucher dans un lit, c'est la paille du cantonnement qu'il faut. Comme si on n'y avait pas couché assez longtemps sur la dure ; et si on n'était pas des hommes dignes de pouvoir profiter d'un bon lit que les habitants ne manquent pas de nous offrir. Le sous-officier Bonnet, qui sert des crapouillots et n'a certainement pas volé ses galons, est < > pour s'être rendu coupable d'être allé dans un village à côté, à l'Arbresle, sans

¹⁵ Premiers vers du poème « Hymne » de Victor Hugo composé en 1831

¹⁶ Les points de suspensions figurent dans le texte

laisser-passer. Récompense sans doute de tant de maux et de souffrances supportées sans murmures pour la Patrie. Les uns vont en permission, les autres n'iront pas et ne pourront obtenir la satisfaction d'embrasser leurs parents avant le départ pour la terre d'exil. Justice des hommes comme il serait préférable que tu changeasses de nom ! »

4 juin 1917 : « *Et malgré qu'on soit arrosés continuellement, on fait tirer quand même. C'est tout de même la première fois après bientôt trois ans de guerre que l'on voit cela. On comprendrait encore s'il fallait arrêter une attaque mais vraiment ! A quoi servent ces tirs continuels ! Alors que tout serait tranquille sans cela ! leur résultat n'est guère autre que celui de nous faire tous arroser copieusement. Ce que les voisins d'en face ne manquent pas de faire. Ils vont maintenant jusqu'à faire des tirs de surprise la nuit »*

2 juillet 1917 : « *Les lettres ne nous arrivent pas. La nourriture est de plus en plus désagréable. Nous n'avons à chaque repas que du singe et le soir quelques lentilles ou haricots souvent pas cuits. Vraiment tout est fait pour nous décourager dans ce pays d'Orient. On ne voit jamais personne. Comme on n'a jamais aucune nouvelle, les bruits les plus fantaisistes prennent cours partout. »*

14 juillet 1917 : « *Pauvre armée d'Orient ! Est-elle reniée par la Mère Patrie ! Tout porterait à le croire. Pourtant, n'est-ce pas elle aussi que nous défendons, n'est-ce pas pour elle que nous souffrons dans ce pays d'exil ! »*

L'incompréhension

13 mai 1917 : « *Les résultats de cette attaque sont, je crois, tout à fait nuls »*

27 mai 1917 : « *Sans être connaisseur, je ne vois pas la grande utilité de cette activité »*

31 mai 1917 : « *Toujours fréquents tirs, dont on se demande vraiment le but... »*

9 juin 1917 : « *On en fait pourtant un de tir qui paraît plutôt idiot à tous ! »*

16 juin 1917 : « *Le matin, le village reçoit une vingtaine de 105 en paiement sans doute de quelques rafales (et pour quelle utilité !) que nos pièces ont envoyées »*

19 août 1917 : « *On dirait que c'est par rage de destruction que tout ceci s'est passé car en somme, quel était le but de ce désastre ! Il n'y avait pas de Batterie dans ce quartier »*

6 novembre 1917 : « *Sur le soir, l'arrosage des routes recommence. On finit par ne plus rien comprendre ce que l'ennemi entend faire par-là »*

Les découvertes

30 janvier 1917 : « *Je vais visiter la ville de **Salonique** que je trouve sinon belle, du moins très curieuse. Grande, dit-on, de cent mille âmes, certainement fort pauvre à en juger par les gens qui vont jusqu'à ramasser les morceaux de pain jetés dans la rue. Les vêtements diffèrent beaucoup de chez nous ; les hommes portent des pantalons très larges, certains ont même des robes par-dessus. Les quelques rares femmes que l'on croise, ont le visage voilé par une étoffe blanche ne laissant entrevoir que les yeux. Beaucoup de monde : serbes, anglais, italiens, russes semblent faire de la ville, le foyer du cosmopolisme (sic). Tramways, cinémas comme chez nous. Rues très sales, trous énormes, beaucoup de boue. Les maisons sont bâties en terre pour la plupart. Nombreux minarets, sorte de tours pointues représentant les clochers »*

4 février 1917 : « *Une **noce** qui a lieu dans le village à côté du camp. On va la voir ; c'est très curieux. Pendant 8 jours, le cortège promène par intervalle, accompagné de deux joueurs d'instruments ressemblant un peu au hautbois, une grosse caisse aussi frappe dur. Les costumes sont curieux, les cérémonies aussi »*

27 mars 1917 : « ***Florina**, toujours même ville sale aux maisons en terre ou en roseaux »*

9 août 1917 : « **Monastir** : tous les civils y sont encore et en nombre considérable ; beaucoup d'enfants, de jeunes filles. C'est un peu comme le berceau du « cosmopolisme »¹⁷, s'il existe quelque part. Grecs avec leurs costumes blancs avec par-dessus un genre de veste grossière et sans manches, marchant nu-pieds ; Serbes, Roumains réfugiés, habillés tout à fait à la française et certains même avec une certaine élégance. Turcs avec leurs fez rouges, Musulmanes avec le visage continuellement voilé ne laissant entrevoir que les yeux »

10 août 1917 : « Visite un peu la ville qui n'a guère comme autres monuments remarquables que quelques mosquées aux voûtes recouvertes d'un plaquage reluisant et surmonté d'un minaret, sorte de grande tour longue au milieu de laquelle se trouve une sorte de renflement semblable à un balcon et d'où le pope doit inviter le peuple à la prière ; le sommet se termine en pointe effilée »

13 août 1917 : « Toujours même animation, surtout dans la grand'rue où on l'on se croirait aisément dans un quartier de Marseille. Des marchands un peu partout qui ne vendent d'ailleurs rien de bien intéressant et tout à des prix excessifs »

20 août 1917 : « Allons visiter **une des plus grandes mosquées** de la ville. Très curieux de voir ce genre d'église où des hommes assis les jambes croisées, invoquent leur Dieu avec une ferveur qui paraît bien profonde. Les uns gesticulent avec leurs bras, d'autres, un livre devant eux, fredonnent sur divers tons et dans un langage inconnu, sans doute leurs prières. La mosquée se compose d'une première grande salle voûtée comme les églises de France, ornée de peinture et de tribunes. On pénètre ensuite dans une autre salle recouverte entièrement de grands et épais tapis aux couleurs éclatantes. Pas de chaises, point d'autels ni de statues. Quelques candélabres suspendus aux voûtes. On n'exige pas toutefois que nous quittions nos chaussures ce qui doit être pourtant d'usage pour les fidèles de ces lieux »

6 septembre 1917 : « Mardi avait lieu l'**enterrement**. Un corbillard à peu près identique à ceux de chez nous avec ceci de différent que la bière est en vue dissimulée par rien du tout. Le couvercle de celle-ci est ouvert à demi, laissant voir le cadavre. Devant un pope tout seul. Derrière la fille de la défunte et trois autres dames. Un homme porte d'une main une bouteille de vin, de l'autre une serviette remplie de pain. Le vin sert, nous dit-on, à arroser la fosse une fois le cercueil placé, tandis que le pain est distribué à l'assistance. C'est ce qu'on appelle, je crois, les **funérailles orthodoxes** »

9 septembre 1917 : « vais assister par curiosité à la **messe orthodoxe**. Edifice très curieux et assez luxueux. De dimensions assez vastes comme les églises catholiques, de grands lustres pendent aux voûtes. Images et tableaux peu différents de chez nous. En rentrant, les fidèles, tous Grecs-Macédoniens ou Serbes font trois signes de croix et vont embrasser un grand livre puis une sorte de châsse en verre renfermant sans doute quelque relique, ou représentant quelque autre chose. Pas de chaises, les assistants sont tous debout. En haut de la nef une vaste barrière. En avant, deux estrades où deux hommes droits devant un pupitre chantent (en langage inconnu) des psaumes très longs. Au milieu de la barrière qui est toute dorée et monte en hauteur jusqu'au plafond, une porte, qu'on ouvre quand le sacrifice commence. On voit alors au loin, un autel représenté par une table recouverte d'une belle étoffe bleue. Une croix au milieu et quatre bougies. Un grand livre représente sans doute le Saint Evangile. Au bas de l'autel, trois popes avec une grande cape dorée, les cheveux longs, chantent. On les voit à peine, la porte étant très étroite et ne laissant apercevoir que l'autel. Un instant, ils sortent, le premier portant très haut le grand livre recouvert d'une belle étoffe. Le tour de la salle effectué, et au passage les fidèles faisant chacun trois signes de croix, la salle est encensée. Un superbe pupitre recouvert d'un tapis est posé devant la porte et le Pope fait la

¹⁷ Terme employé par Joséphin Deleuil

lecture de l'Évangile. Deux autres portes, une de chaque côté de la principale, donnent accès dans la partie de l'édifice réservé aux ministres du culte, partie interdite aux fidèles. Assistance très variée : Macédoniens aux costumes originaux, Grecs costumés à la française, soldats serbes et grecs. Chœur assez bien cadencé d'enfants, qui font en chantant, réponse aux prières que le Pape chante lui-même de derrière la barrière. J'apprends après que c'est la messe orthodoxe chantée en serbe ce jour-là »

8 novembre 1917 : « **La voisine d'en face nous se marie.** De bon matin, les violons viennent s'installer dans la cour faisant musique. Nous allons voir le coup d'œil. On nous offre de la confiture et de l'eau, puis un petit verre de liqueur. À 9 heures, le cortège se rend à l'Église orthodoxe. Devant, passent deux enfants portant chacun deux jolis cierges entourés d'un beau ruban bleu et rose et d'un bouquet, tout comme les cierges de communiantes en France. Puis vient le garçon d'honneur avec une longue écharpe blanche et des fleurs, donnant le bras à la mariée qui est agencée à peu de chose près comme la mode de France. Suivent en foule tous les invités dont beaucoup d'officiers, demoiselles, dames, etc. etc. Cérémonie assez bizarre à l'église et dont le trait le plus caractéristique est celui des couronnes, sortes de tiaras en fer surmontées d'une croix que l'on pose sur la tête des nouveaux époux en ayant soin de les changer de tête assez souvent. Au retour, même cortège avec cierges allumés. Dans la rue, on jette en signe de félicitations, sans doute, de l'avoine sur le passage des mariés. Avant de pénétrer dans la maison, la mariée prend du vin dans un verre qu'on lui présente sur un plateau et fait un signe quelconque sur le haut de la porte. Félicitations des invités, photographie du groupe, et le bal commence. Trois violons et une contrebasse à cordes ne cessent jusqu'au soir de tirer de leurs instruments des airs plutôt bizarres aussi. La danse se fait en rond. Comme un rondeau chez nous. Parfois, tout comme en France, quelque valse ou mazurka. Farandole dans la rue qui est noire de curieux. Heureusement qu'il fait brumeux, sans cela, gare les Boches qui ne manqueraient pas de voir tout ce mouvement du Péristeri. Le soir, tout est achevé et rentre dans le calme »

18 janvier 1917 : « J'ai occasion de voir la veille, en accompagnant un policier Serbe, une scène plutôt bizarre. Il s'agit d'une **maison à désinfecter après la levée du corps d'un Turc qui vient de mourir.** Dans une cour en plein air, le corps est étendu tout nu sur une sorte de table. Grand, d'une maigreur squelettique, une longue barbe, le cadavre est entouré de plusieurs autres Turcs qui sont après lui pour faire une toilette, ressemblant exactement à celle que l'on fait à un cochon chez nous. On verse de l'eau bouillante sur le corps et on le frotte dur, partout. C'est la coutume, paraît-il. En tous cas ce n'est pas banal à voir »

Et une fois de plus...

16 février 1917 : « Venons camper sur le sable, au bord d'un ruisseau, en-dessous du village de Zélova »

17 février 1917 : « départ. Belle journée, parcourons environ 25 kilomètres. Venons camper dans une vallée près du village de Kopitchika »

21 février 1917 : « Quittons le cantonnement pour retourner en arrière à Zélova »

23 février 1917 : « Dînons pour la 3^{ème} fois sur le sable en avant de Bresnica »

24 mars 1917 : « Passons à Kopitchika où nous étions restés 8 jours. Aussi traversons Bresmica et venons camper dans le sable traditionnel qui pour la 4^{ème} fois nous hospitalise »

De l'humour

30 mars 1917 : « Quel vacarme cela fait, et aussi quelle vilaine impression ; c'est que l'on avait bien peur qu'ils nous gratifient de quelques-unes »

31 mars 1917 : « À nouveau, l'escadrille ennemie profitant du beau temps, débouche vers les 10 heures. C'est vraiment dégoûtant cette histoire-là ; vont-ils nous servir ce refrain chaque jour »

13 mai 1917 : « il paraît que ces messieurs d'en face (les ennemis) avaient pris l'habitude de tirer sur le village la nuit »

22 mai 1917 : « A nouveau, nos pièces tirent tout le matin, aussi, vers les une heure, avons-nous la réponse gratuite. Nombreux 105. Puis des 77 à volonté »

26 mai 1917 : « Assez belle journée avec toutefois une petite dégustation de 105 vers les 4 heures »

30 mai 1917 : « Journée de réception ! Nos voisins d'en face ne manquent pas de nous arroser copieusement de 105 »

3 juin 1917 : « Sur le soir, comme bouquet, nous recevons 3 ou 4 obus de 210 »

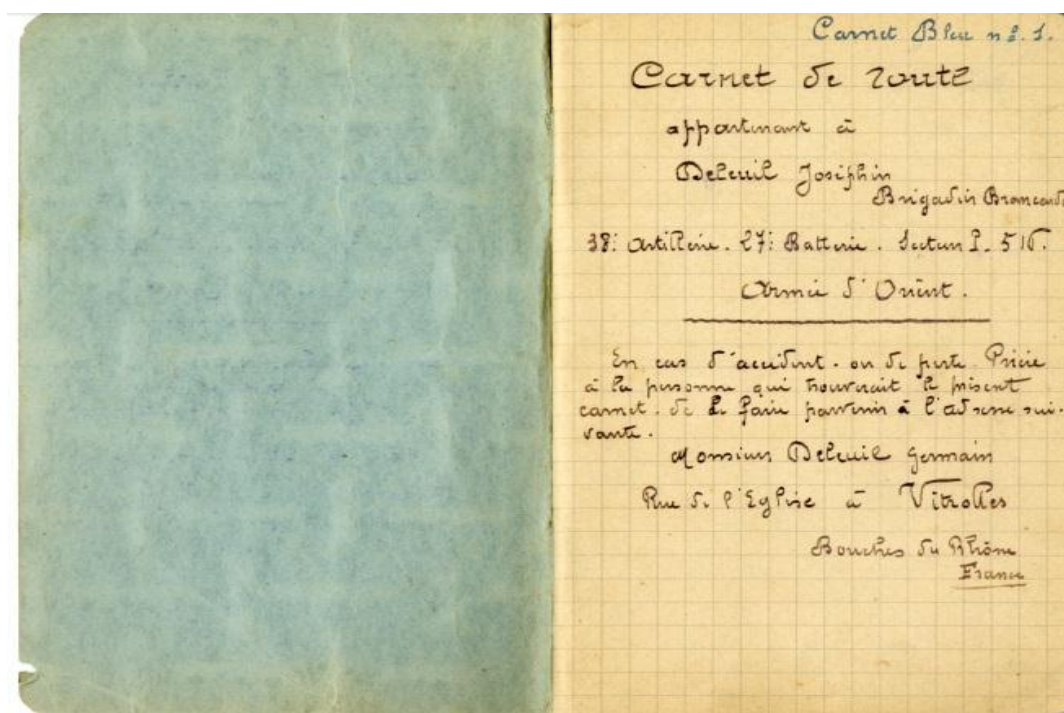
9 août 1917 : à Monastir «Beaucoup d'animation dans les rues. A voir toute cette population civile, on ne se croirait vraiment pas si bien placé pour recevoir les envois toujours indésirables que les voisins d'en face peuvent faire quand la fantaisie leur prend »

12 septembre 1917 : « les voisins d'en face semblent d'assez mauvaise humeur ; toute la journée, ils ne cessent de tirer des 150 sur une Batterie en lisière de la ville »

13 septembre 1917 : « Les 150 recommencent vers les 1 heure et ce n'est pas tout à fait pratique pour se rendre jusque chez le commandant qu'on soigne pour la diarrhée depuis quelques jours »

4 octobre 1917 : « Je ne sais quelle idée était passée dans la tête des voisins d'en face cette nuit. Est-ce représailles ou autre chose ? Toujours est-il qu'ils ont voulu éprouver notre sommeil »

20 octobre 1917 : « Le soir, vers les 9 heures, les Boches se mettent à arroser la ville, fusants, percutants assez nombreux. La comédie dure une bonne partie de la nuit. Pas d'accidents de personne chez nous. Un 105 pénètre dans une écurie, tue deux chevaux et en blesse deux autres. On en est quitte en somme pour dormir en gendarme et tout habillé »



Doc 82 Carnet Bleu n°1 – Carnet de route appartenant à Deleuil Joséphin...

Chapitre 6 : Et quand on en revient...

1) Le retour des soldats

L'armistice est signé le 11 novembre 1918 mais le retour des soldats dans leur foyer s'échelonne tout au long de l'année 1919 voire décembre 1920 pour Clarius Caste, engagé à 18 ans, en 1917.

14 bénéficieront des soins gratuits aux victimes de la Guerre - la loi du 31 mars 1919 prévoit les soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques gratuits pour les accidents et complications de la blessure ou de la maladie contractée ou aggravée en service.

Le soldat doit adresser une demande d'inscription écrite au Maire qui transmet au Préfet, lequel renvoie un carnet à souche utilisé à chaque consultation (**doc 83**)

S'il déménage, il doit se faire radier et demander à nouveau son inscription sur sa commune de résidence.

SOINS GRATUITS AUX VICTIMES MILITAIRES		SOINS GRATUITS AUX VICTIMES MILITAIRES	
Bénéficiaires de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919.			
Département d <i>es B. d. R.</i> Commune de <i>Vitrailles</i> NOM : <i>Gameau</i> Prénoms : <i>Trophime</i> <i>obscure. Bastimie</i> Adresse : <i>Vitrailles</i> Liste... { Permanente. Provisoire. Section... { 1. <i>botte</i> 2. N° de la liste : <i>8</i>	Nature de la blessure ou de la maladie contractée ou aggravée par le fait ou à l'occasion du service et dont les accidents ou complications donnent droit à l'utilisation du présent carnet, à l'exclusion de toute autre affection (1). <i>Écriture du sommet pulmonaire droit sans signes de bronchite trachée sans expectoration.</i>	Département d <i>es B. d. R.</i> Commune de <i>Vitrailles</i> Liste : <i>per le</i> Section : <i>1er</i> N° de la liste : <i>8</i> NOM : <i>Gameau</i> Prénoms : <i>Trophime</i> A remplir par le maire.	A remplir par le médecin. PRESCRIPTIONS DU MÉDECIN. (Cette souche, destinée au malade, doit rester adhérente au carnet.) Visite ou Consultation du <i>19 Mars</i> 19 <i>23</i> dans la commune de <i>Marseille</i> Département d <i>es B. d. R.</i> Nom et adresse du médecin : DOCTEUR CHIAÏS (KIAÏS) 45, RUE DE LA RÉPUBLIQUE MARSEILLE <i>1/2</i> <i>Elixir Gaiacolé</i> <i>Gaiacolé pur cristallisé - 5g.</i> <i>Elixir de Gars - 100 cc.</i> <i>Sirup d'icidin. am. - 200 cc.</i> <i>Une cuillère à soupe</i> <i>tous les matins à jeun</i> <i>au réveil dans un</i> <i>demi-verre d'eau</i> T. S. V. P.
CERTIFIÉ EXACT : <i>Vitrailles</i> , le <i>13 Mars 1923</i> Le Maire, <i>C. Bourdoff</i>	(1) Reproduire exactement la mention portée soit sur la notification de pension, soit sur le certificat modèle 10 délivré par le Centre spécial de réforme (à l'exclusion des infirmités signalées P. M., c'est-à-dire pour métriste).		

Doc 83 Carnet de soins de Trophime Gameau

2) L'honneur rendu aux soldats

Le dimanche **3 août 1919** « *toutes les communes de France vont remercier les Poilus par la voix des Enfants des Ecoles* »

- *Allocution du Maire*
- *Lecture des déclarations faites à Paris*
- *Poèmes de MM Jean Richepin et Jean Aicard, lus par deux enfants des Ecoles : « Remerciements aux Soldats »*
- *Remise solennelle du Diplôme* »

Les Archives n'ont conservé que le programme et les 2 poèmes imprimés mais pas de délibération du Conseil Municipal ou de déclaration du Maire (**doc 84**)

Un autre honneur est de mentionner, sur la liste aux élections municipales du **30 novembre 1919**, sa participation à la Guerre (7 sur 12 colistiers) (**doc 85**)

« *Elections Municipales du 30 novembre 1919*

Liste de Concentration Républicaine

TOUCHE Cyprien, maire sortant

AVON Joseph, cultivateur, poilu

BARON Marcellin, retraité

BERENGER Albert, propriétaire, poilu

BERENGER Auguste, receveur buraliste

CASTE Marius, cultivateur, poilu

CONSTANT Léon, surveillant aux Ponts et Chaussées

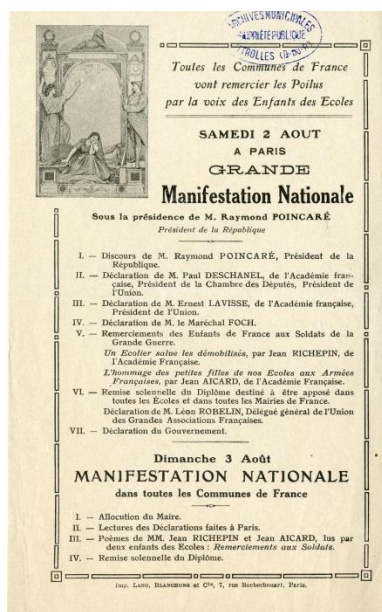
COTTON Honoré, retraité

GIRAUD Casimir, meunier, poilu

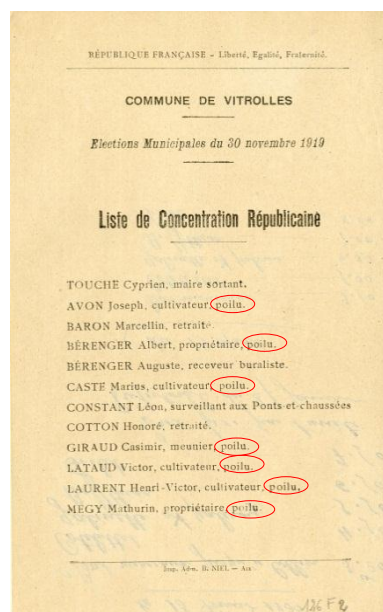
LATAUD Victor, cultivateur, poilu

LAURENT Henri-Victor, cultivateur, poilu

MEGY Mathurin, propriétaire, poilu »



Doc 84 Grande manifestation Nationale – 1919



Doc 85 Liste Elections – 1919

Les élections passent et la fonction d'élu n'est pas éternelle ; par contre, un grand honneur pour les familles est de voir le nom de leurs proches gravé dans le marbre du Monument aux Morts ou autres plaques commémoratives.

3) Le Monument aux Morts et autres plaques commémoratives

Le Monument aux Morts

En juin 1917, 12 soldats vitrollais sont déjà morts au combat.

24 juin 1917 : « M. le Maire propose au Conseil municipal de vouloir bien, ainsi que l'a fait le Bureau de Bienfaisance dans sa séance de ce même jour, voter une somme à déterminer pour l'érection dans le cimetière, d'un monument à la mémoire de tous nos glorieux et chers concitoyens qui, héroïques victimes d'une guerre sans pareille, se sont sacrifiés pour la liberté des peuples et sont tombés pour la gloire de leur pays ; il estime qu'il nous appartient à nous qui avons été protégés par leurs vaillantes poitrines, de conserver le culte de leur souvenir et d'indiquer aux générations futures, les noms de ceux qui, vaillants champions de l'humanité menacée, ont payé de leur vie pour la protéger en repoussant l'envahisseur.

Le Conseil Municipal

A la complète unanimité de ses membres présents

Déclare être entièrement en communauté (sic) d'idée et de sentiments avec M. le Maire, transforme sa proposition en délibération et estiment qu'il est de notre devoir de perpétuer le souvenir de nos malheureux mais glorieux concitoyens tombés au champ d'honneur, décide de participer pour une somme de trois cents francs (300 frs) qui sera inscrite au budget additionnel de 1917 et s'il est nécessaire, d'une somme complémentaire à porter au budget de 1918, somme qui sera employée à l'érection dans le cimetière, d'un monument commémoratif sur lequel seront inscrits en lettres d'or tous les noms de nos vaillants concitoyens morts pour la France.»

Aucune réalisation ne s'ensuit et ce n'est que le **6 juillet 1919** que le projet est réactualisé :

« Monsieur le maire communique au Conseil les lettres des 14 et 23 mars de M. Baret Auguste, propriétaire à Vitrolles et habitant Nice, qui n'oubliant pas son pays natal, offre gratuitement à la Mairie 2 m de terrain sur toute la longueur de son jardin contigu à la mairie côté nord, et en alignement avec la façade sur la rue de la montée, pour y élever le Monument commémoratif aux enfants du pays morts au champ d'honneur.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le gracieux don de notre concitoyen Baret Auguste, le félicite de sa libéralité et s'engage d'accord avec le comité constitué à remonter le mur de clôture à la même hauteur et d'une façon convenable comme l'indique le donateur et stipule que son nom figurera au premier rang de la liste des donateurs, tout en mentionnant sur l'acte de donation qu'aucune opposition ne pourra être faite par le maire si plus tard il tenait à ouvrir un portail donnant accès sur la place ainsi créée.

M. le Maire, président du Comité prenant la parole, fait connaître au Conseil municipal, qu'après avoir (sic) sorti victorieux de cette terrible lutte qui pendant quatre années est venue faucher et ravir à l'affection des siens, notre plus belle jeunesse, qu'il est un noble devoir à tous d'avoir un éternel hommage de reconnaissance envers les grands morts de cette grande guerre ; propose au Conseil municipal l'érection d'un monument commémoratif

Tableau chronologique des Morts pour la France

Date	Nom et prénom	Age	Lieu
19 août 1914	PELLAS Marceau Fernand Albin	28 ans	Tagolsheim (Haut-Rhin)
21 août 1914	MASSE Jules Paul	26 ans	Salmbach (Bas-Rhin)
16 septembre 1914	SEREN Germain Marius	21 ans	Massiges (Marne)
16 septembre 1914	BERAUD Joseph Maurice	32 ans	Carlepont (Oise)
24 octobre 1914	PUT Marius Joseph (Demi-frère de Julien Marie Toussaint PUT)	32 ans	Senones (Vosges)
16 novembre 1914	MAGNAVACCA Toussaint	38 ans	Rupt (Meuse)
1 ^{er} juin 1915	MARTIN Antoine Hilarion transcrit Hilaria	36 ans	St Pol (Pas-de-Calais)
28 septembre 1915	SABATIER Adrien Marius	20 ans	Massiges (Marne)
5 novembre 1915	CASTE Baptistin Joseph	40 ans	Malade, en rentrant chez lui, à St Victoret
19 février 1916	GOIRAND Marcel Leon Noel	19 ans	Hôpital militaire Valence
26 mars 1916	ROUBIEU(X) Louis Marius	39 ans	Barrenkopf (Haut-Rhin)
3 avril 1916	TARDIF Zacharie	40 ans	Hôpital Vadelaincourt (Meuse)
10 août 1916	REBROND Jean Baptiste Lazare	40 ans	Hôpital Savonnières (Meuse)
3 septembre 1916	PUT Julien Marie Toussaint (Demi-frère de Marius Joseph PUT)	19 ans	Vaux-Chapitre (Meuse)
3 septembre 1916	MONCLARD Gabriel Roger	26 ans	Forest (Somme)
27 décembre 1916	MICHEL Charles Marius Antoine	20 ans	Louvemont (Meuse)
3 avril 1917	FAURE Gustave Léon	41 ans	Senones (Vosges)
7 février 1918	DELESTRADE Paul Joseph Jean Baptiste	23 ans	
11 juin 1918	ZINDO Louis	32 ans	Bois des Loups (Aisne)
21 juin 1918	JULLIEN Eugene Henri	24 ans	Hôpital militaire Toulon
15 septembre 1918	BARTHELEMY Marius Louis	38 ans	Jaulzy (Oise)
15 octobre 1918	AUDIBERT Pascal Fortuné	30 ans	Maladie - Vitrolles
25 octobre 1918	AVON Toussaint	29 ans	Maladie – Hôpital St Etienne
4 novembre 1918	DEDIEU Lucien Pierre Auguste	22 ans	Oisy (Aisne)

dans la commune, à élever aux enfants du pays tombés au champ d'honneur, qui perpétuera à travers les siècles et aux générations futures, l'œuvre du devoir accompli.

Le Conseil municipal et la commission à l'unanimité adoptent cette proposition et ratifient le vote de la subvention de 2000 F et celle de 500F votée par le Bureau de Bienfaisance à cet effet, et décident la souscription publique qui a produit à ce jour, 14 septembre, la somme de 8340 F, à accepter en outre l'offre gracieuse de M. Baret Auguste donnant le terrain aux abords de la Mairie, en bordure de la rue principale, où le Monument sera placé.

Une tombola au profit du Monument a été également organisée où un grand nombre de lots, tous offerts par les habitants du pays, ont été reçus au siège du Comité ; l'émission de 4100 billets au prix de 0F50 est en cours de placement : le tirage officiel de la loterie doit avoir lieu le 28 septembre 1919.

Plusieurs artistes ont présenté divers projets de maquettes dont le choix et l'honneur de l'érection est revenu au sculpteur Stanislas Clastrier de l'école des Beaux-Arts de Marseille, hauteur du projet « N'OUBLIONS JAMAIS », lequel sujet sera placé à l'emplacement sus indiqué dont le plan est annexé audit dossier. »

Mais le **12 septembre 1919**, M. Baret se rétracte ; que faire ?

28 novembre 1920 : « *Le conseil municipal, après avoir oui l'exposé de M. le Maire, sur la rétractation du sieur Baret Auguste qui avait offert l'emplacement primitivement désigné, décide d'accord avec le Comité constitué, de l'élever à la bifurcation du chemin vicinal ordinaire n°1 bis et vicinal ordinaire n°7, bien situé à l'entrée du Village et demande instamment à M. le Préfet de bien vouloir autoriser l'érection. » (doc 86)*

Plus rien jusqu'au **26 mars 1922** : « *Monsieur le Maire fait part au Conseil que le comité du Monument Commémoratif ayant décidé d'ériger le monument aux Morts pour la France à la bifurcation du chemin vicinal ordinaire n°7 dit du Valada, prolongation du projet d'alignement de l'immeuble Constant, chemin vicinal ordinaire n°1 bis, Ledit emplacement répond exactement aux conditions voulues pour ladite érection, à l'exception toutefois d'une croix en fer montée sur un socle en pierres qui gênerait l'esthétique du monument projeté*

Le conseil municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité des membres présents, de déplacer ladite croix et s'engage, afin de ne pas froisser les idées de chacun, de faire replacer aux frais de la commune, la croix à l'endroit qui lui sera désigné par M. le Curé Et charge M. le Maire d'en faire part à ce dernier pour toutes fins utiles. »

Echange de correspondance avec M. le Curé : **24 juin 1922** :

« *Monsieur le Curé, Le projet de l'érection du Monument aux Morts de la Patrie devant être mis à exécution au premier jour, je viens vous confirmer la conversation que nous eûmes à la Mairie il y a quelque mois, où je vous indiquai officieusement que le Conseil Municipal, ayant décidé de déplacer la Croix se trouvant à la bifurcation des chemins du Vallada et de Marseille, m'avait chargé de vous demander l'emplacement où vous voudriez la voir transférer. N'ayant pas eu l'honneur encore de votre réponse, et afin que la chose soit régulière, je viens Monsieur le Curé vous prier, de bien vouloir m'indiquer le point que vous avez choisi. Dans cette attente, veuillez agréer Monsieur le Curé, l'expression de ma parfaite considération.»*

Réponse le 1^{er} juillet 1922 : « Monsieur le Maire,

En réponse à votre bienveillante lettre du 24 juin, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Paroissial a choisi, comme nouvel emplacement de la Croix, l'espace situé entre les deux platanes du trottoir aboutissant à la Mairie et faisant face au jardin de Mr Paul Baret.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'hommage de mes meilleurs sentiments.

M.Lombard. Curé. »

Mais le Ministre de l'Intérieur écrit à M. le Préfet le 12 juillet 1922 :

« Par votre rapport du 4 juillet courant, vous m'avez informé que le Conseil Municipal de Vitrolles a décidé dans sa séance du 26 mars dernier de déplacer une croix située sur l'emplacement choisi pour l'érection du Monument aux Morts pour la France et de l'ériger au lieu qui sera désigné par le curé.

Vous me demandez, en conséquence, s'il est possible de réaliser ce projet sans se heurter aux principes posés par la loi de séparation.

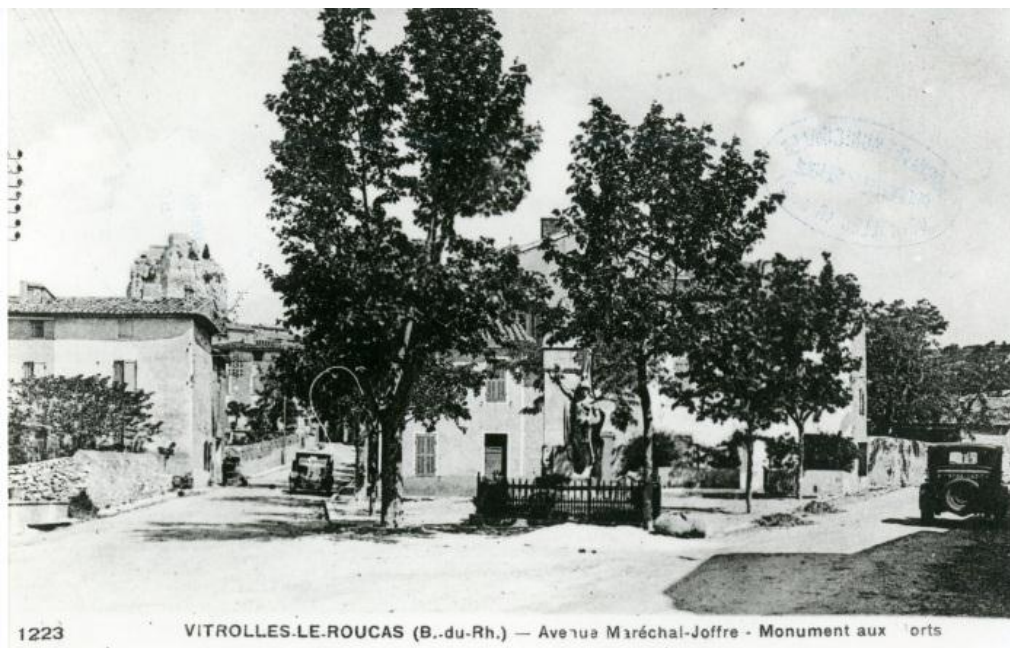
*J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'art. 28 de la loi du 9 décembre 1905, interdit d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement **public** que ce soit. Le transfert de cette croix sur un autre emplacement public ne saurait donc être admis.*

Pour le Ministre, le Conseiller d'Etat, Directeur : Labussière»

Finalement, la croix sera déplacée dans la propriété d'un paroissien, M. Devictor, où elle demeure toujours – actuel lotissement 'Allée Gisèle Axmann' et le Monument aux Morts sera bien érigé à l'entrée du Village. En 1957, il sera déplacé dans le nouveau cimetière du Val d'Ambla et en 2011, sur la Place de l'Hôtel de Ville.



Doc 86 Entrée du Village vers 1910 « Vitrolles – Avenue de la Gare »



Doc 87 Entrée du Village vers 1925
 « Vitrolles-le-Roucas – Avenue Maréchal Joffre – Monument aux Morts »

La plaque commémorative dans la Mairie du Village

Lors de la rénovation de la Mairie du Village, en 1956, une plaque commémorative est apposée dans l'entrée. Y figurent les mêmes noms que sur le Monument aux Morts.

La plaque commémorative dans l'église paroissiale St Gérard (doc 88)

Le **3 septembre 1922**, le curé Lombard écrit au maire :

*« Avec les membres du Conseil Curial, j'ai l'honneur de vous inviter à la bénédiction du monument commémoratif des Morts de la Grande Guerre, qui aura lieu le dimanche 10 septembre 1922, à 10 heures, en l'Eglise paroissiale.... Nous serons heureux de vous voir tous honorer de votre présence, cette cérémonie **à la fois religieuse et patriotique....** »*

Ce à quoi M. le Maire répond le **9 septembre 1922** :

*« M. le Curé, J'ai l'honneur de vous accuser réception de **vosre bien tardive invitation**. Le conseil municipal, **respectueux de toutes les croyances**, a décidé de ne participer à aucune manifestation d'un caractère privé, considérant que parmi nos chers Morts, les idées de chacun étaient diverses.*

Je vous prie d'agréer, M. le Curé, l'assurance de ma parfaite considération. »

Nous sommes bel et bien revenus à l'ambiance d'avant-guerre ! Les 'mesquines dissensions locales' dénoncées le 9 août 1914 peuvent reprendre !



Doc 88 Eglise Saint Gérard

La plaque commémorative « Aux Enfants des Hameaux du Repos, Pinchinades et Tuilière » - Poste de la Frescoule (doc 89),

Actuellement apposée sur le mur extérieur du Bureau de Poste de la Frescoule, la plaque commémorative « *Aux Enfants des Hameaux du Repos, Pinchinades et Tuilière* » fut à l'origine destinée à l'Ecole du Repos.

Le Monument aux Morts à l'entrée du Village, une plaque commémorative dans l'église paroissiale, les habitants de ces 'écarts' désirèrent aussi honorer leurs morts qui n'étaient pas tous nés à Vitrolles mais qui vivaient et travaillaient dans ces quartiers.

Une souscription fut lancée et l'argent récolté (370 F), ne permit pas de faire appel au célèbre marbrier Cantini.

«En réponse à votre lettre du 14 avril 1923, nous avons le regret de vous faire savoir qu'avec la somme dont vous disposez, il nous est matériellement impossible de vous faire une proposition pour la plaque commémorative »

La « Marbrerie Artistique et de Commerce François Russo » livra, finalement, la plaque en juillet 1924.

10 noms y sont classés par ordre alphabétique : en **caractères gras** ceux qui figurent aussi sur le Monument aux Mort

AVON Toussaint - **BARTHELEMY** Louis - **CASTE** Baptistin - MICHEL Charles - MONCLAR Gabriel - POLI Robert - **PUT** Marius - ROUBIEU Louis - **TARDIF** Zacharie - ZINDO Louis

Classe	NOM	Prénom	Lieu et date de naissance - taille - profession - pathologie - s'il est musicien, vélocipédiste, sait conduire un attelage et s'occuper de chevaux - degré d'instruction (Archives Municipales Recensement militaire) AFFECTATION (ARCHIVES DÉPARTEMENTALES)	COTE AD	MATR.
1909	AVON	TOUSSAINT	Né à Septèmes en 1889 -1,62 - Cultivateur - Chev + Voit - instruction 3 ALGERIE DU 15 OCT 1910 AU 8 AOÛT 1911 MAROC OCCIDENT DU 9 AOÛT 1911 AU 24 OCT 1912 6 ^{ème} Régiment de Hussards Allemagne DU 2 AOÛT 1914 AU 25 OCT 1918 CITÉ À L'% DE L'X.O N°8 "TRÈS CONSCIENCIEUX - IL FAIT PREUVE DU PLUS GRAND SANG FROID EN ALLANT RÉPARER LES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES CONSTAMMENT COUPÉES PAR DE VIOLENTS BOMBARDEMENTS ET NOTAMMENT AU COURS DES ACTIONS DU 19 MAI AU 10 JUIN 1916 DÉCÉDÉ DE MALADIE LE 25 OCT 1918 À L'HÔPITAL TEMPORAIRE N°19 DE ST ETIENNE - AVIS OFFICIEL N° J 3 6475 DU 17 JANV 1919	1R1323	3509
1900	BARTHELEMY	MARIUS LOUIS	Né à Vitrolles en 1880 - 1,74- Cultivateur - Chev + Voit - instruction 3 CITÉ AU 161è INFANT AUX ARMEES LE 30% D7 923 ?? "BRANCARDIER DE GRAND MÉRITE - SUR LE FRONT DEPUIS LE DEBUT DE LA CAMPAGNE - LE 15 AVRIL 1916 OU 1917 ??? EST ALLÉ SOUS UN VIOLENT BOMBARDEMENT RELEVÉ UN BLESSÉ EN 1ère LIGNE - BLESSÉ LUI-MÊME AU COURS DE CETTE OPÉRATION A REFUSÉ DE SE LAISSER ÉVACUER ET A CONTINUÉ À ASSURER SON SERVICE DONNANT AINSI UNE NOUVELLE PREUVE DE VAILLANCE ET D'ENDURANCE" DÉCÉDÉ LE 15 SEPT 1918 À L'AMBULANCE 3155 à Jaulzy (Oise) Registre Etat Civil Acte n° 23 année 1919 Corps rapatrié en avril 1921	1R1189	1184
1895	CASTE	BAPTISTIN JOSEPH	Né à Vitrolles en 1875 - 1,70 - Cultivateur - infirmité aux doigts des pieds - Chev + Voit - instruction 0 ORTEILS EN MARTEAU - CAMPAGNE D'Allemagne DU 28 NOV 1914 AU 5 NOV 1915 – 226 ^{ème} territorial DÉCÉDÉ LE 5 NOV 1915 À ST VICTORET (c'est en rentrant chez lui, entre la gare de Pas-des-Lanciers et la campagne la Muscade, au quartier d'Empallières, qu'il a été retrouvé mort) Décès retranscrit sur les registres d'Etat Civil de St Victoret	1R1149	2253

1916	MICHEL	CHARLES MARIUS ANTOINE	NÉ AUX PENNES EN 1896 – 1,66 - CULTIVATEUR - INSTRUCTION 2 INCORPORÉ À COMPTER DU 10 AVIL 1915 PASSÉ AU 167 ^{ème} RGT INFANTERIE LE 18 JUIN 1916 DÉCÉDÉ LE 27 DÉC 1916 – TUÉ À L'ENNEMI À HAUDREMONT – COMMUNE DE LOUDEMONT (MEUSE) AVIS MINISTÉRIEL DU 5 FÉVR 1917	1R1412	200
1910	MONCLARD	GABRIEL ROGER	NÉ À AIX EN 1890 - RÉSIDANT À MARIGNANE – 1.65 – CULTIVATEUR – INSTRUCTION 2 FAIT SON SERVICE MILITAIRE DU 10 OCT 1910 AU 8 NOV 1913. MOBILISÉ LE 4 AOÛT 1914 BATAILLON DES CHASSEURS À PIED À VILLEFRANCHE 27 SEPT 1915 PASSÉ À LA 25 ^{ème} CIE – CAPORAL LE 20 NOV 1915 18 AOÛT 1916 PARTI EN RENFORT DU 24 ^{ème} ?? EN CAMPAGNE 3 SEPT 1916 DISPARU PRÈS LE FOULT (SOMME) DÉCÈS FIXÉ AU 3 SEPT 1916 PAR JUGEMENT DÉCLARATIF DE DÉCÈS RENDU LE 22 NOV 1920 PAR LE TRIBUNAL D'AIX ET TRANSCRIT LE 27 DÉC 1920 À LA MAIRIE DE MARIGNANE	1R1329	1043
	POLI	ROBERT	RIEN TROUVÉ AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES		
1902	PUT	MARIUS JOSEPH	Né en 1882 à Mirabeau (Basses-Alpes), habite à la Tuilière 363 ^{ème} Régiment Infanterie 19 ^{ème} Compagnie Décédé le 24 octobre 1914 aux environs de Senones / Sapins cote 675 (Vosges) suite blessures reçues devant l'ennemi Registre Etat Civil Acte n° 15 année 1915 NE FIGURE PAS SUR LES REGISTRES MATRICULES AUX ARCH. DÉPART. BDR		
1897	ROUBIEU(X)	LOUIS MARIUS	NÉ EN 1877 À ST CHAMAS – DEMEURANT À BERRE ARRIVÉ AU CORPS LE 2 AOÛT 1914 114 ^{ème} INFANTERIE COLONIALE 18 FÉVR 1916 63 ^{ème} BATAILLON DE CHASSEURS TUÉ À L'ENNEMI LE 26 MARS 1916 À BARRENKOPF (ALSACE)	1R1163	46
1896	TARDIF	ZACHARIE	Né à Vitrolles en 1876 - 1,55 - Cultivateur - Estropié de la main droite - Monte en vélo - Chev + Voit - Instruction 3 AJOURNÉ DÉFAUT DE TAILLE 1907 - 1908 - SCE AUXILIAIRE 1909 269 ^{ème} Régiment d'Infanterie 21 ^{ème} Cie CAMPAGNE D'Allemagne 26 DEC 1914 - 3 AVR 1916 DÉCÉDÉ SUITE BLESSURE DE GUERRE HOPITAL N° 12 VADELINCOURT LE 3 AVRIL 1916 Mention de « décédé pour la France » sur l'acte de décès expédié le 4 avril 1916 Registre Etat Civil Acte n° 14 année 1916	1R1157	1881

1906	ZINDO	LOUIS	<p>NÉ EN 1885 À SIMIANE – RÉSIDANT AUX PENNES - BÛCHERON – INSTRUCTION 2 ARRIVÉ AU CORPS LE 25 FÉVR 1915 1^{er} OCT 1915 - 52^{ème} INFANTERIE COLONIALE 17 AVR 1917 – BLESSÉ ET ÉVACUÉ AU COMBAT D'AILES (AISNE) 23 MAI 1917 – REJOINT LE FRONT 17 OCT 1917 – ÉVACUÉ POUR PIEDS GELÉS COTE 344 1^{er} DÉC 1917 – REJOINT LE FRONT 11 JUIN 1918 – BLESSÉ ET ÉVACUÉ LARGE PLAIE THORACIQUE PAR BALLE – BOIS DU LOUP - DÉCÈDE DES SUITES DE SES BLESSURES À L'AMBULANCE LE MÊME JOUR CITATION % DU RGT N°94 DU 6 NOV 1916 « BELLE CONDUITE AU FEU AU COURS DU COMBAT À LA GRENADE DANS LA TRANCHÉE ENNEMIE, À L'ATTAQUE DU 14 OCT . »</p>	1R1254	1187
------	-------	-------	---	--------	------



Doc 89 Plaque destinée tout d'abord à l'Ecole du Repos
Actuellement, sur le mur extérieur du Bureau de Poste de la Frescoule

4) Le Pacifisme

Pendant que certains cherchent à célébrer, commémorer, d'autres marquent leur aversion pour cette guerre, en refusant de participer aux diverses cérémonies et en militant au sein d'associations pacifistes, de droite ou de gauche.

À Vitrolles, ce '*pacifisme*' ne semble pas avoir bonne presse car la seule manifestation qui nous est rapportée, officiellement, suscite une désapprobation apparemment générale.

29 mai 1921 « *M. le Maire rappelle au Conseil la décision qui fut prise par la plupart de ses membres, à l'encontre de l'Instituteur et de l'Institutrice du Village, le jour des obsèques de notre regretté concitoyen Barthélémy Louis, tombé au champ d'honneur, dont les restes mortels glorieux furent ramenés du front le 18 avril dernier (1921) et inhumés dans notre cimetière.*

Le conseil s'y étant rendu en corps – ainsi que l'unanimité de la population, Cercles, Syndicat agricole, d'aucun manifesta son étonnement de n'y voir que Mlle Rocchia, institutrice à l'école mixte intercommunale du Repos, distant de 6 kilomètres, venue avec tous ses élèves chargés de gerbes de fleurs, alors que M. Mendez Fernand, instituteur et Mlle Fouquet Louise, institutrice en chef, avaient refusé d'y conduire leurs élèves malgré l'invitation qui leur en fut faite personnellement par M. le Maire, et les instructions ministérielles qui leur ont été adressées pour ces circonstances.

Le conseil municipal, froissé par l'attitude cynique prise par ces fonctionnaires, estimant que l'éducation des enfants est compromise,

Considérant que cette liberté d'action ne peut pas appartenir à ceux-là surtout qui la rende dangereuse par l'emploi qu'ils en font,

Que si l'enseignement politique de certains maîtres est contre le patriotisme, pour le sectarisme et la violence, que si leur idéalisme est antidémocratique, ce n'est point à ceux-là que nous voulons confier le développement des cerveaux de nos jeunes enfants.

Et à l'unanimité des membres présents, émet un blâme à M. Mendez ainsi qu'à Mlle Fouquet et félicite Mlle Rocchia. »

Ces 2 instituteurs seront remplacés 2 ans après.

Chapitre 7 : Comment conclure ?

Au terme de ce recueil, comment conclure ?

Nous avons voulu porter à votre connaissance une documentation locale pour que vous puissiez vous replacer dans le contexte de l'époque.

Aujourd'hui, avec cent ans de recul, comment éviter de porter un jugement hâtif sur les faits et les personnes après ce que l'on sait de ce carnage ?

On pourrait conclure en additionnant les morts, les blessés, les veuves et les orphelins...

On pourrait comptabiliser les heures perdues à faire de la paperasse, remplir des formulaires, établir des listes pour les réquisitions, les restrictions, calculer les rations de chacun, les télégrammes à envoyer, les fournisseurs à dénicher...

Mais comment rendre compte de la profonde tristesse de voir ses terres 'abandonnées', ses récoltes perdues ?

Comment rendre compte de l'angoisse quand on ne reçoit pas de courrier, quand le '*permissionnaire*' repart, quand il faut '*avec tous les ménagements nécessaires dans la circonstance*' prévenir des parents du décès de leur fils ?

À chacun de nous d'apporter sa conclusion.

Doc	Table de la documentation iconographique	page
1-4	Les maires de 1878 à 1925	4
5	L'École du Repos	7
6	Le Moulin du Repos	12
7	Entêtes des Moulins du Repos et de Fontblanche	12
8	Les Salins	12
9	La Carrière de marbre	12
10	Le Vieux Village 'Intra-muros'	13
11	Plan de la Commune	13
12-13	L'École des Garçons et l'École des Filles	15
14-15	L'Église Saint Gérard et le Bureau de Poste	16
16	Délibération du Conseil Municipal du 9 août 1914	18
17	Permission agricole d'Emile Gonin	21
18	Réquisition d'avoine, fourrage et chevaux	23
19	Réquisition paille et foin	25
20	Réquisition varech	25
21	Carte d'alimentation	27
22	Tickets d'alimentation	27
23	Liste des chefs de famille et répartition des cartes d'alimentation	28
24	'mode d'emploi' de la carte d'alimentation	29
25	Répartition des Vitrollais chez les boulangers	31
26	Sucre : liste des bénéficiaires	32
27	Sucre : bon de rationnement	33
28	Sucre : certificat médical pour supplément de sucre	33
29	Sucre : ticket de rationnement	33
30	Sucre : entête fournisseur Marseille	33
31	Pâtes alimentaires : fournisseur Saint-Chamas	33
32	Pâtes alimentaires : fournisseur Marseille	33
33	Pâtes alimentaires : fournisseur Aix	33
34	Pâtes alimentaires : fournisseur Aix	33
35	Pâtes alimentaires : note du préfet	35
36	Pâtes alimentaires : bon d'approvisionnement pour l'épicier Deleuil	35
37	Pommes-de-terre de semence : variétés + surfaces cultivées	37
38	Pommes-de-terre de semence : courrier de l'institutrice du Repos	38
39	Charbon : besoins de la commune	40
40	Charbon : bon de répartition	41
41	Charbon : entête fournisseur Marseille	41
42	Charbon : entête fournisseur Mines de La Grand'Combe	41
43	Charbon : entête fournisseur Mines de Coudoux	41
44	Essence et Pétrole : familles possédant l'électricité	42
45	Essence et Pétrole : état des foyers possédant ou non l'électricité	42
46	Prisonniers Allemands : entête exploitation forestière Brémond	43
47	Prisonniers Allemands : certificat de décès de Paul Holzkamm	44
48	Réfugiés : carte d'identité recto et verso de Julie Vandenbrocle	45
49	Réfugiés : lieux d'où viennent les Réfugiés	46

50	Réfugiés : liste des Réfugiés et des familles les hébergeant	47
	Réfugiés : tableau des 46 Réfugiés passés par Vitrolles	48-50
51	Enfants Delannoy : carte d'identité de Pierre	51
52	Enfants Delannoy : enveloppe avec adresses des 2 Charles (père et fils)	52
53	Enfants Delannoy : lettre de Pierre hospitalisé à Aix	53
54-55	Solidarité envers Réfugiés : liste des objets disponibles	56-57
56	Solidarité envers Réfugiés : vêtements pour fille de 15 ans	58
57	Solidarité envers Réfugiés : vêtements pour garçon de 10 ans	58
58	Solidarité envers soldats au Front : Comité de Secours Communal	59
59	Solidarité envers soldats au Front : Comité de Secours Communal – quêtes	59
60	Solidarité envers soldats au Front : carte de remerciements en béarnais	61
61	Solidarité envers soldats au Front : quête 'journée du 75'	63
62	Solidarité envers soldats en captivité : Julien Raynard	65
63	Solidarité envers soldats en captivité : Antoine Rougier	65
	Tableau des Vitrollais mobilisés	67-95
	Bulletin des Communes n°1	96
64	Cartes Postales : 'La Grande Guerre 1914'	98
65	Cartes Postales : 'La Grande Guerre 1914-15'	98
66	Cartes Postales : 'La Guerre 1914-15-16...'	99
67	Cartes Postales : 'légende en anglais'	99
68	Cartes Postales : 'nos' soldats	100
69	Cartes Postales : 'nos' soldats dans les Vosges	100
70	Cartes Postales : 'notre' armement – mortier 220	101
71	Cartes Postales : 'nos' prises – canon de 105	101
72	Cartes Postales : 'nos' prises – batterie	102
73	Cartes Postales : 'nos' prises – prisonniers allemands	102
74	Cartes Postales : 'nos' prises – prisonniers allemands	103
75	Cartes Postales : 'nos' victoires – village repris	103
76	Cartes Postales : 'nos' victoires – église reprise	104
77	Cartes Postales : 'nos' victoires – drapeau français en Alsace	104
78	Cartes Postales : les horreurs de la Guerre – village incendié	105
79	Cartes Postales : les horreurs de la Guerre – vision de bataille	105
	Portrait de Lucien Fernand Martin	106
80	Photo de Lucien Fernand Martin	110
81	Carte écrite par Lucien Fernand Martin	110
	Portrait de Joséphin Deleuil	111
82	Première page du Carnet Bleu de Joséphin Deleuil	122
83	Retour : carnet de soins	123
84	Retour : journée commémorative du dimanche 3 août 1919	124
85	Retour : liste des candidats aux élections municipales de novembre 1919	124
	Tableau chronologique des Morts pour la France	126
86	Entrée du Village sans le Monument aux Morts	128
87	Entrée du Village avec le Monument aux Morts	129
88	Plaque commémorative dans l'Eglise St Gérard	130
89	Plaque commémorative 'Aux Enfants du Repos...'	133

La Grande Guerre vécue à Vitrolles

Carnet Bleu : Archives Municipales

Table des Matières	Page	Cote archives municipales
Chapitre 1 : Le contexte local des années 1910 / 1920		
1) Contexte administratif et politique	3	1D9 ; 2D7 ;
* Les relations avec l'Église	3	1D9 ; 2D7
* L'École du Repos	5	1D9 ; 4M4
* L'attribution de l'assistance médicale gratuite	8	1D9
2) Contexte démographique	9	1F15-17 ; 1H2-3
3) Contexte économique	10	1D9 ; 2H11-16 ; 1L3
4) Contexte territorial	11	1O91
5) En 2 mots...	14	
Chapitre 2 : L'entrée en guerre et ses conséquences		
Inévitables ...	17	
1) Allocations aux familles des mobilisés	19	1D9
2) Comment s'organiser ?	19	1D9 ; 6F18 ; 1H13-15,19
3) Les réquisitions	22	2H4-8
4) Les restrictions alimentaires et le ravitaillement	24	6F3-21
* Pain et farine	30	6F4-7
* Sucre	31	6F12
* Pâtes alimentaires	34	6F11
* Viandes congelées	34	6F13
* Pommes-de-terre de semence	36	6F8-10
* Charbon	39	6F14
* Pétrole et essence	42	6F15
Et plus inattendues...		
5) Le détachement de prisonniers allemands	43	6F4 ; 4H9
6) L'arrivée des « Réfugiés du Nord »	45	1D9 ; 4H9-12
* Les enfants Delannoy	51	2D44 ; 4H12
Chapitre 3 : La solidarité s'organise		
1) La solidarité envers les 'Réfugiés'	56	1D9 ; 4H9-12
2) La solidarité envers les soldats 'au Feu'	59	4H3
3) La solidarité envers les soldats en captivité	64	4H5
Chapitre 4 : Les Vitrollais à la Guerre		
1) La mobilisation	66	1H2-3 ; 1D9
2) Tableau alphabétique des mobilisés	67	1H2-3

Chapitre 5 : Quelles nouvelles du Front ?		
1) Le Bulletin des Communes	96	4H14
2) Les cartes postales	97	Archives privées
3) La correspondance et les carnets des Poilus	106	Archives privées
* Lucien Fernand Martin	106	Archives privées
* Joséphine Deleuil	111	Archives privées
Chapitre 6 : Et quand on en revient...		
1) Le retour des soldats	123	5Q27-29
2) L'honneur rendu aux soldats	124	1K62 ; 4H15
3) Le Monument aux Morts et autres plaques commémoratives	125	
* Le Monument aux Morts	125	1D9 ; 1M17
* La Plaque de la Mairie du Village	129	1M4
* La Plaque dans l'église Saint Gérard	129	1P7
* La Plaque 'Aux enfants du Repos...'	130	1M21
4) Le pacifisme	134	1D9
Chapitre 7 : Comment conclure ?	135	
Table de la documentation iconographique	136	
Table des matières	138	

Carnet à suivre :

Carnet Rouge : Archives privées - Ecrits de soldats

Chapitre 1 : Soldats vitrollais

- 1) Joséphine Deleuil
- 2) Fernand Martin

Chapitre 2 : Soldats non vitrollais

- 1) Louis Collet (archives de Mme Delaleau)
- 2) Albert Carbonel (archives de Mme Malarte)
- 3) Georges Dozance (archives de M. Dozance)
- 4) Bernard Martial (archives Mme Verlaque)
- 5) Henri Busnel (archives de M. Busnel)

